



## Enfants et jeunes de la rue à Pointe-Noire

**SURVIVRE DANS LA RUE A UNE RUPTURE DE VIE FAMILIALE**

Ouvrage collectif

Avec le soutien de :



## **Enfants et jeunes de la rue à Pointe-Noire**

Survivre dans la rue à une rupture de vie familiale

Ouvrage collectif  
Samusocial International  
et  
Samusocial Pointe-Noire

Etude réalisée avec le soutien de l'Union Européenne, de  
la Municipalité de Pointe-Noire, de Total E&P, et de la Fondation Total

Photo de couverture et du carnet central : © Valloni

Enfants et jeunes de la rue à Pointe-Noire  
Survivre dans la rue à une rupture de vie familiale  
© Samusocial International & Samusocial Pointe-Noire

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Samusocial International et du Samusocial Pointe-Noire et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.



## **Contributeurs**

Cette étude a été réalisée sous la supervision et avec les contributions de Delphine Laisney, Coordinatrice des ressources techniques au Samusocial International.

La collecte des données, l'analyse et la rédaction ont été réalisées par :

- Laure Bottollier-Lemallaz, supervision scientifique de l'étude et Directrice du Samusocial Pointe-Noire entre août 2008 et août 2010.
- Gad Kinouani, Sociologue
- John Tama, Psychologue clinicien du Samusocial Pointe-Noire

Cette étude repose sur l'expertise et la contribution active de l'équipe médico-psychosociale du Samusocial Pointe-Noire, qui a notamment participé à la collecte des données et partagé sa connaissance et son analyse du terrain et des enfants.

Cette étude a été rendue possible grâce aux différentes contributions ayant permis le développement et la mise en place des guides d'entretien, de la base de données, et des autres outils de capitalisation.

Ont également contribué à cette étude :

- Les membres du **Comité de Pilotage**, consultés au cours de l'étude, et qui ont contribué, par leurs remarques et recommandations, à renforcer la qualité de l'étude, et sa portée :
  - L'honorable députée Mme Micheline POTIGNON
  - Monsieur Kouanga Pierre CHETEL, Sociologue Chercheur UERPOD à Brazzaville
  - Bernard PIROT, Conseiller technique auprès de la Madame la ministre des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire
  - Nous remercions également Mme Flora BERTIZZOLO, représentant la Délégation de l'Union européenne, pour sa participation au Comité de Pilotage.
  
- **L'équipe de développement des programmes** du Samusocial International et du Samusocial Pointe-Noire, en contribution à la rédaction, aux relectures et à l'élaboration des recommandations de l'étude :
  - Adrien Casseron, Directeur du Samusocial Pointe-Noire,
  - Magali Barbier, Chargée de programmes au Samusocial International
  - Marie Chuberre, Directrice du Samusocial International

## **Remerciements**

Le Samusocial Pointe-Noire et le Samusocial International tiennent à remercier le Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et l'Action Humanitaire, représenté par Mme la Ministre Emilienne RAOUL, sous le haut patronage duquel les conclusions de l'étude pourront être diffusées et servir de base à l'échange et à la proposition d'actions, lors d'un premier séminaire de restitution des conclusions de l'étude, à Brazzaville.

Nous remercions également pour leur soutien financier ayant contribué à la réalisation de ce projet les partenaires du Samusocial Pointe-Noire : Chevron Overseas, la Fondation ENI Congo, le Club Photo, le Lycée Charlemagne, et de généreux particuliers.

Enfin, nous remercions tout particulièrement les enfants et jeunes gens qui ont accepté de partager leur histoire.



## Tables des matières

Contributeurs .....	5
Remerciements .....	7
Sigles, abréviations et acronymes .....	12
Présentation du Samusocial International et du Samusocial Pointe- Noire.....	13
Introduction.....	19
<b>CHAPITRE 1 - LES ENFANTS DES RUES : ESSAI DE DECRYPTAGE.....</b>	<b>25</b>
A. D'UNE SITUATION FAMILIALE A UNE SITUATION SOCIALE.....	25
B. LES ENFANTS DES RUES EN REPUBLIQUE DU CONGO : PAUVRETE ET SORCELLE RIE ...	38
<b>CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>47</b>
A. DE LA PROBLEMATIQUE AUX HYPOTHESES .....	47
B. L'INTERACTION METHODIQUE.....	50
1) <i>L'analyse quantitative</i> .....	50
Recueil de l'information sur les fiches .....	53
Saisie des données.....	54
L'analyse.....	54
2) <i>L'analyse qualitative</i> .....	55
L'observation participante.....	56
Les groupes focaux pendant les maraudes de nuit.....	56
Les entretiens semi directifs individuels.....	59
Les études de cas.....	59

**CHAPITRE 3 : INDICATIONS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES SUR LES ENFANTS RENCONTRES PAR LE SAMUSOCIAL POINTE-NOIRE .....63**

A. LA REPARTITION SELON LE SEXE .....63  
B. L'AGE .....67  
C. L'ORIGINE / PAYS DE NAISSANCE .....75  
D. LA LANGUE .....80  
E. LA SITUATION SCOLAIRE .....86  
Conclusion du chapitre 3 .....89  
Rencontre en images .....90

**CHAPITRE 4 : ENFANTS DE LA RUE OU ENFANTS DE TERRITOIRES DANS LA VILLE? .....90**

A. LA CONCENTRATION TERRITORIALE DES ENFANTS DE LA RUE A POINTE-NOIRE.....93  
    1) Sites et centres .....93  
    2) Répartition quantitative des enfants par site .....96  
    3) Nature du site..... 100  
B. LES STRATEGIES ECONOMIQUES DE SURVIE : ENJEU TERRITORIAL..... 103  
    1) Classification des sources de revenus selon la BDD du Samusocial  
    Pointe-Noire..... 104  
    2) Répartition des sources de revenus par classe d'âge ..... 105  
    3) Répartition des sources de revenus par site..... 107  
C. LES GROUPES D'ENFANTS DE LA RUE : UN PARTAGE TERRITORIAL ..... 109  
    1) La rencontre de groupes d'enfants ..... 109  
    2) Taille des groupes ..... 112  
    3) Constitution des groupes..... 113  
D. LES DROGUES  
Conclusion du chapitre 4 ..... 125

<b>CHAPITRE 5 : VOULOIR VIVRE EN RUE OU NE PAS POUVOIR VIVRE EN FAMILLE ?</b> .....	127
A. RUPTURE DU LIEN FAMILIAL OU RUPTURE DE VIE FAMILIALE ?.....	127
B. PAUVRETE ECONOMIQUE DES FAMILLES ?.....	133
C. UNE VIE DE FAMILLE BOULEVERSEE.....	136
1) <i>Composition familiale</i> .....	136
2) <i>La fratrie</i> .....	140
D. DES PROBLEMES FAMILIAUX.....	144
E. ETUDES DE CAS .....	145
Le cas de Lucas, enfant dit « sorcier ».....	146
Le cas de Douck et une recomposition familiale problématique..	151
Le cas de Clao et la nécessité économique .....	155
Le cas de Gédéon séparé brutalement de sa famille à cause de la guerre.....	159
Le cas d'Ekoc et les violences intra familiales .....	163
Conclusion du chapitre 5.....	166
<b>Conclusion générale et pistes de réflexion</b> .....	169
<b>Une mutation de la systémie familiale : pistes de réflexion pour des recommandations</b> .....	172
Bibliographie indicative.....	179

## **Sigles, abréviations et acronymes**

BDD : Base de données

EMA : Equipe Mobile d'Aide

CHUSIP : Centre d'Hébergement d'Urgence avec Soins Infirmiers et Psychologiques

SSPN : Samusocial Pointe-Noire

SSI : Samusocial International

**AVERTISSEMENT AU LECTEUR :** Dans le souci de préserver leur identité et de garantir leur sécurité, tous les noms d'enfants ainsi que les sites de rassemblement ont été changés. Le choix des photos a été soumis à la même exigence de respect de la confidentialité et de la dignité des enfants; nous avons opté pour des photos où les enfants ne peuvent être reconnus.

## **Présentation du Samusocial International et du Samusocial Pointe-Noire**

### **Le Samusocial Pointe-Noire**

Le Samusocial Pointe-Noire est association de droit congolais créée en 2006, à l'initiative de la Municipalité de Pointe-Noire et est opérationnel depuis avril 2006. Membre du réseau Samusocial International, il adhère à la Charte, au Cahier des charges, et au code déontologique professionnel du Samusocial International.

Le Samusocial Pointe-Noire a pour mission de lutter contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue, filles et garçons. Il cherche à mettre en place un processus de prise en charge, au nom de la dignité due aux enfants, et d'une manière générale à toute personne exclue des mécanismes de prise en charge traditionnels.

L'intervention du Samusocial Pointe-Noire auprès des enfants de la rue au Congo se fait selon les principes de l'urgence sociale. Et cela notamment :

- En allant à la rencontre des enfants en les considérant comme des victimes n'ayant plus la force ni la volonté d'aller vers les structures de droit commun ou vers toute autre association ;
- En mettant hors de danger les enfants selon des procédures d'urgence médico-psycho-sociale ;
- En favorisant la réinsertion des enfants grâce à un réseau de partenaires institutionnels et privés ;

- En soutenant les actions se rattachant directement ou indirectement à la problématique de « l'enfance en danger ».

Ainsi, l'intervention se fait

- Via les Equipes Mobiles d'Aide : il s'agit d'aller de jour comme de nuit, à la rencontre des enfants dans la rue, sur leur lieu de vie, pour leur apporter une aide médicale, éducative et psychosociale.
- un Centre d'Hébergement d'Urgence avec Soins Infirmiers et Psychologiques permet depuis février 2010 d'accueillir pour des courts ou moyen séjours jusqu'à 18 enfants et jeunes de la rue. Il remplit essentiellement la fonction de mise à l'abri des enfants qui sont en danger dans la rue, pour des raisons de santé physique et/ou psychique.

Entre avril 2006 et décembre 2010, le Samusocial Pointe-Noire a identifié plus de 1500 enfants en situation de rue, et réalisé plus de 1700 tournées de rue. Sur la période, plus de 21 500 prises en charge individuelles ont été réalisées (soins médicaux effectués de nuit comme de jour, orientations et entretiens sociaux et médicaux effectués de nuit comme de jour). En 2010, 237 mises à l'abri d'urgence ont effectuées dans le centre, pour raisons médicales ou psychosociales

## **Le Samusocial International**

Depuis sa création en 1998, et sur la base de l'expérience réalisée par le Samusocial de Paris depuis 1993, le Samusocial International a développé un modèle d'action spécifique dans le cadre de la lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain. Partant du constat que, du fait de leur situation d'exclusion sociale, sanitaire, économique... les

personnes les plus vulnérables ne sont pas en capacité d'aller vers les services qui pourraient leur venir en aide, un Samusocial est un dispositif d'urgence dont l'intervention repose sur les principes suivants : permanence (être présent en rue chaque jour), mobilité (c'est « l'aller vers »), professionnalisme, pluridisciplinarité et travail en réseau.

Dans ce cadre, le Samusocial International appuie le développement de structures mettant en œuvre ces principes en déployant un dispositif de prise en charge s'appuyant sur un ou plusieurs services opérationnels, suivant les problématiques sociales identifiées et selon le système d'acteurs et de services existant dans lequel il doit s'inscrire. Il s'agit ensuite, au-delà de la mise en place de services d'urgence sociale pour les personnes les plus exclues, de faire reconnaître leurs besoins spécifiques et de mener des actions de plaidoyer, de formations et d'enseignements pour inscrire les actions et services mis en place à leur intention dans le cadre plus large des politiques d'action sociale locales, nationales et internationales, tout en développant les expertises et savoir-faire nécessaires.

Ainsi, au-delà de sa mission d'accompagnement dans la mise en place de dispositifs opérationnels, le Samusocial International assure les différentes activités suivantes, toujours dans une dynamique d'appui à ses partenaires locaux et de travail en réseau :

**La formation continue** : Le Samusocial International assure la formation des équipes Samusocial et appuie le transfert des compétences à toutes les structures partenaires. Ses formations concernent le travail de rue, l'abord psychopathologique, l'analyse des pratiques, le recueil des données, les gestes de premiers secours... La formation constitue le cœur de l'intervention du Samusocial International. Il s'agit en effet de garantir un transfert de savoirs et de savoir-faire, afin de contribuer au développement de compétences nationales dans la connaissance et les réponses aux questions de la grande exclusion.

**Le développement des capacités institutionnelles locales** : Le Samusocial International assure un appui technique permanent à ses partenaires Samusocial, en fonction de leurs besoins et de leur degré de développement et d'autonomie, en termes capacités de gestion, de mobilisation de fonds, de bonne gouvernance, de développement associatif, de planification stratégique, de développement de partenariats et de réseaux... L'ancrage du Samusocial dans le système d'acteurs privés et publics local est l'un des aspects importants sur lesquels le Samusocial International travaille avec ses partenaires locaux.

**L'analyse et le plaidoyer** : Des études de la situation des enfants et adultes de la rue sont pilotées par le Samusocial International à partir des informations collectées par les Samusociaux. Ces études sont diffusées dans le cadre d'actions de sensibilisation, de plaidoyer et de concertations avec les pouvoirs publics et la société civile pour construire ensemble des réponses durables de prévention et de réponse à la grande exclusion.

**Le renforcement du réseau** : Il s'agit de développer au niveau local, européen et international, la coordination entre les différentes structures prenant en charge les personnes vivant à la rue et la continuité de ces parcours, autour d'une conception partagée de l'approche des personnes en grande exclusion.

**Les enseignements** : Le Samusocial International a mis en place et coordonne un diplôme interuniversitaire "Abord des enfants errants, en danger, dans les rues des mégapoles" depuis 2003 avec les Universités Paris VI et Paris XII, ainsi qu'un module d'enseignement sur « Villes et exclusion » dans le cadre du Master Affaires Internationales à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Cette expérience française conduit par ailleurs le Samusocial International et les Samusociaux nationaux à vouloir développer les partenariats avec les universités et centres de recherches dans les pays d'intervention.

Depuis sa création en juillet 1998, le Samusocial International a contribué au développement de 14 projets, en Afrique (Mali, Burkina Faso, Sénégal, Congo, Angola), en Europe (Russie, Roumanie, Belgique), en Amérique Latine (Pérou), dans le Maghreb et le Moyen-Orient (Maroc, Algérie, Egypte) et dans les DOM-TOM (Martinique, Guyane). Le Samusocial International est aujourd'hui partenaire de douze structures nationales Samusocial, d'une association partenaire développant une mission Samusocial et directement opérateur d'un programme d'intervention. Huit de ces dispositifs sont spécialisés dans la problématique des enfants et jeunes de la rue : au Caire, à Casablanca, Moscou, Bamako, Ouagadougou, Dakar, Luanda, et Pointe-Noire.

Dans le cadre de sa stratégie d'appui aux structures locales, le Samusocial International réalise un transfert de compétences acquises de par son expérience de travail dans différents contextes et dont il fait bénéficier ses partenaires locaux. Cette méthodologie optimise non seulement le professionnalisme des structures partenaires mais également le renforcement durable des capacités locales dans la lutte contre l'exclusion sociale.



## **Introduction**

Depuis plusieurs années, le Samusocial International facilite et coordonne des travaux de recherche avec ses partenaires Samusociaux, au Burkina Faso, au Sénégal, au Mali, ou encore au Pérou, afin de développer les connaissances sur les phénomènes de grande exclusion en milieu urbain et partager des savoirs originaux issus de ces expériences spécifiques. Ces connaissances sont alimentées par des analyses qualitatives et quantitatives s'appuyant notamment sur les bases de données implantées dans tous les dispositifs Samusociaux et qui constituent une source d'information unique sur les personnes accompagnées.

Cette étude est ainsi un projet commun du Samusocial International et de son partenaire, le Samusocial Pointe-Noire. Le Samusocial Pointe-Noire est une association de droit congolais, créée en 2006, présidée par le Maire de Pointe-Noire et placée sous la tutelle technique du Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, dont la mission est la lutte contre l'exclusion des enfants des rues à Pointe-Noire. Il développe, en effet, des missions d'intervention médicale, psychologique, sociale et éducative, auprès des enfants vivant dans la rue, en rupture familiale et sociale, par le biais de maraudes (tournées de rue) de nuit et d'un accueil en centre d'hébergement ouvert en février 2010.

Cette première étude réalisée à Pointe-Noire porte sur une analyse de la population rencontrée par le Samusocial Pointe-Noire, basée sur des caractéristiques socio-démographiques, les modalités de vie dans la rue

et les causes de départ du milieu de vie familial. Elle a été conçue comme une première recherche, destinée à identifier des « points saillants » en tant que pistes de futures études micro thématiques davantage, et spécifiquement, approfondies. Elle s'inscrit dans un objectif de recherche-action dans le domaine de la lutte contre l'exclusion sociale des enfants des rues à Pointe-Noire, afin de renforcer la compréhension et l'analyse du phénomène par tous les acteurs concernés en République du Congo, associations gestionnaires de services, pouvoirs publics et partenaires au développement, et pouvoir ainsi mieux penser, ou repenser, les interventions et les modalités d'accompagnement des enfants et jeunes de la rue, en termes de programmation d'action et d'activités adaptées.

Réalisée et financée dans le cadre du contrat de subvention entre la Communauté Européenne et le Samusocial International, la recherche a été réalisée sur une durée totale de 15 mois. Elle a été réalisée conjointement par un sociologue congolais et l'ancienne directrice du Samusocial Pointe-Noire. Le psychologue du Samusocial Pointe-Noire a complété cette équipe pour apporter une analyse essentielle dans la compréhension de certaines thématiques abordées et des histoires de vie rapportées dans la présente étude. Le travail de recherche a été réalisé sous la coordination technique du Samusocial International, garant du respect des objectifs de recherche-action de l'étude, et en particulier de la coordinatrice des ressources techniques chargée de la supervision et de la finalisation de cet ouvrage collectif. Un comité de pilotage, composé d'acteurs scientifiques et politiques engagés dans la lutte contre le phénomène des enfants de la rue en République du

Congo, a été constitué pour soutenir l'étude dans ses développements, tant par des questionnements que par des recommandations.

La recherche s'est particulièrement appuyée sur les données collectées quotidiennement par l'équipe pluridisciplinaire du Samusocial Pointe-Noire, et issues des paroles des enfants, telles qu'elle sont enregistrées dans la base de données du Samusocial Pointe-Noire, retranscrites dans les dossiers individuels des enfants, les comptes-rendus d'entretiens, les études de cas, avec une valeur déclarative fondamentalement significative de l'importance accordée à chaque situation individuelle rencontrée. Ainsi les professionnels du Samusocial Pointe-Noire sont implicitement mais directement impliqués dans la recherche et ils sont les premiers garants de ses résultats dans la mesure où la relation de confiance qu'ils ont réussie à établir avec les enfants rencontrés permet d'accorder une véritable légitimité aux propos exprimés par les enfants eux-mêmes. Cette recherche peut, à cet égard, paraître atypique<sup>1</sup> ; elle ne fait que toutefois assumer, et perfectionner, une pratique courante des chercheurs qui s'intègrent dans une équipe d'intervention de « terrain » pour avoir accès à des enfants peu enclins à se confier à des « inconnus ».

La présente étude se développe en cinq temps : un premier temps consacré à un essai de décryptage du phénomène des enfants des rues dans le monde et en particulier en République du Congo ; un second temps pour présenter l'étude dans sa problématique, ses hypothèses et

---

<sup>1</sup> Voir également en ce sens, l'étude réalisée par le Samusocial International et le Samusocial Mali, *"Nous venons tous d'une maison"*, 2010, accessible sur [www.samusocial-international.typepad.com](http://www.samusocial-international.typepad.com)

son procédé de recueil et d'analyse de données ; un troisième temps pour mieux connaître la population rencontrée par le Samusocial Pointe-Noire, en termes de caractéristiques socio-démographiques ; un quatrième temps pour mieux comprendre la vie en rue à Pointe-Noire ; et un cinquième temps dédié aux causes, ou plus exactement à la vie familiale de ces enfants dits des rues.

Enfin, l'étude présente des conclusions, sous forme de recommandations, mais aussi et surtout de réflexions à mener collectivement.

Au préalable, il importe de présenter la ville de Pointe-Noire ; une informationsuccincte mais nécessaire pour mieux appréhender une étude sur les enfants de la rue à Pointe-Noire.

### **Pointe-Noire : capitale économique de la République du Congo**

---



Pointe Noire, aussi appelée *Ponton* (la Belle) ou *Ndindji* est l'ancienne capitale de la région du Kouilou. C'est en 1883 que le capitaine français Cordier fonde l'actuelle ville de Pointe-Noire (de son nom portugais Punta Negra) sur les terres du royaume *Vili de Loango*. Pointe-Noire, qui possède un port maritime en eau profonde, prend son essor grâce à la construction du CFCO, le Chemin de Fer Congo-Océan, qui la relie au port fluvial de Brazzaville, à 510 km de distance. Elle est administrativement fondée en 1922. De 1950 à 1959, Pointe-Noire est la capitale du Moyen Congo. En 1959 le territoire du Moyen Congo devient la république autonome du Congo, mais toujours sous administration coloniale française. En raison des troubles socio-politiques qu'occasionnent les premières élections en 1959, Brazzaville devient toutefois la capitale politique. Cela étant, Pointe-Noire demeure encore aujourd'hui le pôle économique du pays : activités portuaires, exploitation pétrolière (3% du pétrole mondial) et concentration des entreprises privées évoluant sur le territoire national (en particulier, Eni Congo, Total&EP Congo, Mag Industries, Minoco, EFC).

Pointe-Noire est une ville estimée à un 1 100 000 d'habitants (en 2007) dont 48% ont moins de 20 ans, et qui compte 33% de chômeurs. La configuration de la ville s'inscrit encore aujourd'hui dans le passé colonial du pays.

De par sa spécificité économique liée à sa situation géographique, Pointe-Noire est, avec la capitale Brazzaville, emblématique d'une grande ville « attractive » pour les enfants et jeunes de la rue. Les actions déployées par le Samusocial avec la Mairie de Pointe-Noire permettent aujourd'hui de pouvoir, sur la base des données collectées,

apporter un éclairage sur une population souvent méconnue et peu reconnue.

## **CHAPITRE 1 - Les enfants des rues : essai de décryptage**

Les travaux d'enquête et d'étude à propos des enfants des rues ont mobilisé à la fois des acteurs professionnels, dits « de terrain », et des acteurs de la recherche académique, parfois en collaboration, dans le cadre d'études commandées. De la problématique des acteurs professionnels en quête d'une terminologie adéquate, essentielle, en particulier, pour leur action de plaider, à celle des chercheurs en quête d'une analyse scientifique de leur objet d'étude, nous proposons ici une synthèse qui témoigne de ce défi en termes de compréhension globale du phénomène des enfants des rues (A). Nous présenterons d'autre part les travaux d'enquête et de recherche menés sur les enfants des rues en République du Congo, et concernant, en particulier, Pointe-Noire.

### **A. D'une situation familiale à une situation sociale**

En premier lieu émerge la volonté des acteurs professionnels de trouver une terminologie adéquate pour renforcer la lisibilité du phénomène des enfants des rues, celui que le programme Inter-NGO Programme for Street Children and Street Youth définissait en 1982 de la manière suivante : *« ceux pour qui la rue (dans le sens le plus large du mot) plus que leur famille est devenue leur maison réelle, une situation dans laquelle il n'y a aucune protection, surveillance ou direction*

*d'adultes responsables*<sup>2</sup> ». Ce programme, impact direct de l'année internationale de l'enfance (1979), a été mis en place par le Bureau International Catholique pour l'Enfance (BICE), afin de coordonner la réflexion et l'action face à un problème en pleine expansion.

En 1985, lors du Forum de Grand Bassam<sup>3</sup>, une distinction est proposée entre un « enfant de la rue » et un « enfant dans la rue »<sup>4</sup>. Une distinction qui perdure encore aujourd'hui et que Bernard Pirot résume ainsi : « *les enfants de la rue désignent ainsi un enfant en rupture totale avec sa famille, dans laquelle il ne peut pas ou ne veut pas retourner, de ce fait il vit et dort en permanence dans la rue [...] A la différence des*

---

<sup>2</sup> "A street children is any girl or boy for whom the street (in the widest sense of the word, including unoccupied dwellings and wasteland, etc.) has become his or her habitual abode and/or source of livelihood; and who is inadequately protected, supervised or directed by responsible adults", Inter-NGO, 1985, cité dans Lusk, M. & Mason, D., "Fieldwork with Rio's Street Children." In Rizzini, I., *Children in Brazil Today: A Challenge for the Third Millennium*, Editora Universitaria Santa Ursula, 1994 (p. 161)

<sup>3</sup> Organisé par l'UNICEF, ENDA Tiers-Monde et le Bureau International Catholique pour l'Enfance.

<sup>4</sup> « *Enfant dans la rue, qui n'y est que temporairement : il n'a pas complètement rompu avec sa famille et y retourne en général la nuit ; il exerce le plus souvent un petit métier pour subvenir à ses besoins, parfois même à ceux de sa famille. Enfant de la rue, permanent, qui n'a pratiquement plus de contact avec les siens et dort dans les nombreux abris qu'offrent la ville, voire en plein air. Ces enfants sont et restent en rupture avec la société des adultes.* » Lors de ce forum apparaît également l'expression d'enfant sous contrôle. « *L'enfant sous contrôle entré dans les rouages des institutions de répression et de réinsertion. De loin les moins nombreux, ce sont les seuls répertoriés, ceux qui apparaissent dans les statistiques et provoquent des réactions officielles* ». Marjvia (collectif "Marginalisation des jeunes dans les villes africaines"), *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique Noire*, Fayard, 1994 (p. 103-104)

*enfants de la rue, les enfants dans la rue ne sont pas en rupture totale avec leur cellule familiale et ils gardent le plus souvent un contact régulier avec leurs parents. Ils passent cependant la grande partie de leur temps dans la rue pour y travailler, jour et nuit s'il le faut »<sup>5</sup>.*

Cette distinction est ainsi fondée sur le degré de la rupture familiale, totale ou partielle, degré révélé par celui de la permanence en rue, absolu ou relatif. La répartition binaire réalisée apparaît toutefois comme insuffisante pour appréhender la pluralité des situations. Ainsi, M. Lusk<sup>6</sup> (1992), dans *Street Children of Rio de Janeiro*, distingue quatre niveaux en fonction du rapport que l'enfant entretient avec sa famille. Il peut s'agir, d'une part, d'enfants issus de familles pauvres qui travaillent dans la rue et retournent chez eux le soir. D'autre part, certains enfants travaillent en rue, ont encore des liens, même très faibles, avec leur famille et ont une propension à la délinquance qui a tendance à s'accroître. En troisième lieu, certains enfants vivent et travaillent avec leurs familles dans la rue. Enfin, les enfants qui ont rompu le contact avec leurs familles, vivent en permanence dans la rue ; seuls ces derniers devraient, selon l'auteur, être qualifiés d'enfants des rues.

Par ailleurs, qu'en est-il des « *enfants en situation de fugue plus ou moins longue* », qui sont en rue mais ne vont peut-être pas y rester ?

---

<sup>5</sup> Pirot B., *Enfants des rues d'Afrique centrale*, L'Harmattan, 2004, p. 17.

<sup>6</sup> Lusk, M. (1992), *Street Children of Rio de Janeiro*. *International Social Work*, 35, 293-305.

Bernard Pirot évoque ainsi l'apparition d'une troisième terminologie, celle de l'enfant « à la rue » c'est-à-dire en situation transitoire<sup>7</sup>.

Dans cette recherche de classification, étroitement liée à la volonté de mieux caractériser l'action de terrain et de mobilisation nationale et internationale, se produit un mouvement inverse, consistant à intégrer les enfants des rues comme groupe constitutif d'une problématique plus globale d'enfance en danger. Sans que la terminologie d'enfant des rues ne soit remise en cause, Institutions Internationales et ONG vont utiliser « enfants en difficulté », « enfants en situation difficile » ou encore « enfants vulnérables » pour désigner un ensemble composite (enfants handicapés, enfants soldats, enfants travailleurs, enfants orphelins, enfants des rues). L'UNICEF, notamment, considère ainsi que les enfants des rues font partie des « enfants en situation difficile » ou encore des « enfants en situations spécialement difficiles<sup>8</sup> » (UNICEF, 1986) et qui nécessitent, de ce fait, une protection spécifique. Selon Judith Ennew<sup>9</sup>, cette terminologie de « enfants en situation spécialement difficile » semble correspondre particulièrement aux contextes africains dans la mesure où elle permet de regrouper « une

---

<sup>7</sup> Ibid, p. 17 ; voir également sur "l'enfant à la rue", Michel Grégoire, dans *Langages et cultures des enfants de la rue*, sous la direction de Stéphane Tessier, Paris, Karthala, 1995 (p. 46-47)

<sup>8</sup> Children in Especially Difficult Circumstances (CEDC), dénomination regroupant les victimes d'apartheid et d'occupation étrangère ; les orphelins et les enfants des rues et les enfants de travailleurs émigrés ; les enfants déplacés et les victimes de désastres naturels et artificiels ; les enfants handicapés, les enfants abusés, les enfants socialement désavantagés et les enfants exploités. Acronyme aujourd'hui entré dans le langage courant.

<sup>9</sup> Ennew, J. "Difficult Circumstances : Some Reflections on 'Street Children' in Africa" *Children, Youth and Environments* 13(1), Spring 2003.

*pluralité de situations sociales spécifiques telles que des enfants ne vivant pas avec leurs familles, travaillant dans des conditions d'exploitation, ou impliqués dans des conflits armés* »<sup>10</sup>. Ces terminologies globalisent toutefois des situations au détriment de la spécificité de chacune d'entre elles, et altèrent, de fait, la lisibilité de la vulnérabilité qu'elles tendent pourtant à rendre davantage visible.

La démarche de classification axée sur le binôme du « dans/de la rue » est par ailleurs critiquée dans la mesure où elle tend à universaliser une terminologie. J. Ennew<sup>11</sup>, notamment, se réfère à la terminologie utilisée par les intervenants de programmes d'action, comme à Addis Abeba où l'expression « sans-abrisme » semble être préférée à celle d'enfants des rues.

La critique de l'universalisme touche également à la conception même de l'enfance, considérée comme une construction sociale des pays du Nord, imposée aux pays du Sud, alors que les enfants peuvent être considérés comme des individus propres ayant diverses expériences de l'enfance<sup>12</sup> (Ennew, 2003). La critique s'adresse par ailleurs à une

---

<sup>10</sup> *"it is particularly pertinent in African contexts that "Difficult Circumstances" implies a number of specific social circumstances such as children who do not live with their families, who work in exploitive conditions, or are involved in armed conflict."*, Ennew, J., op. cit., 2003 (p.8)

<sup>11</sup> Ennew, J., *Street and Working Children: A Guide to Planning (Development Manual 4)*. Save the Children, 1994

<sup>12</sup> *"The Child" is used as an ideological control within state socialization processes, such as social work practice. The construct is also exported to the South, in a process some have called "globalisation" through international agencies, media, cultural control mechanisms, an even international human rights treaties, such as the United Nations Convention on the rights of the Child [...] The Man or The Woman; so it is the best to recognize that children are individuals who experience a variety of childhoods in different ways"* (Ennew, 2003).

définition universelle de l'enfance, fondée sur une considération juridique. Aux termes de la Convention relative aux Droits de l'Enfant, en effet, est considéré comme un enfant « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est appliquée » (ONU, 1989, p.1). L'enfance regroupe ainsi un ensemble d'individus, selon un critère juridique, celui de la minorité civile. Le concept d'enfant implique toutefois des déterminants culturels qui peuvent alimenter la conflictualité des représentations sociales (Stoecklin, 2000, p. 34). Cette critique est également exprimée par Marie Morelle, selon laquelle doivent être considérés comme enfants, « *des personnes reconnues immatures par leur environnement social du fait, entre autres, de leur incapacité à fonder une famille, à en assumer la charge financière* ». Préciser une limite d'âge s'avère ainsi « *trop arbitraire* » dès lors qu'il importe de se référer « *à la division des pouvoirs au sein d'une société* » (Morelle, 2007, p. 19).

Au-delà de la classification « dans/de la rue » fondée sur le degré de rupture familiale et caractérisée par le degré de permanence de vie en rue, c'est la terminologie même d'enfant des rues qui est finalement critiquée, parce qu'elle induit une certaine approche de l'enfant, parce qu'elle n'approche pas assez sa diversité, sa complexité.

Par exemple, l'ONG Human Rights Watch<sup>13</sup>, dans son rapport 2005 sur les enfants des rues en République Démocratique du Congo, évoque « *les enfants vivant et travaillant dans la rue, dépourvus de l'attention et de la protection de leurs parents* » ; ceci permet de rompre avec une

---

<sup>13</sup> Human Rights Watch, *Quel avenir? Les enfants de la rue en République Démocratique du Congo*, 2005

habitude de langage qui finit par dissimuler la réalité qu'elle est censée désigner.

Dans sa résolution (A/HRC/16/L.13/Rev.1 amendé) du 7 mars 2011<sup>14</sup>, le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies invite les Etats à adopter une approche holistique du phénomène des enfants vivant et/ou travaillant dans les rues dans le contexte de stratégies d'ensemble pour la protection des enfants en condamnant fermement les violations et abus à leur encontre, "y compris la discrimination, la stigmatisation et le manque d'accès aux services de base, dont l'éducation et les services de santé de base, ainsi que toutes les formes de violences d'abus, de maltraitance et de négligences dont ils sont victimes, telle que l'exploitation, la violence sexiste, la traite, la mendicité forcée, les travaux dangereux, le recrutement forcé par les forces armées et groupes armés, les disparitions forcées et les exécutions extrajudiciaires". Nous retrouvons ici l'idée de la protection d'enfants qui, de par leur situation de travail et/ou de vie en rue, sont spécifiquement vulnérables.

L'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE) a également proposé une nouvelle terminologie<sup>15</sup> dans la mesure où « enfants de la rue » et « enfants dans la rue » sont des « *définitions « objectives » [qui] réduisent l'enfant à un objet sur lequel on va intervenir selon des modalités définies en-dehors de son propre avis* ». Une définition « *subjective* » lui est substituée, « *impliquant de se mettre à l'écoute du sens que les acteurs, et en premier lieu les enfants eux-mêmes, donnent à leurs*

---

<sup>14</sup> [http://www.droitshumains.org/ONU\\_GE/conseilddh/11/16\\_clojure.htm](http://www.droitshumains.org/ONU_GE/conseilddh/11/16_clojure.htm)

<sup>15</sup> Institut International des Droits de l'Enfant, *Enfants en situation de rue*, 2008. [www.childsrights.org](http://www.childsrights.org)

*situations : Les enfants en situations de rue sont ceux pour qui la rue est devenue une considération majeure ». « Lorsque la rue est pour lui une préoccupation majeure, on peut dire que l'enfant est en situation de rue. Pour cela, il faut d'abord évidemment passer par l'écoute de l'enfant. La préoccupation de l'enfant doit être entendue. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut conclure au fait que la rue est, ou non, une considération majeure pour tel ou tel enfant. Cela se laisse déduire de divers aspects de l'expérience de l'enfant : activités, motivation, identité, relations, etc. Lorsque ces aspects gravitent autour de l'espace-rue on peut donc dire que la rue est devenue une référence majeure pour l'enfant. »*

Cette remise en cause terminologique est fondamentalement destinée à considérer ou reconsidérer l'enfant comme sujet, comme acteur, et non plus comme « un objet de ou dans l'objet « rue ». » Cette définition doit « permettre, à partir du parallélisme avec l'art. 3 de la CDE, de faire passer l'enfant de circonstances actuelles ou passées problématiques (la rue), à un projet à venir constructif. »<sup>16</sup>

Cette évolution est une résultante du développement de la recherche en sciences sociales qui a fait émerger l'enfant des rues sur la scène des acteurs sociaux, en particulier avec le travail de Riccardo Lucchini en Amérique latine à partir des années 1990 dans le cadre d'une « sociologie de la survie » (Lucchini, 1996)<sup>17</sup>. En s'intéressant à la diversité des causes, des conditions et des formes de vie des enfants de

---

<sup>16</sup> Article 3 de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant qui stipule que dans toute décision concernant l'enfant, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

<sup>17</sup> Lucchini, R., *Sociologie de la survie : l'enfant dans la rue*, Presses Universitaires de France, 1996

la rue, Riccardo Lucchini remet en cause ce qu'il estime une « catégorie sociale » généralisante et imprécise qui n'a pas pris en compte la complexité des situations individuelles. Le système enfant-rue qu'il développe<sup>18</sup> s'articule autour de différents champs (famille, programme d'assistance, école, rue) entre lesquels l'enfant alterne, tout en ayant comme champ principal, la rue. Le départ dans la rue est le résultat d'une combinaison entre des contraintes externes qui poussent l'enfant vers la rue et son propre choix de partir. R. Lucchini développe une analyse des trajectoires des enfants en se référant à la « carrière », construite selon des étapes franchies par l'enfant, dans sa vie en rue ; un enfant acteur, qui développe des stratégies et des compétences. En tant qu'acteur social, « *l'enfant de la rue n'est pas uniquement une victime impuissante et totalement indépendante de son environnement. Il est aussi un acteur aux stratégies de survie multiples et qui utilise la rue de manière créatrice* »<sup>19</sup>.

Dans cette perspective de situation sociale, trois dimensions de la vie en rue sont particulièrement prégnantes dans la littérature sur les enfants des rues : le groupe, l'activité économique, la culture de rue, ce qui manifeste, d'une certaine façon, les tentatives d'une mise en exergue d'une dynamique de vie relationnelle, économique et culturelle.

La vie en groupe est d'emblée apparue comme une forme, a priori, d'organisation sociale. Dans son étude à Nairobi, F. Dallape, en parlant de la survie des enfants en rue, déclare ainsi : « *il est nécessaire de s'organiser pour survivre. Alors qu'à l'intérieur de la même bande, il*

---

<sup>18</sup> Repris notamment par Stoecklin, D., *Enfants des rues en Chine*, Karthala, 2000

<sup>19</sup> Lucchini, 1996, p. 14

*existe un grand esprit de solidarité, entre différentes bandes, c'est la compétition et la bagarre » (Dallape, 1990, p. 36). J. Meunier (1989), à propos de la « gallada » à Bogota, rassemblant dix à quinze enfants en un espace donné, attractif avant tout pour les potentialités économiques, précise toutefois : « [...] ni un clan, ni une fratrie, ni une tribu. Rien non plus d'un groupuscule ou d'un gang. [...] La gallada est instable et divisée [...] Pour un oui ou pour un non des conflits la partagent [...] Un geste d'humeur, trop d'autorité ou d'injustice, suffisent à provoquer une crise. Le groupe se détraque, se dissocie. La gallada se disperse... » (Meunier, 1989, p. 126 et 134). A Abidjan, « la majorité des groupes d'enfants évoluent en réseaux dans la rue, caractérisée par une faible hiérarchisation, une définition diffuse des rôles attribués à chacun d'entre eux, une cohésion restreinte, une instabilité du groupe et une appartenance transitoire et instable, qui leur permettent de se mouvoir dans un certain anonymat. C'est par rapport à celle-ci que se manifestent les valeurs de la solidarité et de compétition » (A. Sissoko, in G. Herault, P. Adesanmi, 1997, p.267)*

R. Lucchini évoque « *une nouvelle sociabilité* » et distingue les différents rassemblements selon les niveaux de sociabilité collective en « bande », « réseau », « near group », « in group » ; y figurent notamment les fonctionnalités attribuées par les enfants aux groupes et les densités des liens qui les structurent (Lucchini, 1996). Selon Lucchini, la régulation au sein du groupe repose sur la réputation : « *La réputation de l'enfant dans son réseau est fonction des compétences et des habilités qui lui sont reconnus. Il y a donc une hiérarchie des réputations qui est l'équivalent fonctionnel de l'organisation hiérarchisée des bandes avec un leadership centralisé. C'est en effet cette distribution différentielle des réputations qui assure l'ordre dans le*

*réseau et non pas des relations réglées par la soumission à un chef »*  
(Lucchini, 2001, p. 79).

Le groupe d'enfants des rues apparaît ainsi comme une variable constante, une forme de sociabilité précaire ou significative d'une sociabilité. Cette capacité à se regrouper permettrait également aux enfants, selon S. Tessier, de renforcer leur visibilité sociale (Tessier, 1998, p. 56).

Outre la vie en groupe, l'activité économique des enfants des rues fonde également un dénominateur commun. Si « l'enfant des rues-type » n'existe pas, la figure de l'enfant mendiant incarne bien, en revanche, une représentation sociale, dont l'universalité ne semble pas avoir été contestée, de l'enfant des rues. La mendicité s'avère à la fois facteur unificateur des sous distinctions (enfants dans/de la rue) et perturbateur, par là même, d'une approche différenciée de la population dite des enfants des rues. Pourtant la mendicité est bien une variable de répartition, celle de l'âge.

Apanage des plus jeunes, la mendicité est une pratique qui décline avec la « vieillesse » de l'enfant. Plus les enfants des rues se rapprochent physiquement d'un adulte, moins ils semblent susciter une pitié rémunératrice. Par ailleurs, *« l'enfant qui demande l'aumône se sent aussi jugé par les enfants qui, tout en fréquentant la rue, ne mendient pas. Il y a un effet de stigmatisation de la part de ses pairs qui est ressenti très fortement par l'enfant qui mendie. Les enfants de la rue parlent avec commisération et souvent avec dédain de celui qui pratique la mendicité comme source principale de revenu. Mendier systématiquement correspond à manifester publiquement un statut de*

*dépendance* » (Lucchini, 1996, p. 133). Les plus grands ne peuvent plus mendier, les plus « fiers » ne veulent pas mendier<sup>20</sup>...

Dans une approche anthropologique et ethnographique, T. K. Biaya<sup>21</sup> identifie une série d'appellations utilisées par les enfants des rues à Kinshasa, qui combine une classe d'âge en rapport avec l'activité source de revenus. Des plus petits qui vivent de mendicité aux jeunes adultes impliqués dans une délinquance organisée, les appellations, utilisées par les jeunes eux-mêmes pour se distinguer, diffèrent : « *les moineaux* » (4-7 ans), mendient à tour de rôle et partagent leur butin ; les « *bana-shege* » (9-12 ans), mendient de l'argent ou de la nourriture en apitoyant les passants ; les « *bana-imbwa* » (13-17 ans), aident au chargement et au déchargement des bateaux industriels et commerciaux ; « *les phaseurs* » (17-20 ans) sont des jeunes vivant de vols à la tire, d'agression contre les passants ; « *les ngiriba* » (20-30 ans) organisent des agressions et vols.

L'incidence de l'âge sur l'activité économique opèrerait également une répartition des lieux. Dans son étude à Antananarivo et à Yaoundé, Marie Morelle souligne ainsi que « [...] *travailler dans les marchés est globalement « réservé » aux plus petits qui inspirent encore confiance aux ménagères. Leurs sourires, leurs yeux qui savent se faire implorants encouragent les clientes à les prendre en pitié. Leur attitude oscille entre compassion et inquiétude [...]* » (Morelle, 2006, p. 129). Une

---

<sup>20</sup> Voir également, et notamment, Biaya, T.K., « Kinshasa : anomie, ambiance et violence », in G. Herault, P. Adesanmi, *Jeunes, cultures de la rue et violence urbaine en Afrique*. Paris Karthala. ; M. Merienne Sierra, *Violence et tendresse: les enfants de la rue à Bogota*, Paris, L'Harmattan, 1995.

<sup>21</sup> Biaya, T.K., « Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine (Addis Abeba, Dakar et Kinshasa) », *Politique Africaine*, n°80, 2000

classification spatio-économique est ainsi réalisée (Morelle, 2006, p. 97-103) : des espaces polyfonctionnels (les gares et les marchés), des lieux irrésistibles (les boîtes de nuit et les cinémas), une activité des centres villes (la mendicité), une activité acceptable à toutes sortes d'espaces (le vol).

Les recherches sur la vie en rue se sont enfin intéressées à la « culture de rue » ou « sous culture de la rue »<sup>22</sup>. Biaya (2000), dans son analyse *Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine* : « en Afrique urbaine, l'émergence de la notion de culture de la rue est inséparable de celle du jeune, comme acteur social ». Dans une dynamique socio-historique, les jeunes citadins se réapproprient « les loisirs » tout en les modifiant à leur compte. Cette ré-appropriation par les enfants des rues devient le fondement même d'une culture de la rue : « *il exprime la violence d'une revendication et se construit une légitimité dans l'espace public* » (Biaya, 2000, p. 14). A ce titre, dans un espace interactionnel, Marie Morelle souligne également que « *les enfants de la rue se meuvent dans une sous-culture urbaine juvénile dans laquelle ils puisent des référents identitaires* » (Morelle, 2007, p. 188).

Pourtant, comme l'analyse Marie Morelle, « *habiter la rue* » et « *être* » par la rue interroge la capacité de ces enfants à habiter et « *à se construire dans la rue sans habitat* » (Morelle, 2007, p. 343). Si le quartier représente le territoire des habitants dans la ville, la rue est « *un espace public libéré de tout contrôle d'ordre familial et*

---

<sup>22</sup> Voir notamment : Tessier S., *Langages et cultures des enfants de la rue*, Karthala, 1994 ; Biaya T. K. *op. cit.* ; Dramé, F., *Nandité. Enquête sur les enfants des rues à Dakar*, Samusocial International & Samusocial Sénégal, 2010.

*communautaire [...] « Etre » de la rue, à la différence du quartier, ne permet pas « d'habiter » » (Morelle, 2006, p. 358).*

Le paradoxe est bien celui-ci : des enfants vivent en rue, mais la rue peut-elle être considérée comme un lieu de vie ? Un paradoxe également absent des travaux d'enquête et de recherche menés sur les enfants des rues en République du Congo.

## **B. Les enfants des rues en République du Congo : pauvreté et sorcellerie**

Le phénomène des enfants des rues devient particulièrement apparent en République du Congo à partir des années 1980 en lien avec la crise que connaît le pays, une crise économique profonde liée à la chute des prix des matières premières, suivie de la mise en place des plans d'ajustements structurels et d'une chute brutale du PIB de moins 37% entre 1984 et 1987. Beaucoup de familles plongent dans la précarité et dans certains foyers, les enfants sont mis à contribution de l'économie familiale, notamment par la mendicité (Libali et al, 2000, p. 7). Le passage d'un régime politique marxiste au multipartisme est suivi de troubles sociopolitiques graves. Cette rupture engendre des dysfonctionnements à tous les niveaux : scolaire, familial, sanitaire, etc.... Sur le plan scolaire, le taux de fréquentation au primaire qui était l'un des meilleurs en Afrique sub-saharienne (100%) chute à 40% (Libali et al, 2000, p. 8). Ainsi, « *les couches familiales qui continuent à s'accrocher à l'idéologie intégrative de la famille doivent se rendre*

*compte à l'évidence que chaque membre de la famille doit participer au système de débrouillardise » (Libali et al, 2000, p. 3).*

En République du Congo, les informations sur les enfants des rues relèvent essentiellement de rapports et de documents qui traitent majoritairement des causes de la présence en rue, des activités qu'ils y exercent pour survivre, et des différentes situations de violence auxquelles ils sont exposés.

Ainsi, l'UNESCO, en 2000, pour appuyer l'Union pour l'Etude et la Recherche sur la Population (UERPOD), a réalisé une enquête sur la réinsertion sociale des enfants de la rue à Brazzaville (Libali B. et al., Brazzaville : UNESCO et APTS, mars 2000). Cette enquête a concerné 778 enfants pré-identifiés par un recensement et ainsi définis : *« des sujets qui échappent au contrôle de toute structure, même familiale et vivant jour après jour grâce aux revenus tirés de la mendicité, du larcin ou de certaines activités comme le lavage des voitures, la vente des friandises, etc... ».*

L'étude fait ressortir que 43,1% des enfants sont originaires de Brazzaville et 35,3% de Kinshasa. Deux catégories d'enfants déterminées par leur stratégie de survie ont été identifiées : celle des enfants qui n'ont pas d'activité régulière - ils vivent du vol, du vagabondage et de la mendicité - et celle des enfants qui ont une activité régulière - petits travaux faiblement rémunérés. La mendicité représente 28,3% des activités citées par les enfants. Parmi les « travailleurs » 15,4% sont chargeurs de bus, 15,3% porteurs de colis et bagages dans les marchés, les ports et les gares, 4,8% cireurs de chaussure et cordonniers ambulants et 2,8% laveurs de voiture. Les activités commerciales représentent 23% des activités citées par les

enfants (vente des sachets plastiques, des yaourts, d'eau en sachet, d'essence, de cigarette, de gâteaux et d'arachides).

La même année (2000) est publié un article intitulé « *Les déterminants du phénomène des enfants de la rue* », par Nkouika G, Libali B., Mafoukila C., à Brazzaville. Produit par l'Union pour l'Etude et la recherche sur la population (UERPOD), cette analyse résulte de la même enquête menée auprès des 778 enfants de la rue à Brazzaville. L'analyse de leur situation familiale fournit les données suivantes : 47% de ces jeunes ont un parent décédé ; 28,3% entretiennent des relations avec leurs parents régulièrement ; 35,6% sont en rupture totale. Les causes d'arrivée en rue seraient liées au « suivisme des amis » pour 31,4% d'entre eux et à l'expression d'une décision personnelle pour 57,3%. Enfin, 32% des jeunes disent rester dans la rue car elle leur permet de gagner de l'argent (32%), ou parce qu'ils ne savent pas où aller en dehors de la rue (30%).

En 2003, l'ONG International Rescue Committee (IRC) réalise un recensement et une enquête sur les enfants de la rue à Brazzaville et à Pointe-Noire avec le concours de l'UNICEF et de plusieurs ONG congolaises (IRC/UNICEF, Brazzaville, Janvier 2003). Cette enquête a été menée auprès de 733 enfants de la rue à Pointe-Noire et à Brazzaville, pré-identifiés par un recensement. Selon les résultats de cette enquête, 95% des enfants de la rue sont des garçons, 49,1% des enfants sont originaires de Kinshasa et 44,8% du Congo Brazzaville dont 61,2% d'entre eux sont originaires du Pool, la région du sud du pays. Leur âge est compris entre 13 et 15 ans pour 35% des interviewés, entre 16 et 21 ans pour 22% et entre 9 et 12 ans pour 19%. Au moment du recensement d'IRC, la plupart des enfants disent être dans la rue depuis six mois à un an ou plus de 2 ans. Les raisons principales déclarées à

propos de leur arrivée dans la rue sont à 40% d'ordre personnel, c'est-à-dire liées à des problèmes de maltraitance, de bagarres, de divorce/séparation/décès des parents, à l'accusation de sorcellerie et enfin au manque d'affection. Les raisons économiques représentent 23% des causes qui ont entraîné le départ du foyer familial. L'enquête a montré avec précision que les jeunes vivent de nombreux problèmes de violence et d'insécurité. 25,4% des jeunes trouvent qu'il y a beaucoup de bagarres dans la rue, 19,17% évoquent des problèmes d'insécurité, 16,9% parlent de soucis pour dormir dans la rue, enfin 14,8% craignent la violence des hommes en uniforme (militaires ou policiers). A Brazzaville, la moitié des enfants dit avoir été battue au moins une fois.

Si ces enquêtes ont permis de mesurer une problématique, elles s'avèrent en revanche insuffisantes pour comprendre la complexité des problématiques individuelles. La pauvreté de la recherche peut trouver une explication dans une forme de monopolisation de l'attention portée sur la question des enfants dits sorciers, une question qui a accaparé les analyses sur l'enfance en danger dans cette région d'Afrique.

### **Les enfants accusés de sorcellerie**

En anthropologie politique et en sciences politiques, la thématique de la sorcellerie en Afrique a été largement exploitée pour montrer les relations entre l'imaginaire, l'Etat et la politique nationale ou locale. A ce titre, l'anthropologue Peter Geschiere, met en exergue, au Cameroun, les effets paradoxaux de la sorcellerie, dans sa capacité à promouvoir le contrôle de l'Etat sur les pouvoirs locaux ou au contraire à affirmer l'autonomie des communautés rurales, et sa fonction, de ce fait, d'outil politique (Geschiere, 1995). Chabal et Daloz (1999), par

ailleurs, postulent que la sorcellerie, dans sa représentation actuelle, serait une réaction face aux crises politiques et économiques, en lien avec la mondialisation en Afrique, fonctionnant comme un processus de retour à la culture traditionnelle.

*« Les nouvelles formes que prend l’imaginaire de la sorcellerie se développent dans un contexte marqué par un double processus de destruction et de reconstruction du capital social. Si les éléments concourant à la destruction sont nombreux (guerre civile, crise économique, SIDA, etc.), ceux participant à sa reconstruction relèvent pour beaucoup du rôle des Eglises, et particulièrement des mouvements néo-pentecôtistes »* (Ballet, Dumbi & Lallau, 2009, p.55). *« Cette dimension magico-religieuse des stratégies de survie conduirait ainsi à l’apathie, à la résignation. Et le recours systématique à cette causalité magico-religieuse réduirait l’autonomie des personnes en influençant leurs préférences et en induisant un enchâssement parfois beaucoup plus prégnant que celui vécu au sein des familles. Sur ce dernier point, il est notable de constater que certains pasteurs engagent leurs adeptes à se dégager de l’influence de leur famille naturelle et à se limiter à leur nouvelle « famille dans le Christ » »* (Ballet, Dumbi & Lallau, 2009, p. 49).

Le monde de la magie perçu comme le « Deuxième Monde » connaît, en effet, depuis ces vingt dernières années de profondes mutations : dans le « Deuxième Monde » et les « Enfants-Sorciers »<sup>23</sup>, Filip De Boeck montre que contrairement à l’image traditionnelle de la sorcellerie, faisant essentiellement référence à des adultes, souvent des personnes âgées, les enfants sont désormais au cœur de ce « Deuxième

---

<sup>23</sup> Politique Africaine 80 (décembre 2000) pp. 32-57

Monde » dans plusieurs pays africains. Mike Davis (2006) date l'apparition de ce phénomène, en ce qui concerne Kinshasa, au début des années 1990 et constate que ces enfants accusés de sorcellerie sont très généralement issus de familles très pauvres. Englund (2007), au Malawi, note que dans de nombreux cas, lorsque la mère de famille n'est pas la mère biologique, le recours aux accusations de sorcellerie des enfants semble se pratiquer davantage. Madungu Tumwaka (2002) constate que sur un échantillon de 350 enfants accusés de sorcellerie en RDC, 80% ont vécu dans des familles où le chef de famille n'était pas leur parent biologique. Des enfants qui seraient perçus comme une charge économique, et accusés de sorcellerie...

Selon ces sources (Ballet, Dumbi & Lallau, 2009 ; Tonda, 2008), des milliers d'enfants accusés de sorcellerie sont chassés de leur foyer et deviennent de plus en plus nombreux à vivre dans les rues, notamment, de Kinshasa, Lubumbashi, Brazzaville, Pointe Noire. D'un point de vue géographique et politique, les pays concernés par ce phénomène (RDC, Angola et République Populaire du Congo) sont également ceux qui subissent ou ont subi des changements politiques, des conflits et guerres civiles, et des mobilisations miliciennes des enfants. Ce phénomène semble s'étendre de plus en plus (RCA, Cameroun, Nigeria, Liberia, Sierra Léone).

Les Eglises chrétiennes de mouvance pentecôtiste et prophétique, jouent un rôle important dans la diffusion et la légitimation des craintes liées à un pouvoir sorcier des enfants. En confirmant ces craintes, elles les valident et se proclament ainsi comme détentrices d'un pouvoir, celui de l'exorcisme, dont elles filment les séances, la diffusion des vidéos contribuant ainsi à prouver leur pouvoir divin (Davis, 2006). Ces

Eglises utilisent, en effet, les outils médiatiques pour promouvoir leur « offre » religieuse (Ballet, Dumbi et Lallau, 2009, p.49).

*“Le principal pouvoir accordé à l’enfant sorcier est d’agir à partir de monde invisible d’une manière néfaste sur le monde visible”* (Cimpric, 2010, p. 22). L’enfant sorcier a le pouvoir, selon les représentations, de provoquer des maladies (diarrhée, paludisme, tuberculose, VIH...) à un membre de la famille qu’il doit « sacrifier » auprès de ses « complices » sorciers. Ils sont également accusés de provoquer le malheur général, la pauvreté, le chômage... autant de représentations fortement véhiculées par les chaînes télévisées évangélistes. Ces églises véhiculent aussi l’idée que ces enfants ont la capacité de se transformer en animal (hibou, cafard, serpent, souris...) afin qu’ils puissent s’introduire dans la maison des victimes. Des récits racontés aux enfants – allant jusqu’à les convaincre – et qu’ils reproduisent, provoquant ainsi la peur au sein de leur entourage (De Boeck, 2000).

Selon les pasteurs évangéliques, les enfants dans les rues des villes du Congo Brazzaville portent en eux des « esprits malfaisants » (Nzapada, 2007). Une étude menée en 2006 par l’ONG Human Rights Watch rend particulièrement compte de l’intrication entre « enfants sorciers » et enfants des rues à Kinshasa (HRW, 2006).

En se référant à « *l’effet contraignant et réel de la croyance comme fondement de la situation qui produit l’enfant sorcier* », Tonda analyse alors le phénomène de la manière suivante : « *L’enfant sorcier doit donc être tué parce qu’il est l’image hideuse de la sortie de la culture traditionnelle hors d’elle-même, hors de ses codes, dans un contexte d’emballage de l’histoire, de dépassement des limites, d’intensification des flux, d’excès de circulation des images des médias,*

*et que les administrateurs de la créance appréhendent comme un contexte dominé par le Diable [...] C'est donc la puissance de la créance, à travers le principe de réalité qu'elle impose à tous, mais toujours de manière inégalitaire, dans une situation d'emballement de l'histoire, qu'on appelle la mondialisation ou la globalisation, qui aboutit à la production à la fois symbolique et réelle des enfants sorciers, enfants excédentaires, organes par excès, excroissances organiques par défaut de nourriture et qu'il faut détruire » (Tonda, 2008, p. 339-340).*

Enfants des rues : enfants « sorciers » ? L'accusation de sorcellerie comme cause externe du rejet familial ou prétexte familial d'exclusion d'enfants indésirables ? L'intrication des phénomènes enfants des rues et enfants accusés de sorcellerie est une réalité ; cela ne doit toutefois pas occulter l'existence d'un phénomène des enfants des rues, relié à d'autres causalités, en République du Congo comme dans la plupart des pays du monde.

Enfant des rues, dans/de la rue, en situations de rue, vivant et/ou travaillant en rue, les tentatives de construction et de déconstruction d'une typologie catégorielle sous le prisme de la situation familiale et de la situation sociale permettent d'entendre un fait de société. L'enjeu est que les sociétés concernées entendent la réalité des faits. C'est l'objet de cette recherche avec le Samusocial Pointe-Noire.



## CHAPITRE 2 : méthodologie de la recherche

La commande de l'étude a défini le cadre (les enfants des rues rencontrés par le Samusocial Pointe-Noire) et l'objectif (renforcer la compréhension du phénomène des enfants de la rue à Pointe-Noire dans l'optique de développer le plaidoyer) de l'étude. La méthodologie de la recherche est ci-après présentée et organisée de la manière suivante :

- De la problématique aux hypothèses (A)
- L'interaction méthodique (B)

### A. De la problématique aux hypothèses

L'expression « enfants des rues » pose d'emblée la question symbolique d'une appartenance à la rue. Il est bien évident que « *la rue n'a jamais fait d'enfants* » comme s'est très justement exprimé Rodriguo, 9 ans, lors de nos premières rencontres avec des enfants des rues à Pointe-Noire<sup>24</sup>. Ils la « *fréquentent* » (Rodriguo, 9 ans), ce qui interroge également, dans la mesure où comme nous l'avons précisé dans l'introduction générale, les enfants que nous avons rencontré avec le Samusocial Pointe-Noire, passent jour et nuit en rue ; ils vivent en rue.

---

<sup>24</sup> Entretien du 12 octobre 2009.

L'enfant se meut ainsi dans un espace-temps dans lequel il entretient des relations aussi bien physiques avec le territoire de la ville que sensibles avec les individus qu'il y rencontre. Que constitue l'espace-rue pour l'enfant dit des rues ? Comment ce qui apparaît d'emblée comme un non-lieu de vie peut-il être un espace vital pour lui ? C'est à partir de cette problématique que nous avons construit notre corpus de recherche en formulant au préalable les hypothèses suivantes :

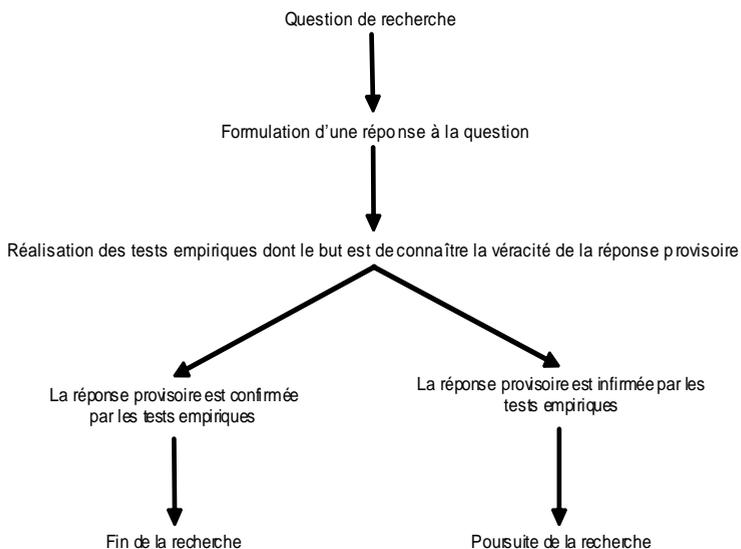
- L'espace-rue est territorial : les enfants des rues sont davantage des enfants « de territoires dans la ville », les territoires sont choisis et conditionnent le lien social des enfants (la formation de groupes d'enfants des rues et les relations entretenues avec la société en général).
- La vie en rue n'empêche pas le lien enfant-famille mais la vie familiale conditionne le lien enfant-rue.

La problématique définie et les hypothèses formulées, nous avons opté pour une démarche méthodologique hypothético-déductive<sup>25</sup>, démarche à même de permettre l'administration de la preuve la plus « vraie » en rapport à nos hypothèses.

La démarche hypothético-déductive se présente de la manière suivante (schéma simplifié) :

---

<sup>25</sup> Dépelteau, 2000, La démarche d'une recherche en sciences humaines, p. 63.



Dans ce cadre, nous avons procédé en trois phases.

Nous avons rassemblé un ensemble d'ouvrages, revues scientifiques, publications, journaux et informations Internet afin de produire un état de l'art sur la question des enfants des rues, en République Populaire du Congo en particulier, ainsi que sur les questions de l'urbain en général.

Dans la seconde phase, nous avons défini des méthodes de collecte, collecté et analysé, des données quantitatives et qualitatives. Concernant les données quantitatives, nous connaissons l'existence de

données pré collectées, celles enregistrées par les travailleurs du Samusocial Pointe-Noire sur une base de données mise en place à la création de l'association. Le choix avait donc déjà été fait, en accord avec le Samusocial Pointe-Noire, d'exploiter cette base de données. Concernant les données qualitatives, nous avons opté pour des groupes focaux et des entretiens individuels en particulier pour collecter l'information sur les modes de vie en rue. Nous avons également choisi d'utiliser des données qualitatives produites par l'équipe du Samusocial Pointe-Noire (études de cas).

Enfin, dans une troisième phase, nous avons procédé à la confrontation des analyses effectuées selon une interaction des méthodes quantitatives et qualitatives.

## **B. L'interaction méthodique**

Nous présentons ici les différentes méthodes et techniques utilisées pour la mise en œuvre de la démarche scientifique.

### **1) L'analyse quantitative**

Outil nécessaire pour la compilation des informations, la base de données (BDD) du Samusocial Pointe-Noire est le dispositif central permettant le traitement et l'analyse des données collectées à partir du

travail de terrain réalisé au cours « des maraudes » de nuit ainsi que pendant les activités de jour. Elle décompte et enregistre deux types d'information : les données sur l'activité du Samusocial Pointe-Noire et les données sur les personnes rencontrées par le Samusocial Pointe-Noire.

L'information est collectée par les intervenants médico-psychosociaux qui disposent de huit fiches permettant de guider l'information recueillie :

- au sujet de l'activité de jour ou de nuit des équipes
- auprès d'un enfant
- auprès d'un tiers : personne de la famille ou autre de l'entourage de l'enfant

Le dispositif est scindé entre d'une part, une BDD remplie par les travailleurs sociaux (BDD sociale), et d'autre part, une BDD remplie par les travailleurs médicaux (BDD médicale), et chaque BDD est constituée de deux fichiers Excel : un fichier « personne » et un fichier « activité ». Pour les besoins de notre étude, seuls les fichiers « personne » et « rencontre » de la BDD sociale ont été exploités car eux seuls fournissaient des données pertinentes au regard de notre problématique.

Celles-ci contiennent plusieurs indicateurs que l'on peut regrouper en quatre grands groupes :

- La caractérisation de l'individu : nom et prénom, date et lieu de naissance, âge, sexe, langue(s) parlée(s) ; pays de naissance, nationalité, obédience religieuse, scolarisation ;
- La situation familiale : composition familiale, nombre de frères et sœurs, rang dans la fratrie, profession des parents ;
- La situation en rue : raison d'arrivée en rue, date d'arrivée, source de revenus, structures fréquentées, consommation de drogue et fréquence de consommation.
- La relation avec le Samusocial Pointe-Noire : période de travail des équipiers, cadre de la rencontre, site de la rencontre, type de site pour l'utilisateur, type de prise en charge et orientation éventuelle.

Précisons ici que l'objectif premier des fiches de recueil des données n'est pas leur entrée dans la base de données pour le suivi et l'analyse de l'information, mais avant tout de constituer les dossiers individuels des enfants pris en charge par le Samusocial Pointe-Noire, afin notamment de garantir la qualité de leur suivi médico-psychosocial. C'est pourquoi, pour améliorer continuellement la qualité de ces dossiers et donc du suivi, ces fiches ont régulièrement évolué, et la base de données a été, en conséquence, révisée.

Au regard de la présente étude, c'est l'information concernant directement l'enfant qui nous intéressait. Elle a été collectée essentiellement grâce à la « fiche d'identification » qui fait notamment état des caractéristiques socio-démographiques des enfants rencontrés (sexe, âge, information sur l'éducation, la famille, etc).

Ces données sont le résultat de 4 années de collecte. Mais dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons exclusivement aux années 2008 et 2009, période au cours de laquelle la BDD n'a pas été révisée, et qui permet de ce fait une agrégation des données, qui comptabilisent 338 enfants différents pris en charge par le Samusocial Pointe-Noire.

## **Recueil de l'information sur les fiches**

Lorsque l'équipe arrive sur un « site »<sup>26</sup>, le chauffeur accueillant social contrôle la sécurité du site avant que l'équipe constituée, en outre, d'un travailleur social et d'un soignant, ne l'investisse. C'est à lui qu'incombe aussi la responsabilité de la surveillance du site pendant le travail des autres membres de l'équipe. Les travailleurs médicaux administrent les soins dans les véhicules et remplissent les fiches médicales de suivi tandis que les travailleurs sociaux font des entretiens avec l'enfant ou le jeune, à l'initiative de l'enfant ou du travailleur social, et systématiquement sur la base volontaire de l'enfant. Lorsque l'équipe rencontre un enfant pour la première fois, elle tente toujours de l'informer du rôle du Samusocial. Lorsque la situation de l'enfant le permet, l'enfant sera entretenu par un des deux professionnels social ou médical qui remplira alors une fiche d'identification. Sur chaque site où l'équipe intervient, le travailleur social reporte sur la fiche « activité de nuit » le nombre d'enfants rencontrés, le nombre de soins médicaux réalisés ainsi que le nombre d'entretiens effectués. A la fin de la maraude ou de la tournée de jour, les informations majeures sont reportées dans les cahiers de transmissions et les différentes fiches sont archivées dans des classeurs pour une exploitation ultérieure.

---

<sup>26</sup> Terme utilisé par l'équipe pour désigner les lieux de regroupement des enfants.

## **Saisie des données**

Chaque département (social/médical) saisit ses données. Il n'y a pas d'opérateur de saisie commun à l'ensemble de l'équipe. Chacun des travailleurs, selon son programme, peut saisir les données collectées ou non par lui. Il ressort les fiches non saisies et remplit les colonnes de la base de données à partir de ces fiches. Cette pratique à l'avantage de mettre toute l'équipe au même pied d'égalité. Cependant, elle a l'inconvénient d'élever le risque relatif à l'introduction des biais liés à la saisie des données. Néanmoins, ce risque est limité par le fait que les équipes ont reçu une formation en saisie informatique et sur la manipulation de la base de données afin d'harmoniser les pratiques.

## **L'analyse**

La base de données a permis un travail analytique et de dégager les principaux indicateurs caractérisant les enfants des rues sur deux années consécutives (2008 et 2009). Une comparaison des indicateurs a été menée pour faire ressortir et retenir les indicateurs les plus pertinents.

L'analyse simple des indicateurs caractérisant l'enfant (genre, âge, origine....) a été réalisée sur Excel. La représentation graphique a été utilisée toutes les fois que possible pour faciliter la lecture des résultats. Pour répondre aux exigences de l'étude, certains résultats, comme le mouvement des enfants entre les différents territoires de la ville, ont fait l'objet d'une représentation cartographique. Pour cela, deux mois situés dans deux saisons différentes ont été choisis : Août et Novembre.

Les cartes ont été produites selon la méthode suivante. Sachant que les équipes ne passent pas le même nombre de fois par site, et tenant

compte du fait que nous voulons représenter le nombre d'enfants rencontrés par site au cours de l'année et non le nombre moyen d'enfants rencontrés par site, nous avons considéré pour l'ensemble des sites le même nombre de passage qui correspond à 12 passages par site. Le chiffre 12 est le plus petit nombre de fois où l'équipe du Samusocial Pointe-Noire a fréquenté un site entre 2008 et 2009. Aussi, nous avons fait un tirage aléatoire sans remise des nombres de passage à supprimer pour ne rester qu'avec 12 passages par année et par site. Les données ainsi homogénéisées ont été traitées sur map info, logiciel spécialisé pour la production des cartes.

## **2) L'analyse qualitative**

La méthodologie qualitative telle qu'elle est issue dans les années 1920 de l'école de Chicago afin d'étudier les problèmes sociaux qui caractérisent la vie urbaine se fonde sur l'analyse selon laquelle « *le comportement humain ne se comprend qu'en relation avec les significations que les personnes attribuent aux choses et à leurs actions* » (Anadéon M, 2006, p. 10). Les données collectées et analysées ont la particularité de ne pas obéir à la loi de la représentativité ; elles ne donnent qu'une tendance du phénomène.

Dans le cadre de cette étude, le recueil de données qualitatives a été effectué par le biais de :

- l'observation participante

- les groupes focaux
- les entretiens individuels
- les études de cas

### **L'observation participante**

L'observation participante peut se définir comme « *une recherche caractérisée par une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers. Au cours de cette période des données sont systématiquement collectées (...)* » (Bogdan et Taylor, 1975, p. 5). L'objectif ici est de se familiariser avec l'objet d'étude et de l'expérimenter afin d'élaborer une grille d'observation.

Nous avons ainsi accompagné les professionnels du Samusocial Pointe-Noire, en particulier dans les maraudes (10 au total) et les visites à domicile, les avons regardé procéder, et sollicités pour des informations complémentaires. Nous ne sommes intervenus vis-à-vis des enfants que lorsque l'opportunité nous en a été donnée. Notre rôle premier était, en effet, essentiellement celui d'observateur.

Après cette phase de familiarisation avec l'environnement professionnel et social, nous avons pu réaliser des focus groups ou groupes focaux.

### **Les groupes focaux pendant les maraudes de nuit**

Ce sont des discussions réalisées avec des groupes d'enfants présents sur un même site. Ces groupes focaux ont été réalisés essentiellement au cours des maraudes de nuit en raison de la plus grande disponibilité qu'ont les enfants à dialoguer à ce moment. En journée, ils sont dans

l'ensemble occupés à différentes formes d'activités, de travaux, pour subvenir à leurs besoins, et n'ont généralement pas le temps de discuter.

Les groupes focaux menés avec les enfants se sont d'abord centrés sur la question de l'appellation ou dénomination « enfant des rues » pour recueillir des propos manifestes et illustratifs de la manière dont ils parlent d'eux-mêmes.

Puis d'autres thématiques ont été abordées sur la base d'un guide préalablement établi autour des axes suivants :

- Stratégie d'obtention de l'argent
- Mode de nutrition
- Mode de logement ou endroit pour loger
- Relation au sein du groupe
- Relation avec la police
- Consommation de drogue

La population des enfants des rues est une population spécifique à cause des traumatismes qu'ils ont subis et subissent en rue, mais aussi en raison de la stigmatisation dont ils sont victimes quotidiennement en rue. Ils ont, de ce fait, une grande réticence à l'endroit de l'ensemble des individus inconnus qui souhaitent en connaître d'avantage sur leur

vie. Aussi, le contact avec ces enfants ne peut se faire que sur la base de la confiance.

Malgré les 10 maraudes réalisées déjà en tant qu'observateur, les enfants n'étaient pas suffisamment en confiance pour libérer leur parole. Seuls ceux que nous avons côtoyés au Centre d'Hébergement d'Urgence du Samusocial avaient acquis une certaine confiance. Nous avons donc fait appel à l'un des plus anciens chauffeurs accueillant social du Samusocial Pointe-Noire pour mener ensemble ces groupes focaux en rue ; bien connu des enfants, la confiance accordée à cet intervenant a considérablement facilité la communication avec les enfants. Les questions préparées n'étaient pas fermées afin de permettre aux interviewés de développer eux-mêmes le sujet sans se sentir interrogés. Avec le chauffeur accueillant social, nous ne sommes intervenus que pour insister sur des points précis pertinents à développer.

La « réussite » d'un groupe focal est toujours tributaire de la disposition des personnes à converser ; avec les enfants des rues, il faut également intégrer l'effet des prises de drogues, particulièrement le soir. Aussi, les résultats des groupes focaux sont moins importants que ceux escomptés. Au total, 10 maraudes ont été réalisées et une cinquantaine d'enfants ont participé directement aux groupes focaux. Compte tenu du contexte de vie en rue des enfants, il a été très difficile de réaliser des groupes focaux avec une présence de 10 à 12 enfants, selon la méthodologie spécifique du groupe focal. Les groupes ont varié entre 4 et 10 enfants. Les principaux sites où se sont tenus les groupes focaux sont : l'aéroport, Twinga, Cactus, Gaspard et Fond Tié-Tié.

Sept autres maraudes ont été réalisées, toujours avec le chauffeur accueillant social, pour discuter essentiellement de la question de la drogue. Le but était d'actualiser les informations sur la consommation de drogue, issues de la base de données du Samusocial Pointe-Noire. Les données ont été collectées au cours de groupes focaux auxquels 44 enfants au total ont participé, sur la base d'un guide préétabli.

Aucune prise de note, ni enregistrement audio, n'ont été réalisés pendant les groupes focaux. Les prises de note ont été effectuées entre deux sites et à la fin des maraudes.

### **Les entretiens semi directifs individuels**

Ils ont été menés au Centre d'Hébergement d'Urgence avec Soins Infirmiers et Psychologiques (CHUSIP) du Samusocial Pointe-Noire. Le centre a fourni une opportunité de travail importante, les entretiens individuels pouvant être plus facilement menés qu'en rue, et la présence d'un enquêteur étant moins dérangeante pour l'équipe qu'en maraude. Ils ont été menés quelques jours après l'arrivée de l'enfant au centre ; avec l'avantage d'une absence d'effet de prise éventuelle de drogue.

Les mêmes questions discutées en focus group ont été posées en entretiens semi directifs, ce qui a permis d'obtenir des informations beaucoup plus précises. La durée de l'entretien en centre était de 15 à 20 minutes maximum.

### **Les études de cas**

La rédaction d'études de cas est une activité régulière de l'équipe du Samusocial Pointe-Noire qui lui permet d'analyser la relation d'aide

avec un enfant et de pouvoir capitaliser une expérience professionnelle afin, notamment, de la partager avec d'autres acteurs.

L'équipe du Samusocial Pointe-Noire a sélectionné cinq études de cas lui paraissant significatives au regard des raisons d'arrivée en rue. Le psychologue clinicien du Samusocial Pointe-Noire a procédé à une analyse approfondie de chaque cas présenté afin de pouvoir développer des commentaires conclusifs éclairés par cet apport essentiel de la psychologie clinique.

***Précision déontologique*** : dans toutes les études de cas qui sont présentées, nous avons préservé l'anonymat des enfants en changeant leur prénom et en supprimant les passages pouvant clairement les identifier.

Sans l'implication directe de l'équipe du Samusocial Pointe-Noire dans l'enquête et la recherche, nous n'aurions pas pu avoir accès aux données collectées depuis quatre ans, à des paroles d'enfants permises par le rapport de confiance établi au travers de la longue relation que l'équipe entretient avec les enfants. C'est aussi grâce à la fine connaissance de l'équipe des codes et langage propres aux enfants de la rue à Pointe-Noire qu'une interprétation juste de leur propos a pu être donnée dans le recueil d'outils qualitatifs. Enfin, c'est toute leur expérience professionnelle qui nous a permis de collecter des études analytiques.

Ainsi, c'est dans le cadre d'une recherche fondée sur une interaction de méthodes quantitatives et qualitatives et selon une logique inter disciplinaire, que nous avons réalisé cette étude dans l'objectif de mieux connaître la population des enfants de la rue à Pointe-Noire et

pouvoir formuler, à l'intention de tous les acteurs, des pistes de réflexion pour des recommandations en termes de politiques et stratégies d'intervention.



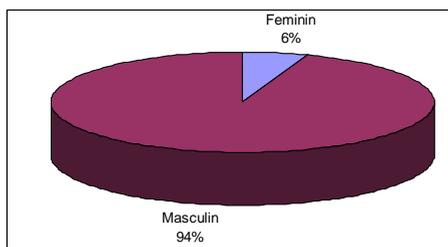
## Chapitre 3 : Indications sociodémographiques sur les enfants rencontrés par le Samusocial Pointe-Noire

Ce chapitre tend à décrire, avec des indicateurs sociodémographiques, les enfants rencontrés par le Samusocial Pointe-Noire sur la période 2008-2009. Seront ainsi abordés : le sexe (A), l'âge (B), l'origine/pays de naissance (C), la langue (D), la situation scolaire (E).

La Base de données du Samusocial Pointe-Noire a enregistré 338 enfants de moins de 18 ans, rencontrés en 2008 et 2009. Pour chaque indicateur, la population de référence correspond au nombre de réponses obtenues.

### A. La répartition selon le sexe

**Graphique n° 1: Répartition, selon le sexe, des enfants identifiés en 2008 et 2009.**



N = Sexe PR = 338 enfants identifiés.

Source : *Elaboration propre à partir des données agrégées de la BDD du Samusocial Pointe-Noire, 2008-2009.*

Le graphique n° 1 présente la répartition, selon le sexe, des enfants des rues identifiés par le Samusocial Pointe-Noire aussi bien pendant les maraudes nocturnes qu'au cours des tournées de rue de jour, sur la période 2008 et 2009. Plus de 90% sont des garçons. Le pourcentage des filles ne représente que 6% dans l'ensemble dont 4% en 2008 et 8% en 2009, cette augmentation entre 2008 et 2009 représentant 8 prises en charge supplémentaires de filles en 2009. Cette augmentation est principalement liée à celle des signalements par des commissariats de police, des circonscriptions d'action sociale, le SSPN s'inscrivant progressivement dans le système institutionnel de la protection de l'enfance.

La prédominance des rencontres de garçons s'explique notamment par le mode de vie en rue qui diffère en fonction du genre. En effet, les garçons dorment en rue, à même le bitume, alors que la majorité des filles se font loger ou s'organisent pour se loger. Ce mode de vie rend donc plus difficile la rencontre avec des filles, compte tenu du dispositif d'intervention en rue du Samusocial Pointe-Noire. En outre, lorsqu'elles sont intégrées dans des réseaux de prostitution ou vivent sous la « protection » d'un partenaire, il arrive souvent que ce « partenaire » ou « protecteur » lui interdise d'approcher le Samusocial Pointe-Noire, par méfiance, sans doute, d'une possible sortie de prostitution. Par ailleurs, les filles, elles-mêmes, demandent souvent à ne pas être contactées par le Samusocial lors des maraudes. Sarah, 17 ans, explique cette demande ainsi : *« la présence du Samusocial peut perturber mon travail. Je ne veux pas que l'on m'identifie comme une fille de la rue. Ce n'est pas bon pour moi. Si j'ai besoin de vous, je viendrai vous trouver »*

*moi-même* »<sup>27</sup>. L'équipe du Samusocial a pu vérifier maintes fois cette situation. Par exemple, à chaque épisode de maladie de l'une d'entre elles, elles ont fait appel au Samusocial Pointe-Noire.

Cependant, quelques jeunes filles dorment périodiquement dans la rue au sein des groupes de garçons et les premières prises en charge de filles ont commencé pour le Samusocial Pointe-Noire en 2008. Elles ont été présentées par les garçons, déjà pris en charge par le Samusocial Pointe-Noire. Puis celles-ci ont présenté d'autres jeunes filles.

Cette différence entre le nombre de filles identifiées et celui des garçons peut se comprendre de différentes manières. Au-delà de la différence de leur mode de vie, le manque de représentation d'un tel phénomène dans la conscience collective des habitants du Congo Brazzaville, en général, et des travailleurs nationaux du Samusocial Pointe-Noire, en particulier, peut être un facteur supplémentaire d'explication, dans le sens où ils ne voudraient pas les « voir ». Par ailleurs, la conception de la famille, au Congo Brazzaville, ne permet pas autant la rupture des filles avec leur famille que celle des garçons. Les filles participent en effet beaucoup aux tâches de la maison. Leur présence est donc importante pour les membres de la famille qui veillent à ne pas créer de rupture afin de conserver leur aide « précieuse ». La prostitution à Pointe-Noire est, en outre, une source de revenu non négligeable, exploitée par de nombreuses filles qui habitent toujours chez leurs parents ou gagnent assez d'argent pour vivre dans des conditions matérielles suffisantes.

---

<sup>27</sup> Extrait d'entretien tiré de son dossier individuel SSPN, juin 2008.

Ces résultats peuvent être comparés à ceux obtenus dans le cadre de l'étude de l'UNICEF et de l'IRC réalisée à Brazzaville et Pointe-Noire en 2003 où le pourcentage des garçons était de 95%<sup>28</sup>. Il faut noter que l'échantillon utilisé au cours de cette étude était deux fois supérieur à celui de notre étude, soit 733 personnes et qu'un recensement préalable avait été effectué. Par ailleurs, une autre étude de l'UNESCO menée en 2000 à Brazzaville indiquait un pourcentage de filles de 3,4% à peine pour un échantillon de 778 enfants des rues identifiés<sup>29</sup>.

Sur une période de 10 ans, les différentes études menées au Congo Brazzaville sur les enfants des rues révèlent ainsi une proportion de filles assez similaire. Le phénomène des filles vivant en rue n'a donc pas évolué et reste rare à Pointe-Noire. Cela ne signifie pas, toutefois, que le problème de filles en rupture familiale, autre critère constitutif de la population dite des « enfants de la rue », n'existe pas. Mais la méthodologie de toutes ces études, y compris la nôtre, ne permet pas d'en mesurer l'importance quantitative.

Une étude sociodémographique de la prostitution à Pointe-Noire pourrait aider à déterminer la proportion de filles mineures impliquées dans cette activité et les répercussions et conséquences sur le tissu familial et social ainsi que sur la situation d'exclusion sociale, autre problématique commune avec la population dite des « enfants de la rue ».

---

<sup>28</sup> IRC/UNICEF, Recensement et Enquête sur les enfants de la rue Brazzaville et Pointe-Noire, Brazzaville, Janvier 2003.

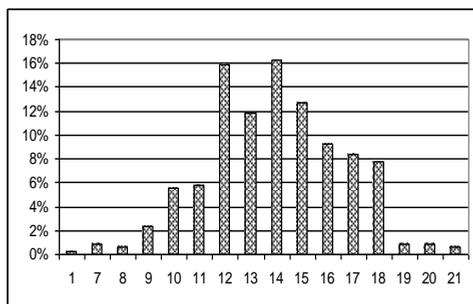
<sup>29</sup> Libali B. et al, Enquête sur la réinsertion sociale des enfants de la rue à Brazzaville. Brazzaville : UNESCO et APTS, mars 2000.

## B. L'âge

Le mandat du Samusocial Pointe-Noire est la prise en charge médico-psychosociale des enfants des rues, c'est à dire jusqu'à 18 ans, selon la législation nationale en vigueur au Congo Brazzaville. Cependant, de jeunes adultes sont également rencontrés par le Samusocial et parfois pris en charge, comme nous le verrons ci-après. Ces jeunes majeurs ont toutefois été retirés de la population de référence exhaustive pour cette recherche.

L'âge des enfants, tel qu'indiqué dans les graphiques 2 et 3 suivants, est celui qu'ils ont déclaré au moment où le Samusocial Pointe-Noire les a identifiés.

**Graphique n° 2 : Répartition en fonction de l'âge des enfants identifiés en 2008-2009.**



N = Age des enfants PR = 345 réponses obtenues, soit l'effectif total cumulé 2008-2009 des enfants identifiés (incluant les jeunes majeurs).

Source : *Elaboration propre à partir des données de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

Le graphique ci-dessus rend compte de l'âge déclaré par la population prise en charge par le Samusocial Pointe-Noire. Les données 2008 et 2009 sont agrégées en raison de la différence non significative entre ces deux années.

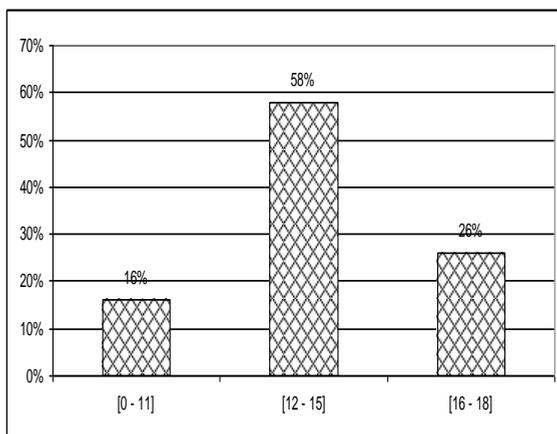
Le Samusocial assure, de fait, une prise en charge de jeunes majeurs vivant en rue. Ces prises en charge ont deux explications principales. Soit ces personnes ont été identifiées et prises en charge quand elles étaient encore mineures, soit elles font partie de groupes d'enfants rencontrés par le Samusocial. Dans le premier cas, la prise en charge se poursuit une fois la majorité atteinte, en vertu d'une forme de devoir de non abandon des personnes en lien avec le Samusocial. Le Samusocial Pointe-Noire prend en charge les enfants des rues depuis avril 2006. En 2008 et 2009, certains d'entre eux avaient donc atteint leur majorité. Dans les années à venir, la proportion de cette classe d'âge devrait donc augmenter. Dans le second cas, les personnes ont été identifiées alors qu'elles étaient majeures. Leur prise en charge est alors assurée pour les problèmes médicaux graves, s'agissant ici d'un devoir d'assistance à personne en danger.

Par ailleurs, les jeunes majeurs sont souvent les leaders de groupes constitués de plusieurs mineurs. Leur exclusion radicale de toute forme de prise en charge pourrait bloquer le travail d'assistance aux mineurs du groupe car ils peuvent interdire à tout enfant de s'approcher du Samusocial, et être violents avec eux en cas de non-respect de cette interdiction. Effectuer une prise en charge minimale est aussi une stratégie du Samusocial Pointe-Noire, permettant d'avoir pleinement accès aux mineurs du groupe.

L'intervention du Samusocial Pointe-Noire a ainsi évolué depuis sa création, afin de s'adapter aux réalités du terrain. Le Samusocial assure la continuité de la prise en charge de ceux qui passent à la majorité civile en rue, mais également celle (même si elle est plus limitée) des personnes qui ont une forte interaction avec les enfants des rues et qui partagent leur quotidien.

La grande majorité des enfants identifiés à Pointe-Noire par le Samusocial ont entre 12 et 15 ans. Ils représentent, en effet, 58% de l'ensemble des enfants identifiés, ainsi qu'en atteste le graphique suivant.

**Graphique n° 3: Répartition en fonction des classes d'âge des enfants identifiés en 2008-2009.**



N=Classes d'âge PR= 338 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés.

Source : *Elaboration propre à partir des données agrégées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008 et 2009).*

La répartition des enfants en fonction de ces trois classes d'âge a été déterminée par les phases de développement de l'enfant selon une approche psychologique. Entre 0 et 11 ans, l'enfant n'est pas encore rentré dans sa phase d'adolescence. De 12 à 15 ans, il est en pleine période d'adolescence. A partir de 16 ans, il a presque atteint l'âge adulte ; il est, par ailleurs, autorisé à travailler en vertu de la législation nationale.

Les enfants de moins de 11 ans identifiés par le Samusocial Pointe-Noire correspondent à la situation d'un bébé abandonné, et placé en orphelinat, ou d'enfants rencontrés par le Samusocial Pointe-Noire dès leur arrivée en rue, et placés dans des centres d'hébergement, car leur âge constitue un facteur aggravant de vulnérabilité à la vie en rue.

La proportion d'enfants entre 16 et 18 ans doit être quelque peu nuancée. En effet, certains jeunes peuvent déclarer un âge de 18 ans alors qu'ils l'ont dépassé, motivés par une crainte de ne plus être pris en charge par les structures d'aide.

### ***A propos de l'âge déclaré<sup>30</sup>***

L'âge déclaré par les enfants est à relativiser. En effet, la confrontation des informations recueillies des parents, des proches et parfois de ses propres camarades, permet parfois de nuancer l'âge donné par les enfants lorsque celui-ci ne correspond pas à leur physique et ou comportement. Le désir inconscient de s'affranchir, d'indépendance, la

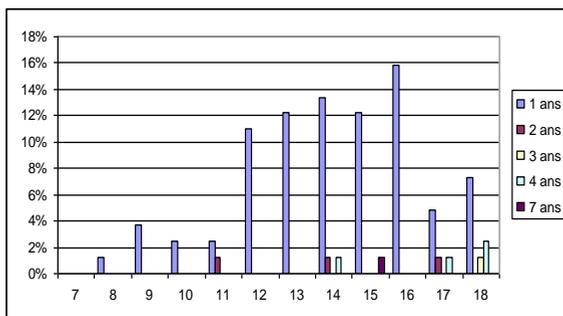
---

<sup>30</sup> Par John Tama Pogma, psychologue clinicien et coordinateur du CHUSIP du Samusocial Pointe-Noire.

richesse de leur vie en événements traumatisants amènent, en effet, souvent les plus jeunes à se sentir plus vieux que leur âge et à se vieillir de quelques années. Ce sont des jeunes qui régissent comme des adultes dans leur prise de décision, dans leur discours et dans les mécanismes de survie adoptés dans la rue. Ce mécanisme s'appelle en psychologie la « maturité précoce ». Il s'explique par des étapes « sautées » dans le développement de l'enfant qui n'ont pu avoir lieu. Quant aux plus âgés, en quête de l'affection dont ils ont souvent été privés, ils feront à l'inverse, plus jeunes que leur âge. D'apparences « jeunes caïds », les jeunes de la rue proches de l'âge adulte présentent souvent des comportements infantiles.

L'âge des enfants, tel qu'indiqué dans les graphiques 2 et 3, est celui qu'ils ont au moment où le Samusocial Pointe-Noire les a identifiés et non l'âge auquel ils sont arrivés en rue. Ces enfants peuvent, en effet, avoir passé un certain temps en rue avant d'être rencontrés par le Samusocial (temps passé à Pointe-Noire ou dans une autre ville). Nous avons donc cherché à savoir combien de temps ils ont passé en rue pour essayer de déterminer l'âge de leur arrivée en rue.

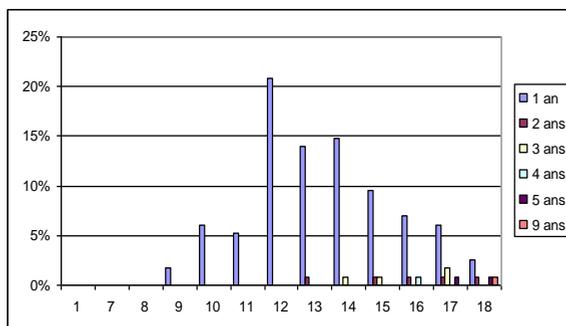
**Graphique n° 4: Temps passé en rue en fonction de l'âge en 2008.**



N= Ages des enfants en fonction de la durée passée en rue ; PR= 80 réponses obtenues sur les 145 enfants identifiés en 2008.

Source : *Elaboration propre à partir des données de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008).*

**Graphique n° 5: Temps passé en rue en fonction de l'âge en 2009**



N=Ages des enfants en fonction de la durée passée en rue. PR = 114 réponses obtenues sur les 193 enfants identifiés en 2009.

Source : *Elaboration propre à partir des données de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2009).*

Les données n'ont pas pu être agrégées car les résultats obtenus auprès des enfants en 2008 sont sensiblement différents de ceux obtenus en 2009.

En 2008, le nombre d'enfants ayant passé une année en rue est croissant en fonction de l'âge de 12 à 16 ans alors que leur nombre est décroissant à partir de l'âge de 12 ans en 2009. En 2008, 15 ans est l'âge correspondant à la majorité des enfants arrivant en rue. Pour 2009, les enfants âgés de 11 ans sont les plus nombreux à arriver en rue.

Bien que différents d'une année sur l'autre, ces résultats montrent que l'arrivée en rue des enfants se réaliserait majoritairement entre 11 et 15 ans (75%). La majorité des enfants rencontrés par le Samusocial Pointe-Noire se retrouve ainsi dans la rue au début ou en pleine période de l'adolescence.

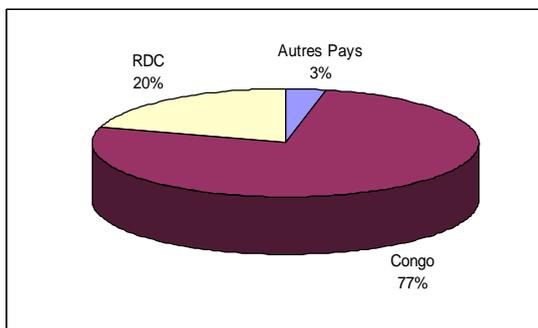
Les deux graphiques présentés ci-dessus indiquent que plus de 80% d'enfants identifiés disent avoir passé moins d'une année en rue depuis leur départ de la famille. Le nombre d'enfants ayant répondu avoir passé plus d'une année en rue est très faible dans les deux cas. Toutefois, la vie en rue fait perdre à l'enfant les repères temporels au point où la quasi-totalité des enfants des rues ne se souviennent pas du nombre d'années qu'ils ont passé en rue. Ils ont souvent l'impression d'être arrivés en rue il y a peu de temps. Seules les expériences vécues en rue peuvent constituer un repère pour eux : les noëls, les jours du nouvel an, les dons annuels réalisés par les organisations qui s'occupent d'eux. Ces différents événements les aident parfois à évaluer le temps passé en rue. Très peu connaissent la date du jour ni même le mois ou l'année dans lesquels nous sommes.

Les connaissances acquises au fur et à mesure sur ces enfants (rencontres de leur famille, recoupement avec les centres de Brazzaville qui les connaissent), montrent que les réponses données par les enfants correspondent très peu à la réalité. Beaucoup d'enfants, non originaires de Pointe-Noire, avaient en effet passé plus d'une année en rue le jour où ils ont été identifiés par le Samusocial Pointe-Noire. Les enfants ne cherchent pas à cacher/dissimuler la réalité en répondant qu'ils sont en rue depuis seulement une année ; ils ne sont simplement plus en mesure de se repérer dans le temps.

Malgré le peu de fiabilité que cette donnée apporte sur le temps passé en rue en moyenne par les enfants des rues, elle n'en est pas moins importante pour montrer la perte de temporalité que la vie en rue engendre.

## C. L'origine / pays de naissance

Graphique n° 6: Répartition en fonction du pays de naissance en 2008-2009



N=Pays de naissance; PR= 295 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés et dont les effectifs ont été cumulés.

Source : *Elaboration propre à partir des données cumulées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008 et 2009).*

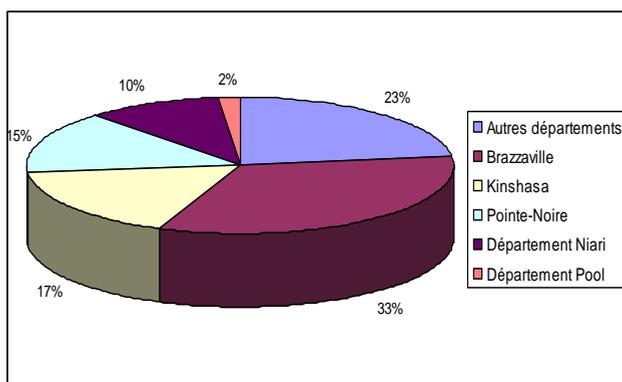
Une large majorité des enfants rencontrés par le Samusocial Pointe-Noire est née au Congo Brazzaville (77% de la population totale). Parmi les 23% d'enfants d'origine étrangère, nous constatons une prédominance des Congolais de la République Démocratique du Congo. Ils représentent 20 % de l'effectif total. Les 3% restant sont nés dans des pays limitrophes ou en Afrique de l'Ouest.

L'équipe du Samusocial Pointe-Noire témoigne, à travers ses relations quotidiennes avec la population riveraine des quartiers où elle intervient, de l'opinion générale répandue selon laquelle les enfants

des rues à Pointe-Noire seraient des enfants originaires de la République Démocratique du Congo (RDC). Le phénomène des enfants des rues en R.D.C. est en effet très important et connu au Congo Brazzaville. Les enfants nés en RDC ne représentent pourtant que 23% des enfants rencontrés par le Samusocial Pointe-Noire.

Les 77 % d'enfants nés au Congo Brazzaville ne sont pas tous originaires de Pointe-Noire, ainsi qu'en atteste le graphique suivant.

**Graphique n° 7: Répartition en fonction du lieu de naissance en 2008-2009 (enfants d'origine Congo Brazzaville ou RDC).**



N= lieu de naissance en 2008-2009; PR= 278 réponses obtenues sur les 338 enfants identifiés.

Source : *Elaboration propre à partir des données cumulées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008 et 2009).*

Sur l'ensemble des enfants des rues rencontrés par le Samusocial Pointe-Noire, 66% viennent d'autres villes et départements du pays : Brazzaville (33%), Dolisie dans le département du Niari (10%), et d'autres départements du Congo Brazzaville (23%). Les enfants nés à Pointe-Noire ne représentent que 15% des enfants identifiés par le Samusocial Pointe-Noire.

Il ressort ainsi que 50% des enfants des rues rencontrés à Pointe-Noire sont nés à Brazzaville (33%) ou Kinshasa (17%).

Pour les 19 filles identifiées en 2008 et 2009, il ressort que 64% d'entre elles sont nées au Congo Brazzaville. Ce pourcentage est un peu plus faible que celui des garçons (77%) mais n'en demeure pas moins très important. Un peu plus de filles (29% contre 20%) sont originaires de R.D.C. Mais l'échantillon statistique, dans le cadre de notre étude, est aussi beaucoup moins significatif pour les filles.

L'arrivée d'enfants d'autres régions, dans les rues de Pointe-Noire, peut relever de trois explications principales.

D'une part, la ville de Pointe-Noire est le pôle économique du pays, du fait de son port et de son exploitation pétrolière. L'attraction économique de la ville est incontestablement un facteur de la migration des enfants.

D'autre part, certains enfants nés dans les capitales (Brazzaville et Kinshasa), et déjà « des rues » dans ces capitales, peuvent fuir, momentanément, la répression policière des opérations de « nettoyage » des capitales lors de l'organisation de grands événements nationaux ou internationaux. La mobilité entre ces villes et

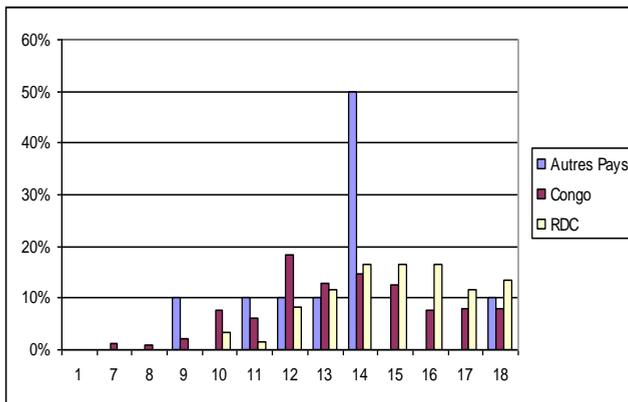
Pointe-Noire est par ailleurs considérablement facilitée par le train Congo Océan.

Enfin, les enfants peuvent connaître Pointe-Noire pour y avoir peut être vécu avec leur famille lors des troubles sociopolitiques que le Congo Brazzaville a connus. Beaucoup de familles brazzavilloises étaient en effet venues se réfugier à Pointe-Noire, ville épargnée par les affrontements. Pointe-Noire, dans ce cas, peut être familière aux jeunes de la rue qui étaient alors âgés de 5 à 8 ans au moment des troubles qui ont eu lieu à la fin des années 1990.

La mobilité des enfants des rues est donc importante à l'intérieur du territoire national du Congo Brazzaville et de manière transfrontalière, du fait de la porosité et de la proximité des frontières entre Brazzaville et Kinshasa.

Pour éclairer cette mobilité, nous avons analysé l'âge des enfants originaires de RDC.

**Graphique n° 8: Age des enfants en fonction du pays de naissance en 2008-2009.**



N= âge des enfants en fonction du pays de naissance; PR= 295 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés et dont les effectifs ont été cumulés.

Source : *Elaboration propre à partir des données cumulées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008 et 2009).*

Ce graphique révèle des différences significatives d'âge des enfants rencontrés par le Samusocial Pointe-Noire en fonction de leur origine/pays de naissance. Les enfants d'origine du Congo Brazzaville sont plus jeunes en moyenne que les enfants originaires de R.D.C. Les enfants âgés de moins de 13 ans sont majoritairement originaires du Congo Brazzaville alors que les enfants âgés de 14 à 18 ans sont majoritairement originaires de R.D.C.

Cette différence peut s'expliquer par le fait que la mobilité des enfants originaires de R.D.C. ne peut commencer qu'à partir d'un certain âge, quand ils se sentent capables d'affronter les risques d'un voyage vers

un autre pays, ce qui renvoie également à la question du développement des capacités cognitives des enfants en termes de maîtrise des trajectoires de déplacement géographique.

Ainsi, 77% des enfants des rues rencontrés par le Samusocial à Pointe-Noire, sur la période 2008-2009, sont nés au Congo Brazzaville. Il y a donc bien un phénomène des enfants des rues propre au Congo Brazzaville, contrairement à l'idée que se fait l'opinion congolaise en générale.

Cette opinion a notamment pu naître en raison de la langue dans laquelle s'expriment les enfants des rues à Pointe-Noire.

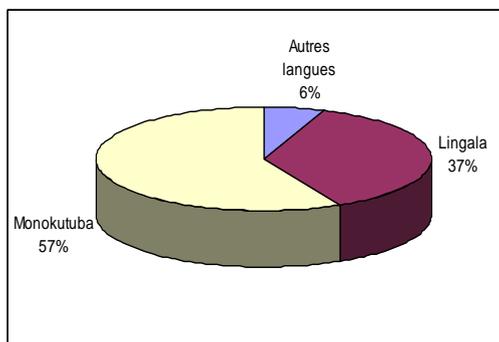
## **D. La langue**

La République du Congo a une très grande diversité culturelle et compte une cinquantaine de langues vernaculaires. Cependant, deux langues ont été érigées en langues nationales : le Lingala plus parlé dans le nord du Congo Brazzaville et à Brazzaville, et le Kitouba ou Monokutuba qui est essentiellement parlé dans le sud du pays. Le français, par ailleurs, est la langue officielle du pays. Il sied toutefois de souligner que le Lingala se parle aussi au niveau de la RDC où il est employé également comme langue nationale avec le Swahili.

A Pointe-Noire, trois langues principales sont parlées. La majeure partie de la population utilise le Monokutuba comme langue principale de communication. La langue Vili, considérée comme la langue des autochtones de la région, et le lingala sont les autres langues principalement utilisées.

Le graphique n°9 présente les langues usuelles utilisées par les enfants des rues à Pointe-Noire pour communiquer avec les équipes du Samusocial Pointe-Noire lors de la première rencontre. Les travailleurs sociaux engagent toujours un échange avec l'enfant en Lingala puis essayent le Monokutuba. L'enfant choisit alors la langue dans laquelle il est le plus à l'aise pour s'exprimer.

**Graphique n° 9: Langue utilisée par les enfants lors du premier entretien en 2008 et 2009.**



N= Langues usuelles des enfants; PR= 263<sup>31</sup> réponses obtenues sur 338 enfants identifiés et dont les effectifs ont été cumulés.

Source : *Elaboration propre à partir des données cumulées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008 et 2009).*

Le Monokutuba est le plus fréquemment utilisé comme première langue parlée par les enfants pour entrer en relation avec les membres

---

<sup>31</sup> Cet item n'a pas été rempli correctement par les travailleurs sociaux alors qu'il pouvait systématiquement le renseigner pour l'échantillon total des 338 enfants.

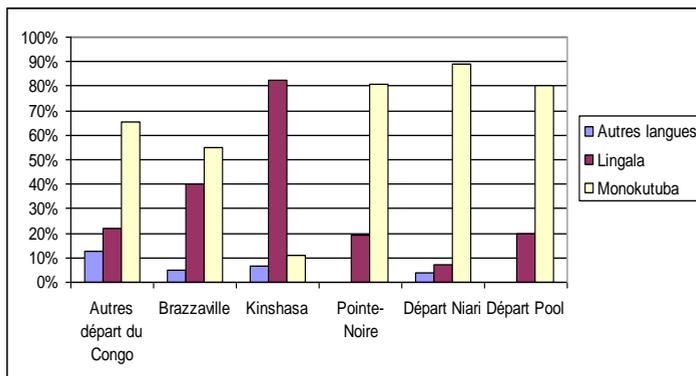
du Samusocial Pointe-Noire. L'utilisation du Monokutuba, comme première langue parlée, n'était pas une évidence puisque près de 50% des enfants proviennent de départements dont la langue d'origine est le Lingala (33% de Brazzaville et 17 % de RDC). Ces résultats montrent que les enfants ont appris à utiliser la langue majoritairement utilisée dans la ville dans laquelle ils se trouvent. Cette langue est utilisée par les enfants des rues pour mendier, pratiquer les petits métiers de rue ; elle est la langue du contact et de l'échange.

37 % des enfants s'expriment en Lingala lorsqu'ils rencontrent pour la première fois les équipes. Le Lingala est ainsi la seconde langue utilisée par les enfants de la rue à Pointe-Noire.

En 2009, nous notons une augmentation d'autres langues de 5,5% (notamment le Lari, le Téké, le Bembé, le Kamba) qui est due à un remplissage plus précis des fiches par les travailleurs sociaux. Ces langues peuvent toutefois être sous-estimées car les travailleurs sociaux ne les maîtrisent pas toutes, à la différence du Lingala et du Monokutuba. Ces autres langues sont des langues vernaculaires du Congo Brazzaville. Le fait que les enfants les maîtrisent prouve qu'ils quittent leurs familles avec un apprentissage certain de la verbalisation, ce qui confirme leur départ de la famille à un âge assez avancé.

La corrélation entre le lieu de naissance et la langue parlée lors de la rencontre avec le SSPN présentée dans le graphique suivant permet d'affiner la relation entre la langue parlée et l'origine des enfants.

**Graphique n° 10: Langue parlée par les enfants en fonction du lieu de leur naissance en 2008-2009.**



N=Langues parlées par les enfants en fonction du lieu de naissance. PR = 251 réponses obtenues sur les 338 enfants identifiés.

Source : *Elaboration propre à partir des données agrégées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

Le graphique n° 10 indique que si le Monokutuba est la langue parlée par tous les enfants dont c'est aussi la langue parlée dans leur ville/département de naissance (Pointe-Noire, département du Niari et autres départements du Congo Brazzaville), il est également la langue parlée pour des enfants de Brazzaville qui l'utilisent préférentiellement au Lingala. Seuls les enfants originaires de Kinshasa s'expriment majoritairement en Lingala.

L'apprentissage du Monokutuba par les enfants originaires de Brazzaville leur est certainement plus facile que pour les enfants originaires de RDC. Bien qu'elle soit utilisée majoritairement dans le Sud du pays, beaucoup de Brazzavillois, même s'ils l'utilisent peu au

quotidien, la connaissent ou y sont tout au moins familiarisés. Par ailleurs, certains enfants nés à Brazzaville ont vécu à Pointe-Noire avec leur famille, pendant les troubles sociopolitiques que le Congo Brazzaville a connus.

Toutefois, entre les enfants des rues eux-mêmes, la langue la plus utilisée est le Lingala<sup>32</sup> qui fonctionnerait comme un critère d'insertion au sein des groupes des enfants des rues. Par ailleurs, le Lingala est également utilisé comme langue de camouflage, permettant aux enfants, en particulier ceux dont la famille est à Pointe-Noire, de dissimuler leur réelle identité.

Le Lingala est aussi la langue usuelle dans les rapports entre les enfants des rues et les agents de l'ordre.

Il convient de préciser que le langage utilisé par les enfants des rues diffère des langues conventionnelles. Les acquis linguistiques de leur expérience passée en famille servent de support à ces nouveaux codes linguistiques. La famille est, en effet, le premier lieu de socialisation de l'enfant. C'est à travers la famille que l'enfant entre en contact avec le monde extérieur dès sa naissance. La première verbalisation passe par la famille. La qualité d'apprentissage du langage dépend ainsi de l'attention portée à l'éducation de l'enfant. En outre, cet apprentissage n'a pas pu arriver à son terme pour certains enfants, qui accusent alors une faiblesse dans la locution conduisant à un langage rudimentaire. Enfin, le problème du langage interpelle également la question scolaire, l'école prenant normalement la suite de l'apprentissage du langage réalisé au sein de la famille.

---

<sup>32</sup> Constat fait au cours de la recherche, confirmé par l'équipe du Samusocial Pointe-Noire.

Chez les enfants des rues, la construction des mots, des phrases, et la syntaxe, diffèrent ainsi totalement et nous pouvons parler d'un nouveau langage propre aux enfants des rues à Pointe-Noire.

Il arrive parfois que les mots utilisés soient ceux qui appartiennent aux langues conventionnelles, mais ils changent alors totalement de signification. Le mot viscère par exemple, utilisé en français pour nommer les intestins, est utilisé par les enfants des rues pour nommer la substance illicite la plus puissante que les enfants consomment en rue.

Le langage propre aux enfants des rues n'est pas seulement conçu ni créé par eux seuls. Les artistes et musiciens participent aussi activement à la production de ce langage. Dans leurs chansons, ils produisent des mots qui sont récupérés par les enfants des rues et utilisés en l'état ou transformés avant utilisation (tout au moins dans la signification). Papa Wemba, chanteur de République Démocratique du Congo, a créé, par exemple, le mot « phaseur » dérivé du verbe ko phaser qui signifie en Lingala dormir. Faly Ypoupa a appelé les enfants des rues des « Mochoro », ce terme désignant le chanvre indien en Lingala. Ce langage des enfants des rues<sup>33</sup> est également un code qu'ils doivent s'approprier. En effet, lorsqu'un enfant ne possède pas dans son langage les codes de cette verbalisation spécifique, il est rejeté, dénigré, et parfois violenté, selon l'expérience rapportée par l'équipe

---

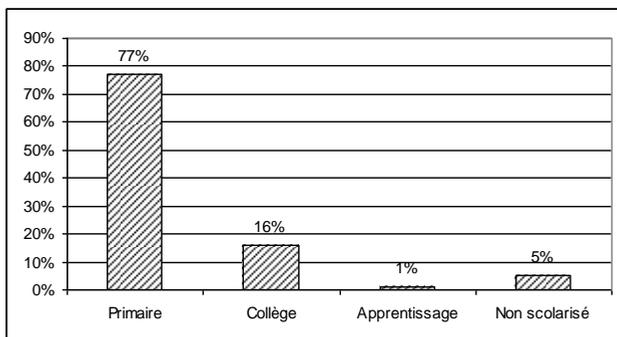
<sup>33</sup> Parmi les termes et codes utilisés par les enfants des rues, nous avons les « inventés » comme : Voutoutourné = voler ; Teba = dormir ; Pimbo = Gaillard ou trapu et les mots ou groupe de mots dont la signification est détournée de son sens premier : Phaser = dormir en Lingala mais enfant des rues pour les enfants ; mal compris = idiot, étourdi, rêveur quand un enfant l'utilise.

du SSPN. Pour ces enfants, ce langage spécifique est comme un mot de passe pour être accepté. Pour le professionnel aussi, le lien avec un enfant des rues est renforcé lorsque celui-ci peut utiliser dans sa communication des termes propres aux enfants des rues.

## E. La situation scolaire

Officiellement, le taux d'alphabétisation au Congo Brazzaville est de plus de 80% avec une moyenne d'années passées à l'école de 8 ans.

### Graphique n° 11: Répartition des enfants par niveaux scolaires en 2008-2009.

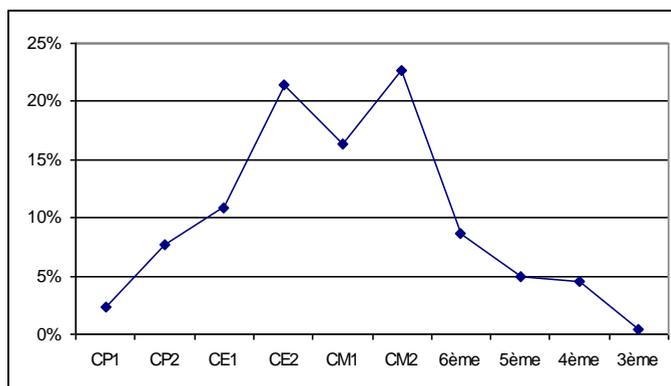


N = Effectif des enfants selon les niveaux d'études ; PR = 241 réponses obtenues sur les 338 enfants identifiés en 2008 et 2009.

Source : *Elaboration propre à partir des données cumulées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

La répartition des enfants par niveaux scolaires révèle que le niveau le plus fréquenté est le primaire, avec un pourcentage de fréquentation de plus de 77%. 16% d'enfants ont atteint le collège. Le pourcentage d'enfants n'ayant jamais été scolarisé est de 5%.

**Graphique n° 12: Dernière classe fréquentée par les enfants avant leur arrivée en rue en 2008 et 2009.**



N=Mouvement d'abandon de la scolarité des enfants; PR = 220 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés en 2008 et 2009.

Source : *Elaboration propre à partir des données cumulées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

La courbe présentant la dernière classe fréquentée par les enfants des rues présente deux points saillants (CE2 et CM2) qui correspondent aux points de rupture de la scolarité. L'arrêt de la scolarisation coïncide avec les changements de niveaux, de programme et de pédagogie ; la

première rupture se réalise au passage du cours élémentaire (CE2) vers le cours moyen (CM1), la seconde rupture intervient à la fin du cours moyen (CM2), qui marque le passage au collège. Ces résultats confirment les résultats obtenus par les enquêtes de Libali et al. (2000) et de IRC (2003)<sup>34</sup>.

Toutefois, ces données ne permettent pas de dire quelles sont les raisons de l'arrêt d'une scolarité, par ailleurs obligatoire jusqu'à 16 ans : décrochage scolaire, déscolarisation du fait des parents lorsque les enfants deviennent en capacité de produire un revenu pour leur famille grâce à un travail informel ou en participant au travail agricole familial, déscolarisation forcée avec les nombreuses fermetures d'écoles et la pénurie d'enseignants en République du Congo, conflit familial et premières fugues en rue qui entraînent l'abandon scolaire ?

---

<sup>34</sup> Libali B. et al. (2000), *Enquête sur la réinsertion sociale des enfants de la rue à Brazzaville*. UNESCO et APTS. IRC/UNICEF (2003), *Recensement et Enquête sur les enfants de la rue Brazzaville et Pointe-Noire*, Brazzaville.

### **Conclusion du chapitre 3**

Selon les indicateurs socio-démographiques issus de la base de données du Samusocial Pointe-Noire, pour la période 2008-2009, nous pouvons ainsi esquisser un profil de la population rencontrée par le Samusocial Pointe-Noire :

- 94% de garçons
- 58% d'entre eux âgés de 12 à 15 ans et 26% de 16-18 ans
- 77% nés en République du Congo dont 33% à Brazzaville et 15% à Pointe-Noire
- 57% parlant en Monokutuba et 37% en Lingala
- 77% de scolarisation en cycle primaire

Cette population ainsi représentée vit en rue selon des modalités qui relèvent de l'ordre de la stratégie de survie, incarnée par le rapport à l'espace de la ville ; un rapport dont l'exploration a mis en exergue la logique territoriale des enfants de la rue à Pointe-Noire.

## Rencontre en images : enfants et jeunes de la rue, la nuit, dans Pointe-Noire





©Valloni



©Valloni



©Valloni

## **Chapitre 4 : Enfants de la rue ou enfants de territoires dans la ville?**

La ville de Pointe-Noire<sup>35</sup> est très étendue par rapport à la faible densité de la population au kilomètre carré. C'est une ville qui s'est bâtie de manière horizontale, favorisant une grande occupation de l'espace. Malgré cet étalement, la présence des enfants des rues est concentrée dans certains endroits de la ville (A). Ces territoires constituent pour eux un enjeu économique (B), un lieu à partager (C) et auquel ils peuvent s'accrocher lorsque la drogue devient un moyen de survie (D).

### **A. La concentration territoriale des enfants de la rue à Pointe-Noire**

#### **1) Sites et centres**

La terminologie de « site » est celle utilisée par l'équipe du Samusocial Pointe-Noire ; elle désigne les lieux de présence d'enfants qui déterminent l'intervention géographique des maraudes.

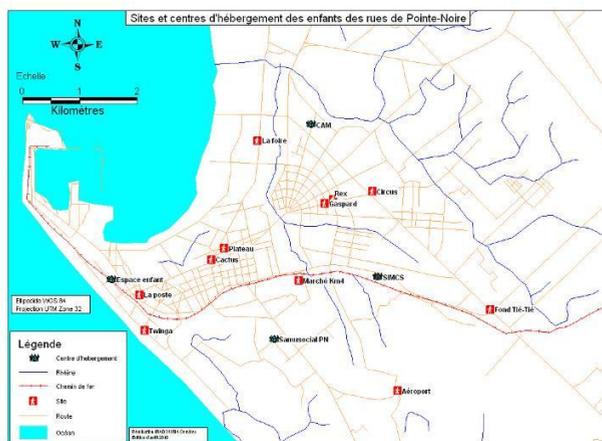
La satisfaction des besoins de nutrition, de logement et de soin, en rue, pourrait nécessiter pour les enfants de se rapprocher géographiquement des structures d'aide existantes à Pointe-Noire. La

---

<sup>35</sup> Cf. les développements sur ce sujet dans l'introduction générale.

carte n°1, ci-dessous, localise ainsi les différents sites et les centres d'hébergement<sup>36</sup>.

### Carte n° 1 : Sites et centres d'hébergement à Pointe-Noire



Cette carte regroupe tous les sites fréquentés par les enfants sur les années 2008 et 2009, qu'ils l'aient été sur toute la période de ces deux années comme les sites du Fond Tié-Tié ou du Cactus, ou seulement sur quelques mois comme les sites du marché du Km 4, de la Foire ou encore de l'Aéroport.

Si nous observons une proximité spatiale certaine entre ces lieux, nous ne relevons pas toutefois une force attractive des centres d'hébergement pour les enfants des rues, dans le choix des sites de vie.

<sup>36</sup> Les orphelinats ne sont pas localisés dans la mesure où ils ne sont pas accessibles aux enfants des rues en raison de leur cadre juridique d'action.

A l'inverse, le choix d'installation géographique d'un centre d'hébergement peut lui relever d'une stratégie de proximité avec des sites de vie existants.

Ces centres sont réservés aux hébergés. Aucun repas, ni la possibilité de se laver, ne sont offerts aux enfants non hébergés, comme le permettraient des centres d'accueil de jour qui n'existent malheureusement pas à Pointe-Noire. Ils présentent donc une faible attraction pour les enfants puisqu'ils n'y ont pas accès. Les enfants doivent subvenir seuls à tous leurs besoins et investissent donc des quartiers fonctionnels.

Les sites se concentrent, en effet, dans le quartier du centre-ville et les quartiers résidentiels à forte densité de population et d'activités. Les périphéries de la ville ne sont pas investies par les enfants de la rue.

Tous les sites présentent ce point commun d'une forte activité commerciale :

- le centre-ville (sites de La Poste, Twinga, Cactus et Plateau), ancienne cité coloniale, abritant les administrations publiques, les entreprises, les services, et le plus grand nombre de restaurants de luxe et discothèques de la ville, quartier très fréquenté par la population expatriée<sup>37</sup> (pour le travail, le logement, les sorties diurnes et nocturnes) et qui connaît une intense activité de jour comme de nuit ;

---

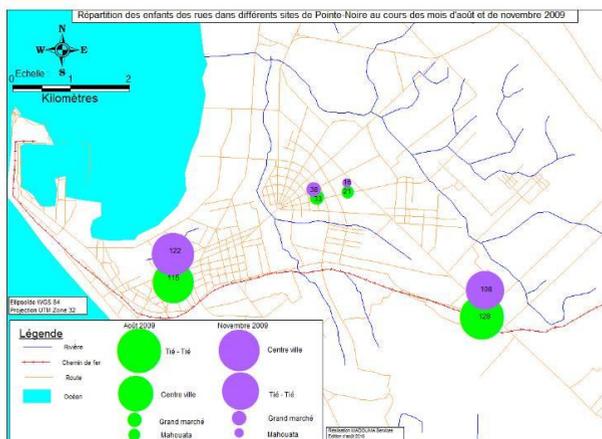
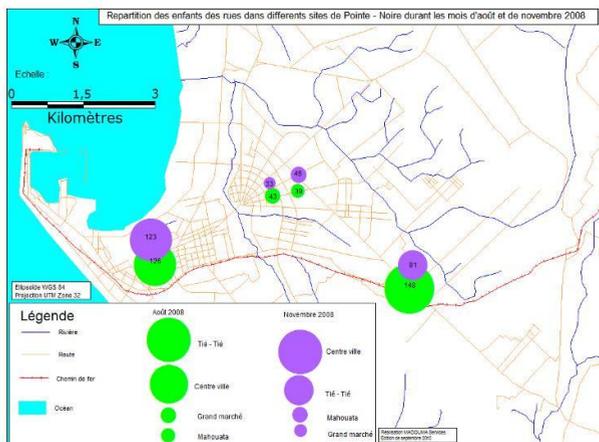
<sup>37</sup> 4000 expatriés vivent à Pointe-Noire essentiellement dans les secteurs pétroliers et para pétrolier et celui des services Source : service de l'immigration de la ville de Pointe-Noire.

- le site de Tié-Tié, dit Fond Tié-Tié, qui comprend une gare ferroviaire où sont dépotés les wagons du Chemin de Fer Congo Océan et de la Comilog (Compagnie Ferroviaire de l'Ogooué), le plus grand marché de produits vivriers venant de l'intérieur du pays, de nombreux bars et restaurants, situé au cœur d'une importante zone résidentielle et qui connaît également une intense activité de jour comme de nuit ;
- le marché central communément nommé grand marché (sites de Gaspard et Rex) ;
- le site de Mahouata, quartier résidentiel organisé autour de restaurants et bars (site appelé Circus par l'équipe du Samusocial Pointe-Noire, du nom d'un des établissements de Mahouata)

## **2) Répartition quantitative des enfants par site – deux sites dominants**

L'étude de la répartition des enfants par site s'est concentrée sur les sites fréquentés durant toute la période de l'étude, à savoir le centre-ville, le grand marché, Mahouata et Fond Tié-Tié. Les autres sites, précédemment cités, ont été investis par les enfants sur des périodes trop courtes ou trop tardives par rapport aux dates de l'étude pour permettre une comparaison sur 2008 et 2009 selon les mois ci-dessous déterminés.

## Cartes n° 2 et n° 3 : Répartition des enfants dans différents sites de Pointe-Noire durant les mois d'août et de novembre en 2008 et 2009.



Ces cartes révèlent la répartition quantitative des enfants des rues, par site, au cours des mois d'août et novembre 2008 et 2009. Ces mois appartiennent à des saisons différentes : le mois d'août qui est un mois de saison sèche caractérisé par une absence de pluie et une température moyenne de 25 degrés Celsius en journée et environ 23 degrés en pleine nuit ; le mois de novembre est un mois de grande saison de pluie caractérisé par des chaleurs importantes de 30-35 degrés Celsius et de nombreuses averses.

Il ressort une présence constante des enfants tout au long de l'année. Il n'y aurait donc pas de mouvement lié à la saison des travaux agricoles, de nature à justifier une arrivée en rue en période de faible activité agricole, pour travailler en ville dans le cadre d'une stratégie économique saisonnière. Ceci nous renseigne déjà sur les raisons d'arrivée en rue des enfants ; il ne s'agit pas, a priori, d'un phénomène lié à une stratégie de familles rurales impliquant les enfants dans l'économie familiale.

Les variations saisonnières dans la fréquentation des sites ne sont pas significatives. Sur tous les sites, les enfants semblent disposer de possibilités de dormir à l'abri.

Ces sites présentent la première caractéristique commune d'être des lieux d'offre de nourriture. L'expérience du Samusocial Pointe-Noire atteste de la relation que les enfants et jeunes de la rue établissent très fréquemment avec les vendeurs d'alimentation et les restaurateurs. Les plus jeunes se voient donner les restes de nourriture des vendeurs ou des restaurants ou se font offrir un réel repas quand le lien au restaurateur est plus profond. Ils se partagent entre eux leur donation. Ils peuvent aussi parfois se faire offrir des repas par les passants, qui

préfèrent leur donner de la nourriture plutôt que de l'argent. Les plus grands obtiennent les restes de nourriture des restaurants contre des services rendus (courses diverses, manutention des marchandises). Par ailleurs, pour les plus jeunes comme pour les plus âgés, ils peuvent s'acheter de la nourriture grâce à l'argent récolté dans la journée, par la mendicité ou autres activités rémunératrices.

Précisons, toutefois, que ces lieux sont nourriciers également par leurs pouelles... pour ceux qui n'ont plus la force psychique d'établir un lien avec autrui.

Deux sites principaux ressortent très clairement : le centre-ville et Fond Tié-Tié. Les variations observées dans la fréquentation de ces sites sont corrélatives. Si elles ne semblent pas se justifier du fait des intempéries (compte tenu du faible mouvement révélé entre les cartes n°2 et 3), l'expérience du Samusocial Pointe-Noire atteste toutefois d'un mouvement justifié par le climat particulier de tension et de pression existant sur le site de Fond Tié-Tié : pression policière, stigmatisation par les habitants et les commerçants, répression par ces derniers en cas de vol, violences au sein des groupes d'enfants. Aussi, lorsque la tension devient trop forte pour certains enfants, ils se replient sur le centre-ville où la tension, la stigmatisation et la répression, sont moins intenses. D'autres peuvent demander un hébergement temporaire en centre.

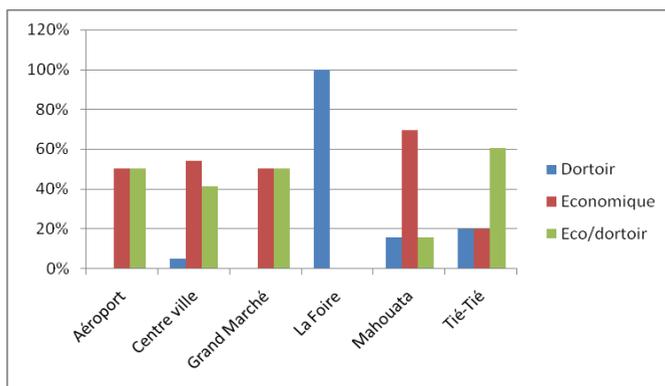
Au regard des cartes n°1 et 2, la faible présence d'enfants dans les autres sites, comme le grand marché ou Mahouata, doit être relativisée. Sur ces sites, en effet, une grande majorité de jeunes majeurs est rencontrée par le Samusocial Pointe-Noire, et leur prise en charge est généralement réservée aux soins médicaux en cas de

pathologie sévère. Ils ne sont donc pas systématiquement comptabilisés dans la base de données du SSPN. Par ailleurs, ils exercent des activités, telles que des travaux d'entretien ou la vente, suffisamment rémunératrices pour leur permettre de louer, à plusieurs, des logements précaires. Ils sont, de ce fait, beaucoup moins en contact avec les équipes du Samusocial Pointe-Noire dont la principale intervention en rue se déroule le soir.

### **3) Nature du site (économique / dortoir / économique et dortoir)**

La BDD du Samusocial Pointe-Noire classe les sites en fonction de leur utilisation par les enfants. Il existe ainsi des sites économiques, dans lesquels les enfants trouvent leurs moyens de subsistance, des sites dortoirs, où l'enfant ne fait que dormir, et des sites dits mixtes, c'est à dire économiques et dortoirs.

### Graphique n°13 : Nature des sites en 2008-2009.



N = Nature du site en fonction des sites. PR = 233 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés.

Source : *Elaboration propre à partir des données agrégées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009)*

Les données du graphique n°13 sont basées sur l'information recueillie lors de la première identification des enfants par les équipes du Samusocial Pointe-Noire. Le site du Km4 n'apparaît pas car aucun enfant n'a fait l'objet d'une première identification sur ce site.

La tendance générale observable est, qu'à l'exception du site de la Foire, tous les sites peuvent être utilisés par les enfants pour leurs activités économiques et leur dortoir nocturne. Concernant les deux plus grands sites investis par les enfants de la rue à Pointe-Noire, le site de Fond Tié-Tié est utilisé majoritairement comme un site mixte alors que le centre-ville est davantage considéré comme un site économique par la majorité des enfants.

La différence entre le site du centre-ville et celui de Fond Tié-Tié est surtout liée à son activité et à sa fréquentation, comme décrit précédemment. Etablir un lieu de dortoir dans le centre-ville, dont les rues sont éclairées, en majorité goudronnées et larges, et les maisons sécurisées par des clôtures définies et des gardiens, s'avère plus difficile que dans d'autres sites. Nombreux sont donc les enfants qui fréquentent le centre-ville en journée et le quittent pour aller dormir à Fond Tié-Tié. Ceux qui restent dormir en centre-ville ont investi des locaux en chantiers (maisons en construction).

Le site de Fond Tié-Tié est un vaste site qui regroupe une zone de marché, une zone de dépotage des wagons du chemin de fer, et qui constitue un grand carrefour de l'ensemble des quartiers périphériques sud de la ville. Tout autour de ces activités économiques très fréquentées de jour comme de nuit, la zone est essentiellement résidentielle. Les rues sont étroites, moins éclairées. L'espace pour dormir se trouve ainsi plus facilement : les tables du marché, la gare ferroviaire, les vérandas des dépôts de marchandises, les maisons inachevées, la gare. Les enfants dormant à Fond Tié-Tié sont ceux qui y passent la journée pour des raisons économiques et ceux qui arrivent des autres sites pour y dormir la nuit. Le site de Fond Tié-Tié absorbe ainsi, la nuit, une partie des enfants du site du centre-ville.

Certains enfants dorment dans des lieux relativement fermés, soit dans des restaurants où ils font de petits métiers, soit dans des hangars bâtis dans les parcelles des individus pour lesquels ils travaillent. Ils dorment par terre, après avoir étalé des cartons sur le sol. Chacun fait de son mieux avec son habit pour se protéger des moustiques et/ou de la fraîcheur. Malgré des conditions matérielles très précaires, ces lieux sont davantage sécurisés que les maisons inachevées ou les tables du

marché. Dans ces lieux, ils dorment à plusieurs, accolés les uns contre les autres, pour se protéger du froid et des agressions extérieures. Ces lieux sont nommés « Ngounda » par les enfants de la rue. Certains « Ngounda » n'existent que la nuit, d'autres sont là en permanence. Les enfants des rues y dorment, mais s'y reposent également en journée, lorsqu'ils ne travaillent pas. Parfois, ils s'y lavent et font sécher leurs habits. Certains « Ngounda » sont ainsi devenus des espaces permanents de vie.

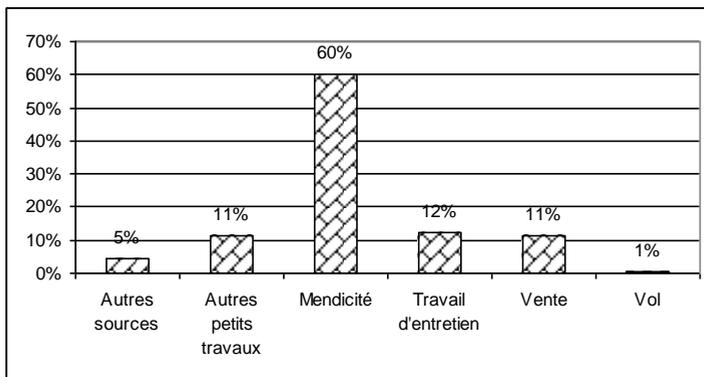
Les enfants de la rue à Pointe-Noire se concentrent ainsi dans des endroits spécifiques sur le territoire de la ville de Pointe-Noire, avec deux sites quantitativement dominants, qui révèlent, de ce fait, la territorialisation des enfants dans la ville. Cette logique territoriale est intrinsèquement liée aux stratégies économiques de survie.

## **B. Les stratégies économiques de survie : enjeu territorial**

Les enfants des rues peuvent avoir plusieurs sources de revenus. Une seule réponse, la première fournie par l'enfant, a été enregistrée et traitée dans cette étude.

## 1) Classification des sources de revenus selon la BDD du Samusocial Pointe-Noire

Graphique n°14 : Sources de revenus des enfants en 2008 et 2009



N = Sources de revenus des enfants PR = 171 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés

Source : *Elaboration propre à partir des données agrégées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

La mendicité représente 60% des sources de revenus ; les petits travaux contribuent à 23% au revenu des enfants et les ventes au détail 11%.

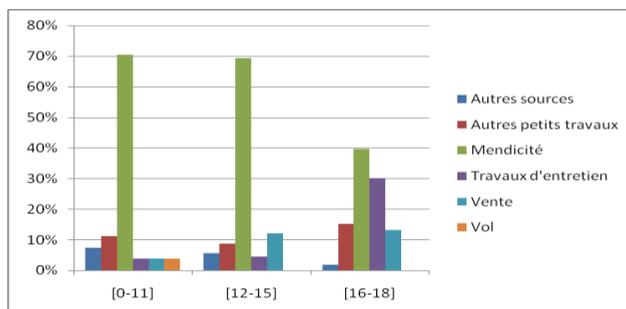
Selon les résultats du graphique, le vol représente une stratégie très subsidiaire déclarée par moins de 1% des enfants, un pourcentage très faible au regard de l'expérience acquise par les équipes du SSPN. Il est difficile pour les enfants « d'avouer » la pratique du vol. Ils sont conscients que c'un acte illégal et considèrent certainement que de

telles déclarations les stigmatiseraient davantage ou « décevraient » les travailleurs du Samusocial.

D'autres activités ont été ultérieurement exprimées par les enfants : les commissions, le renseignement et le pistage des prostituées pour le compte de la clientèle fréquentant le milieu, en particulier sur les sites du centre-ville et de Mahouata. Nous ne disposons pas d'éléments quantifiables pour étayer ces autres sources de revenus car elles ne figurent pas dans la BDD telle qu'organisée en 2008 et 2009. Toutefois, les enfants en parlent et ces pratiques sont observables lors des maraudes de nuit.

## 2) Répartition des sources de revenus par classe d'âge

**Graphique n° 15 : Sources de revenus en fonction des classes d'âge des enfants en 2008 et 2009.**



N = sources de revenus en fonction des classes d'âges. PR = 171 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés.

Source : *Elaboration propre à partir des données agrégées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

Si tous les enfants évoquent la mendicité, elle est toutefois davantage une pratique des plus jeunes (moins de 15 ans) qui « attendrissent » plus facilement les habitants à Pointe-Noire, comme ailleurs<sup>38</sup>. Ils privilégient ainsi l'activité la plus rémunératrice pour eux. Ils mendient auprès des passants ou devant des lieux précis tels que les restaurants, en particulier ceux fréquentés par les expatriés à Pointe-Noire.

Les plus âgés (entre 16 et 18 ans) disent, quant à eux, faire davantage de travaux d'entretien, qui participeraient ainsi à près de 30% à la production de leurs revenus. Ces travaux concernent notamment le gardiennage et le lavage des véhicules, les services aux commerçants. La vente au détail concerne divers produits, dont des substances illicites.

La mendicité est liée à la compassion que seuls les plus jeunes parviennent à susciter, mais également à leur faculté de négociation. Selon R. Lucchini<sup>39</sup>, en effet, les enfants des rues entrent en relation avec autrui à travers la négociation, que ce soit pour mendier ou pour obtenir le droit de faire des petits travaux. Dans cette négociation, leur verbalisation est déterminante. Soit l'enfant arrive à bien négocier et obtient une gratification, soit la charge négative de son langage fait échouer la négociation. Dans ce cas, il abandonne. La violence symbolique contenue dans le langage dépendrait de l'âge. Plus l'enfant est grand, plus celui-ci a dans son langage des propos chargés d'une violence symbolique. C'est donc tout autant par leur aspect physique (l'image compassionnelle du « petit enfant » qu'ils n'ont plus) que par

---

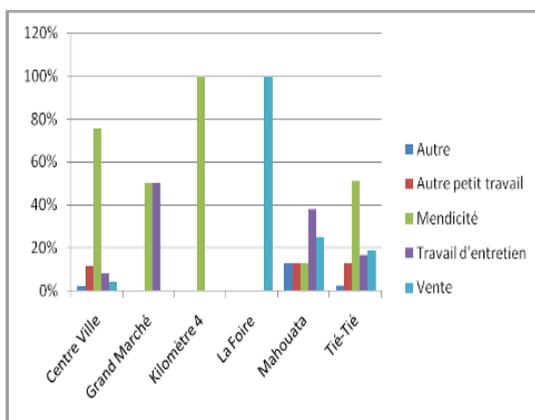
<sup>38</sup> Cf. les développements sur ce sujet dans le chapitre 1

<sup>39</sup> LUCCHINI R. (2001), *Carrière, identité et sortie de la rue : le cas de l'enfant de la rue*, p. 89.

leur moindre faculté de négociation, que les plus grands renoncent à la mendicité comme stratégie de survie.

### 3) Répartition des sources de revenus par site

**Graphique n°16 : Sources de revenus en fonction des sites fréquentés par les enfants en 2008 et 2009.**



N = Sources de revenus par site fréquenté<sup>40</sup>. PR = 120 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés.

Source : *Elaboration propre à partir des données agrégées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

<sup>40</sup> Il convient de préciser que les sites de La Foire et du Km4 ne sont renseignés que par une réponse chacun.

Les deux sites quantitativement les plus investis par les enfants de la rue à Pointe-Noire sont ceux qui permettent une pluralité d'activités génératrices de revenus. Le site de Mahouata est également concerné, mais comme nous l'avons précédemment indiqué, beaucoup de jeunes sur ce site réussissent à s'héberger et sont peu en relation avec le Samusocial Pointe-Noire.

Le site du centre-ville, du fait de son intense activité de jour comme de nuit, et de sa densité de population, économiquement aisée, constitue un « terrain » propice à la mendicité des enfants des rues. Il permet également aux enfants de gagner de l'argent par le gardiennage et le lavage des véhicules des personnes qui fréquentent les bars, restaurants et discothèques.

Sur le site de Fond Tié-Tié, de par sa localisation et les activités qui s'y déroulent, la vente, incluant celle d'objets volés, représente l'une des sources de revenus la plus immédiate après la mendicité. L'affluence des gens et la forte fréquentation de ce marché « optimise » la pratique du vol. Les enfants sur ce site font également beaucoup de travaux de manutention. Le transport de colis est important pour le chargement et le déchargement des wagons et à l'arrivée des voyageurs du train. Les enfants sont également une source de main d'œuvre disponible pour aider à la vente (commerçants et détaillants), pour le nettoyage, ou le contrôle des tickets dans les bus de transport en commun.

Sur les sites de Mahouata et du Grand Marché, les travaux d'entretien prévalent. Le site de Mahouata est un quartier résidentiel organisé autour de restaurants et bars. Au Grand Marché les enfants des rues sont utilisés par les commerçants pour des travaux d'entretien de leurs boutiques mais également dans les petits restaurants autour du

marché. L'activité y est importante et l'enfant des rues constitue une main d'œuvre très bon marché...

Le vol n'apparaît plus dans ce graphique car cette source de revenus n'a pas été corrélée à un lieu, par ceux qui l'ont exprimé.

Les sites de vie des enfants de la rue à Pointe-Noire sont ainsi choisis en fonction des pratiques et moyens économiques qui leur sont accessibles. La territorialisation répond à un enjeu, celui de la stratégie de survie. Elle génère, de fait, une collectivité, celui du groupe d'enfants vivant sur le même territoire.

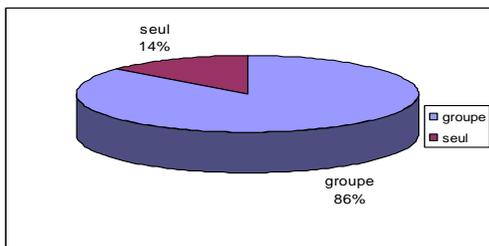
## **C. Les groupes d'enfants de la rue : un partage territorial**

La concentration territoriale des enfants de la rue à Pointe-Noire induit un nécessaire partage du territoire, constitutif du groupe.

### **1) La rencontre de groupes d'enfants**

Lorsque les enfants sont rencontrés pour la première fois, il est relevé s'ils sont isolés ou au sein d'un groupe.

### Graphique n°17 : Relation de l'enfant à autrui en 2008 et 2009.

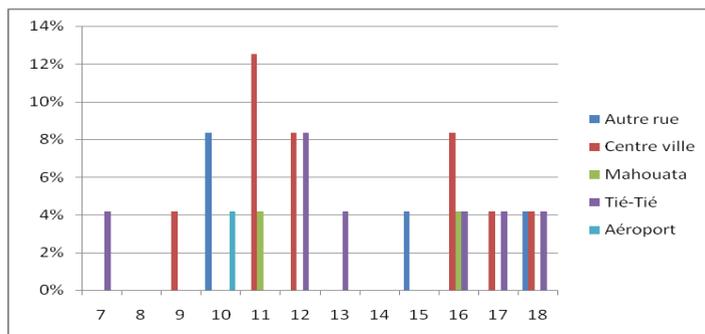


N = relation de l'enfant à autrui PR = 302 réponses sur 338 enfants identifiés.

Source : *Elaboration propre à partir des données cumulées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

Très peu d'enfants des rues (14%) identifiés par le Samusocial Pointe-Noire sont rencontrés seuls. Les enfants seuls sont souvent des enfants qui viennent d'arriver en rue. Ils s'insèrent rapidement dans un groupe et sont généralement « présentés » aux équipes du Samusocial par les autres enfants du groupe, déjà en relation avec le Samusocial.

**Graphique n°18: Sites fréquentés en fonction de l'âge des enfants rencontrés seuls en 2008 et 2009.**



N = Sites fréquentés en fonction de l'âge des enfants identifiés seuls ; PR = 24 réponses obtenues sur 41, correspondant au nombre d'enfants seuls dans l'échantillon de 338 enfants identifiés.

Source : *Élaboration propre à partir des données cumulées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

Le graphique n°18 indique que les enfants rencontrés seuls l'ont été sur tous les sites, quel que soit leur âge. Ils ne se sont toutefois pas « fixés » dans un groupe. Selon l'expérience de l'équipe du Samusocial Pointe-Noire, l'intégration à un groupe nécessiterait l'acceptation préalable du groupe. Dans cette acceptation rentrerait notamment en compte son comportement vis-à-vis de la population, ce qui réfère, in fine, à l'acceptation du groupe par la population, et, en d'autres termes, à la préservation des stratégies individuelles d'obtention de revenus.

## 2) Taille des groupes

La taille des groupes des enfants des rues change en fonction du moment de la journée et en fonction de l'activité.

Pour mendier ou exercer des petits métiers, les enfants se constituent souvent en groupes de deux. Exceptionnellement, l'enfant peut être seul. Cette taille restreinte du groupe permet de mieux se répartir l'espace, de ne pas faire peur aux potentiels donateurs ou « employés temporaires » mais aussi de ne pas être trop isolé. A deux, les enfants peuvent se défendre mutuellement en cas de danger. Ils veillent l'un sur l'autre.

Les groupes sont plus grands pour les activités ludiques de jour ou de nuit. Cinq à dix enfants peuvent se retrouver en un même endroit pour jouer, notamment au jeu de vache<sup>41</sup>. Le moment de dormir est également un moment de formation de grands groupes. Cependant, ces groupes n'excèdent pas dix enfants.

---

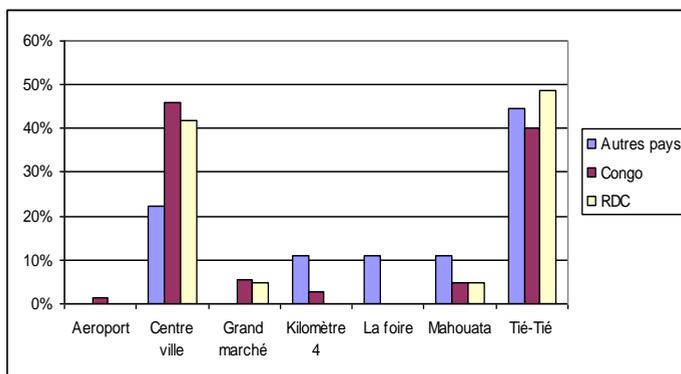
<sup>41</sup> Le jeu de vache est le jeu par excellence des enfants des rues à Pointe-Noire. Il consiste à faire tourner une pièce de monnaie et à la cacher à l'aide de la main avant qu'elle ne tombe et montre le côté sur lequel elle est tombée. Le partenaire introduit au niveau de la main qui cache la pièce une autre pièce de monnaie pour indiquer de manière probabiliste le côté pile ou face de la pièce du joueur. Celui qui arrive à savoir le bon côté de la pièce couchée du joueur, gagne cette pièce et devient le prochain joueur. Tout en étant un jeu, c'est aussi un moyen pour capter les ressources d'un autre enfant.

Il existe des moments particuliers où les groupes peuvent réunir 12 à 15 enfants. Il s'agit du moment où ils vont au « fumoir » c'est à dire lorsqu'ils fument du chanvre indien.

### 3) Constitution des groupes

La base de données du Samusocial Pointe-Noire permet de traiter deux indicateurs relatifs à la constitution des groupes : l'origine nationale et l'âge.

**Graphique n°19 : Origine des enfants en fonction des sites 2008-2009.**



N = Sites fréquentés en fonction de l'origine. PR = 202 réponses sur 338 enfants identifiés.

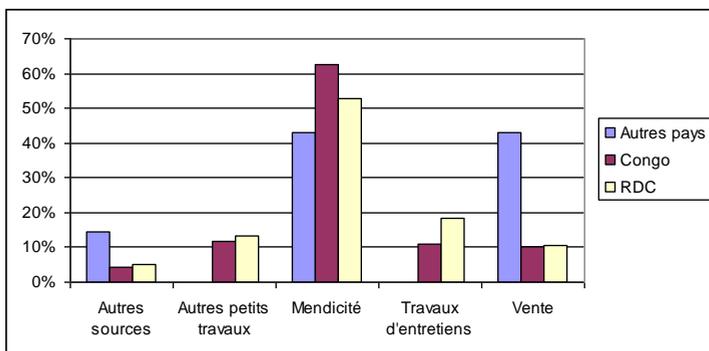
Source : *Elaboration propre à partir des données agrégées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

Le graphique n° 19 présente la répartition géographique, par site, des enfants dans la ville de Pointe-Noire, en fonction de leur origine. Il ressort de ce graphique que dans les deux grands sites de présence des enfants de la rue (Fond Tié-Tié et celui du centre-ville), le pourcentage des ressortissants de la R.D.C. et ceux du Congo Brazzaville est sensiblement le même.

Le pourcentage élevé, par site, des individus des « autres pays » doit être nuancé par le faible pourcentage de cette population au sein de l'échantillon global. Cette donnée n'est donc pas significative.

Ce graphique révèle ainsi que la formation des groupes ne répond pas à une logique « communautaire » dans la mesure où les stratégies de survie sont identiques pour tous les enfants de la rue ainsi qu'en atteste le graphique suivant, qui correspond au graphique global des sources de revenus des enfants à Pointe-Noire (cf. N° 14).

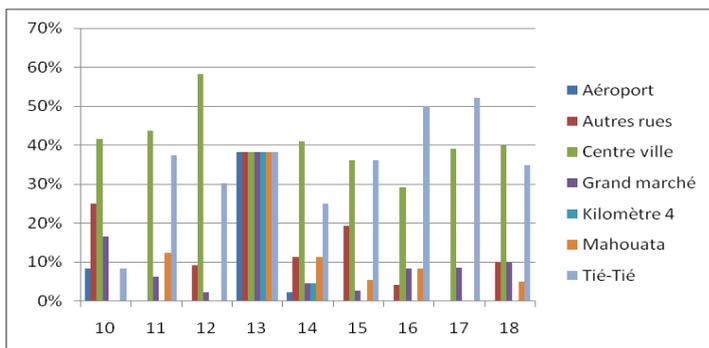
**Graphique n°20 : Sources de revenus en fonction de l'origine des enfants en 2008 et 2009.**



N = Sources de revenus en fonction de l'origine. PR = 163 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés.

Source : *Elaboration propre à partir des données agrégées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

### Graphique n°21 : Sites fréquentés en fonction de l'âge des enfants en 2008 et 2009



N = Sites fréquentés en fonction de l'âge. PR = 261 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés.

Source : *Elaboration propre à partir des données agrégées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

Les sites fréquentés par les enfants des rues sont ceux relevés pendant les maraudes de nuit, soit entre 20h00 et 24h00. La plupart des sites rassemblent des enfants de tout âge car la plupart des sites présentent une diversité de possibilités d'obtention de revenus. Les plus jeunes sont toutefois majoritaires sur le site du centre-ville alors que les plus de 15 ans le sont sur le site de Fond Tié-Tié, ce qui confirme la corrélation entre la stratégie économique et le territoire de vie des enfants des rues à Pointe-Noire.

Toutefois, si le groupe partage bien un territoire, cela ne signifie pas nécessairement le partage au sein du groupe.

***Stratégie pour cacher l'argent : le groupe partage le territoire, mais l'individu ne partage avec le groupe...***

L'obtention de ressources est capitale pour la survie des enfants des rues. La compétition pour l'obtention des ressources, mais également leur protection, est donc très importante entre les enfants. Le racket et la brimade sont très fréquents au sein des groupes, de la part des plus âgés sur les plus jeunes. Pour éviter de se faire voler leur argent, ils sont dans l'obligation de trouver des stratégies pour le conserver. Ils s'inscrivent parfois à une forme de caisse d'épargne appelée communément « cartes de pointage ». Ce sont des lieux illégaux dans lesquels l'individu vient déposer son argent à son rythme et selon ses moyens. A la fin du pointage qui est de 10 versements, la personne concernée retire la totalité de l'argent qu'il a fait garder auprès de cette caisse. Il lui est prélevé 10% de la somme totale. Ces 10% sont considérés comme frais de protection de ses fonds. Les plus jeunes utilisent peu ces caisses ; ils creusent parfois des petits trous dans le sol dans lesquels ils entèrent l'argent ou font des trous au niveau de la ceinture de leur pantalon ou dans leurs chaussures afin d'y glisser de l'argent.

Les enfants de la rue à Pointe-Noire se regroupent ainsi indépendamment de leur âge ou de leur origine nationale. Ils n'arrivent pas en groupe, mais seuls, et intègrent un groupe qui n'est autre que l'ensemble des enfants ayant investi le même territoire en raison de son offre économique, au moins en première intention, car la question de l'offre de la drogue doit également être prise en compte.

## **D. Les drogues : accrochage territorial ?**

Les entretiens que nous avons menés avec des enfants sur la question de la drogue révèlent une consommation systématique. Les enfants seraient forcés, dès leur intégration dans un groupe, par les plus grands, à consommer de la drogue.

Dans tous les sites de la ville de Pointe-Noire, la consommation de drogues est pratiquée. Une exception est toutefois faite pour le site de l'aéroport où la consommation des substances illicites comme le chanvre indien est fortement surveillée et réprimée par les forces de l'ordre dans un rayon donné autour de l'aéroport. Les enfants sur ce site indiquent que les lieux d'achat et de consommation de ces drogues se font donc hors site.

De manière générale, les enfants sont dans une polytoxicomanie. Nous avons répertorié, au cours de nos entretiens, les boissons alcoolisées, les colles, les drogues médicales et les substances illicites.

### **Les boissons alcoolisées:**

Les enfants consomment les boissons alcoolisées produites par les brasseries du Congo et de Kinshasa. Parallèlement, ils consomment également des boissons alcoolisées traditionnelles et, pour une meilleure efficacité de leur effet, ils les mélangent souvent à des whiskys et des liqueurs importés.

Ces boissons locales faites à bases de maïs ou de canne à sucre sont produites dans des distilleries traditionnelles installées sur l'ensemble

du territoire national. Les produits issus de ces distilleries sont des alcools éthyliques à forte concentration et dont le degré est largement méconnu. Ces alcools issus de la première distillation, ceux appelés « premier choix », flambent au contact du feu, preuve de leur dangerosité. Les enfants des rues consomment ces boissons dans les divers lieux de consommation qui sont disséminés dans la ville. Leur vente n'est pas interdite.

Ces boissons traditionnelles, dont le prix est de 50 francs CFA le godet, sont plus consommées que la bière des brasseries, dont le prix moyen est de 500 francs CFA la bouteille de 66 centilitres. Elles semblent être plus affectionnées par les adolescents et les grands que par les petits qui ne les trouveraient pas à leur goût. Dans les lieux où ces boissons se vendent, la présence de jeunes garçons est rare.

### **Les médicaments :**

Les enfants se procurent des médicaments sans prescription médicale dans les pharmacies de rue illicites. Parmi les produits médicaux consommés, nous avons répertorié le « bon appétit » et le « super appétit », anxiolytiques qui accroissent la sensation de faim pour leur permettre de grossir, et le valium. Ces produits permettent surtout aux enfants de trouver le sommeil car ils les plongent rapidement dans un état d'ivresse. Leur prix d'achat n'excède pas deux cents francs CFA. Ils sont donc très abordables. En raison de l'accessibilité de ces produits pour les enfants, ils sont consommés par l'ensemble des enfants, tous âges confondus.

Les enfants atteignent un niveau de consommation considérable. Ils parlent, en effet, d'une consommation qui va de 4 comprimés de valium 0,25 mg à 20 comprimés par prise.

#### **Les colles :**

Ces produits utilisés initialement pour coller le papier ou les chaussures sont utilisés comme hallucinogène par les enfants, et principalement par ceux de moins de 15 ans. Le pot de colle pour cordonniers s'achète 2500 FCFA. Les enfants se cotisent puis se partagent le pot à 4. La colle est placée sur un chiffon et sniffée par l'enfant à longueur de journée. Il semble que ce geste, davantage que la substance elle-même, génère une dépendance de l'enfant.

#### **Les substances illicites :**

Le chanvre indien est le produit le plus consommé par les enfants de la rue à Pointe-Noire. Son prix très abordable, d'une part, et son offre large sur le marché, d'autre part, favorisent sa grande consommation. Les enfants disent le consommer comme se fume la cigarette. Il se vend par petites boules dont le montant est de 100 francs l'unité. Les enfants disent que le chanvre indien ne produit pas d'effet hallucinogène chez les habitués. Ils disent le consommer pour permettre une bonne réflexion, donner de l'appétit, obtenir le respect, développer un fou rire et, dans une moindre mesure, assurer l'éveil. Son effet est de courte durée, ce qui justifierait sa consommation tout au long de la journée (soit entre 2 et 6 boules de chanvre indien par personne et par jour).

Le Kepa, ou « caillou », ou encore « viscère », est un produit à fort pouvoir hallucinogène. Il développe une dépendance rapide et tenace, une perte de la sensation de peur, de se préserver du risque, et une

perte de la sensation de faim. Sa consommation provoque une déformation faciale, un intense amaigrissement et un vieillissement physiologique, rapide et systématique. Ce produit se présente sous la forme d'un petit caillou de couleur blanchâtre. Il se fond sous l'effet de la chaleur et dégage une fumée qui est inhalée par l'individu. Le Keka est une drogue qui n'est pas à la portée de tout enfant en raison de son prix très élevé. Le gramme est vendu à trente mille francs CFA (30 000 francs CFA), et une dose à deux mille francs (2 000 francs CFA).

Le chanvre indien est ainsi le produit le plus consommé par les enfants de la rue, quel que soit le site dans lequel ils se trouvent. Viennent ensuite les boissons alcoolisées, les anxiolytiques, et le Keka.

### **Toxicomanie des enfants des rues : approche psychologique<sup>42</sup>**

Chez les plus jeunes (6-7 voire 12 ans), la dépendance aux drogues est surtout d'ordre psychologique. C'est pourquoi ils utilisent les barbituriques (solvants) en imbibant un chiffon ou en les conservant dans une boîte. Le contenant (chiffon, boîte) et le produit doivent être perçus comme « objet transitionnel ». Le chiffon ou le morceau de tissu n'est autre chose que le prolongement de la peau. L'utilisation de ce produit va créer une monotonie dans la vie de ces enfants souvent victimes de balancement (changement de parent par exemple) ou encore d'un retrait trop précoce d'un don (une maman trop présente qui disparaît brutalement par exemple) qu'ils ont connu. Les drogues inhalées renvoient au stade du respire : premier échange sujet / environnement. Les premiers plaisirs d'un enfant sont en effet liés aux

---

<sup>42</sup> Par John Tama Pogma, psychologue clinicien et coordinateur du CHUSIP du SSPN.

organes des sens parmi lesquels l'odorat, le plaisir de respirer ou le toucher. L'avidité à l'air est semblable à l'avidité à la drogue inhalée. La ritualisation augmente également la dépendance.

Les hallucinogènes donnent l'impression au sujet qu'il accomplit un voyage. Ils sont prisés des plus jeunes car ils leur donnent l'impression de vivre dans un monde chatoyant de couleur et de lumière intense mais est en réalité une hallucination qui se traduit par des sensations corporelles et des mouvements corporels. C'est le cas chez les enfants qui ont souvent perdu l'imaginaire à cause des traumatismes de guerre avec destructions et pertes de symbole. La prise d'amphétamines (par exemple) met les enfants dans une sensation d'invulnérabilité avec des agitations maniaques et une excitation pouvant conduire à des actes destructifs ou autodestructifs. Leur difficulté d'accès et la violence de ses effets font qu'ils sont majoritairement utilisés par les plus âgés. Leur consommation leur permet de poser des actes courageux et de s'exposer aux risques qu'ils n'auraient pu prendre en état de lucidité. Le regard extérieur rentre également en compte dans le passage d'une drogue à l'autre. Les plus âgés considèrent la colle comme une drogue de « petits », une des raisons pour laquelle ils modifient leur type de consommation en grandissant.

La dépendance extrême correspond au terme d'addiction. L'addiction se traduit par une répétition d'actes recherchés et consommés avec « avidité » censés procurer du plaisir par l'intermédiaire d'un objet matériel ou d'une situation.

La dépendance passe donc par une accoutumance qui crée un manque tant au niveau physiologique qu'au niveau psychique. Le vide ou la carence affective va induire la rencontre avec un produit et favoriser

l'accoutumance ou l'assuétude (traduction d'addiction). La problématique de la drogue avec les enfants des rues ne peut être mieux cernée qu'en l'inscrivant dans la compréhension d'un point de vue psychanalytique selon laquelle **la relation anaclitique** serait un mode principal d'accès au monde des enfants très addictifs au sens propre du terme (tous les enfants de la rue sont amenés à prendre une substance psycho active, mais à quelle dose ?); et avec un arrière-fond du développement psychique des avatars dans le processus : **séparation / travail de mentalisation / intériorisation** du lien affectif / **autonomie** ; point de vue auquel s'ajoute l'environnement dans lequel évolue le jeune. Les conduites de dépendance sont faites pour produire un plaisir, soulager des tensions internes. La plupart du temps, les addictions débutent à l'adolescence. Elles permettent la confrontation à la séparation. On ne peut cependant pas oublier la question de perte (pré-traumatique), comblée illusoirement par l'addiction qui apparaît également à l'adolescence. Elle symbolise ou représente une dépendance qu'on pense être celle qu'on veut, qu'on pense maîtriser. C'est une tentative d'auto-cicatrisation de la perte interne, celle d'un parent lorsqu'on est encore très jeune, par exemple.

Un lien entre le type de drogue et le site n'est aisé à définir que si l'on prend en compte la variable « types d'enfants » à savoir âge, problématique particulière... dans le site et bien évidemment les conditions que le site offre et pour l'obtention et pour la consommation d'un type de drogue. Cette situation expose souvent les enfants à une poly consommation de drogues.

La question de l'offre du site est ressortie dans notre enquête<sup>43</sup> dès lors que les sites où les drogues se consomment le plus sont les sites où l'accessibilité du produit est garantie. Il s'agit du site de Fond Tié-Tié et de celui du grand marché. Sur les autres sites, la consommation est moindre.

La majeure partie des enfants des rues boivent ou fument au cours des heures de loisirs ou bien avant de dormir. Ceux qui consomment les drogues pendant leur activité l'expliquent par le désir qu'ils éprouvent à cacher leur honte dans l'effet que produisent les drogues sur eux. La drogue donne aussi du courage, en particulier pour des activités risquées comme le vol.

Ces prises de drogue augmentent les risques de violences entre enfants, mais également entre eux et la population riveraine. Sur les sites à forte consommation de drogues, les actes de vols et de violences, sont imputables, à tort ou à raison, aux enfants de la rue sous effet de drogues.

La relation entre la consommation de drogue et le territoire est incontestable. Dans les sites où les drogues sont moins accessibles et donc moins consommées, en tout cas sur place, comme ceux du centre-ville ou de l'aéroport, la violence physique et verbale est nettement moindre et la relation à autrui y est également meilleure que dans d'autres sites ; une forme de « vie sociale » semble ainsi davantage perceptible. Les enfants des sites de l'aéroport et du centre-ville, en général, subissent moins de rejet et de stigmatisation de la part de la population.

---

<sup>43</sup> Thématique des drogues spécifiquement abordée lors des groupes focaux

Enfin, plus l'offre de drogues est accessible sur un site, plus les enfants en consomment et développent des comportements délinquants pour pouvoir s'acheter les produits ; ils sont particulièrement violents entre eux, sans doute parce qu'ils vivent dans un climat constant de violences. Les enfants du grand Marché et du Fond Tié-Tié subissent ainsi une forte stigmatisation de la part des riverains et sont victimes de violences extrêmement dures par ces riverains mais également par la police. Fond Tié-Tié demeure toutefois le plus grand site d'enfants de la rue à Pointe-Noire, ce qui conforte l'hypothèse de l'accrochage territorial généré par la toxicomanie.

#### **Conclusion du chapitre 4**

Les enfants de la rue à Pointe-Noire se concentrent dans des endroits spécifiques sur le territoire de la ville de Pointe-Noire, avec deux sites quantitativement dominants, qui révèlent, de ce fait, la territorialisation des enfants de la rue dans la ville. Cette logique territoriale est intrinsèquement liée aux stratégies économiques de survie. Les sites des enfants sont, en effet, choisis en fonction des pratiques et moyens économiques de survie qui leur sont accessibles, notamment en fonction de leur âge. Le territoire impacte les méthodes d'obtention de revenus. La présence des expatriés, par exemple, optimise, semble-t-il, le déploiement de la mendicité dans le centre-ville, tandis que la présence d'un marché de produits vivriers favorise l'implication des enfants dans la vente au détail à Fond Tié-Tié ou dans les petits travaux au grand marché.

La territorialisation répond ainsi à un enjeu, celui de la stratégie de survie, et elle génère, de fait, une collectivité, celui du groupe d'enfants vivant sur le même territoire. Ils n'arrivent pas en groupe, mais seuls, et intègrent un groupe qui n'est autre que l'ensemble des enfants ayant investi le même territoire en raison de son offre économique, au moins en première intention, car le territoire de vie quantitativement le plus important est aussi celui de la circulation la plus importante de drogues à Pointe-Noire, ce qui suggère une autre dimension, celle de l'accrochage territorial.

Par ailleurs, si le territoire détermine le groupe, le groupe influence également le territoire. Le cas le plus patent est celui du Fond Tié-Tié qui est considéré comme site potentiellement « chaud ou sulfureux » en raison de la forte consommation de drogues sur ce site et des violences générées par et à l'encontre des enfants. Toutefois, dans des sites plus calmes, la présence d'enfants de la rue dérange également, ainsi qu'en témoignent les opérations de « nettoyage » parfois réalisées dans certaines zones de la ville, notamment l'aéroport.

L'insécurité est avant tout celle ressentie par les enfants de la rue, exposés aux violences extra et intra groupales : répression policière, violences des grands envers les petits, incluant des pratiques d'abus sexuels. Certains enfants portent sur eux des objets tranchants comme lame de rasoir ou couteau afin de se défendre. Est-il envisageable, dans ces conditions, d'évoquer un « vouloir vivre en rue » ?

## **Chapitre 5 : Vouloir vivre en rue ou ne pas pouvoir vivre en famille ?**

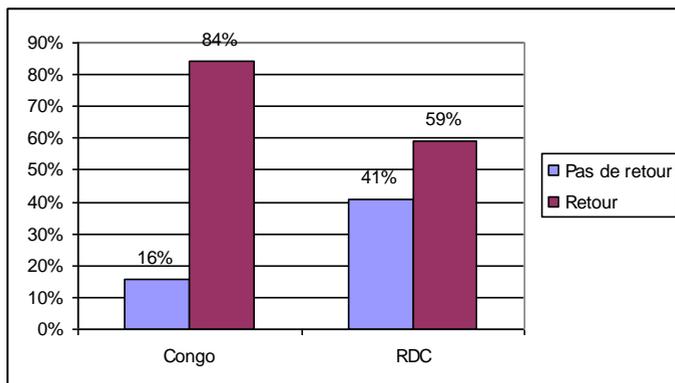
Pour tenter de répondre à cette interrogation, nous avons questionné les aspects suivants : rupture du lien familial ou rupture de vie familiale ? (A) ; pauvreté économique des familles ? (B), et analysé les constats suivants issus du traitement de la base de données du Samusocial Pointe-Noire : une vie familiale bouleversé (C) ; des problèmes familiaux (D). Nous avons enfin sélectionné des études de cas significatives des situations familiales des enfants rencontrés par le Samusocial Pointe-Noire (E).

### **A. Rupture du lien familial ou rupture de vie familiale ?**

La BDD du Samusocial Pointe-Noire renseigne sur les aller-retours éventuellement faits par les enfants des rues entre la rue et un domicile familial (celui des parents ou celui de membres de la famille élargie), sans toutefois indiquer la fréquence. Les résultats des graphiques suivants présentent donc le pourcentage d'enfants qui retournent en famille quelle que soit la fréquence des retours d'un même enfant sur une période annuelle.

Nous nous sommes, dans un premier temps, interrogés sur l'impact de l'éloignement familial en termes de distance géographique, et pour cette raison, nous avons distingué les enfants originaires du Congo Brazzaville et ceux originaires de la RDC.

**Graphique n°22: Retour en famille de temps en temps des enfants des rues en 2008 et 2009 en fonction de leur origine**



N = mouvements d'aller-retour des enfants des rues en famille. PR = 128 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés.

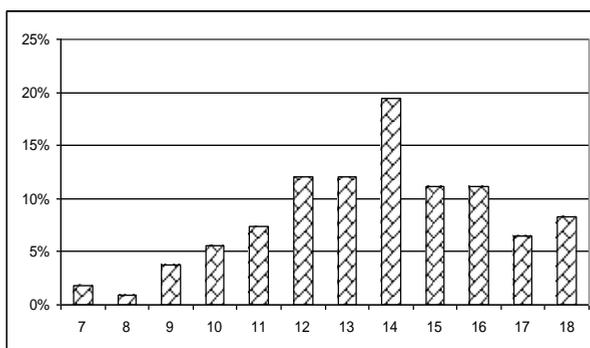
Source : *Elaboration propre à partir des données cumulées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

84% des enfants des rues d'origine du Congo Brazzaville repartent dans leur famille respective au moins une fois dans l'année. Les enfants originaires de la RDC sont 59% à repartir également en famille, au moins une fois dans l'année. Toutefois, selon l'expérience de l'équipe du Samusocial Pointe-Noire, ces enfants seraient en grande majorité ceux qui semblent avoir des parents installés au Congo Brazzaville.

La grande majorité des enfants des rues à Pointe-Noire ne semble pas, ainsi, en rupture familiale totale.

Nous nous sommes ensuite interrogés sur l'âge, en tant qu'éventuel facteur déterminant dans la relation que l'enfant continue d'entretenir avec sa famille.

**Graphique n°23 : Retour en famille en fonction de l'âge en 2008-2009.**



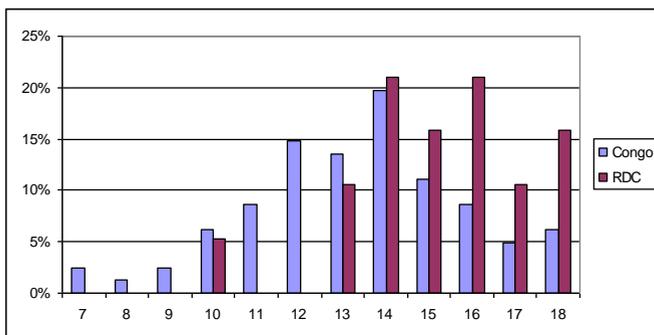
N = Retour en famille en fonction de l'âge. PR = 108 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés.

Source : *Elaboration propre à partir des données cumulées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

Le graphique n° 23 présente l'âge des enfants des rues qui ont dit réaliser des aller-retours entre la rue et la maison familiale. Ce graphique est relativement similaire au graphique n° 2 sur l'âge des enfants identifiés par le Samusocial Pointe-Noire. La plus grande proportion d'enfants est observée entre 12 et 16 ans sur ce graphique, contre 12 et 15 ans selon les résultats du graphique n° 2. Ainsi, il semble que l'âge n'influence pas les mouvements d'aller-retours des enfants des rues dans leur famille, ce que confirme le graphique suivant

qui met en corrélation l'âge et l'éloignement familial dû à l'origine, ce dernier étant, nous l'avons vu, un possible facteur de contrainte pour le maintien d'une relation familiale.

**Graphique n° 24 : Retour en famille en fonction de l'âge et de l'origine en 2008 et 2009.**



N = Retour en famille en fonction de l'âge et de l'origine. PR = 100 réponses obtenues sur les 338 enfants identifiés.

Source : *Elaboration propre à partir des données cumulées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

Ce graphique est superposable au graphique n°8 relatif à l'âge des enfants rencontrés par le Samusocial Pointe-Noire en fonction de leur origine. Si l'éloignement géographique influence les aller-retours en famille des enfants, l'âge, en revanche, n'est pas déterminant.

### ***La sécurité au cœur des aller-retours entre rue et famille***<sup>44</sup>

Il nous a été difficile d'être unanime sur la notion de rupture totale de l'enfant avec sa famille. Il est évident qu'il est plus supportable pour les parents comme pour le professionnel d'envisager un travail axé sur le schéma **domicile- rue -domicile** que **rue -domicile -rue**. Le premier schéma donne plus d'espoir à un retour en famille mais est surtout chargé de satisfaction, d'apaisement et de gratification. Le second, bien que dure réalité à supporter, fait ressortir l'attachement du jeune à la rue et l'importance d'envisager un retour "progressif dans la famille". Un travail sur le retour en famille qui ne suivrait pas le rythme de l'enfant se traduirait pour l'enfant comme un arrachement à la rue. Il est de ce fait très important d'investir un travail en rue pour l'enfant. Ce n'est que ce travail qui le déliera de la rue avec souplesse et durabilité.

La recherche de la sécurité affective prend une place importante dans ces mouvements d'aller-retours. Nous rencontrons plus de jeunes enfants avec des demandes affectives très importantes, ce qui les rend d'ailleurs très attachants, alors que les plus âgés sont davantage dans une revendication affective que dans une demande simple. Si les plus âgés ont juste besoin de savoir que leur famille existe pour se maintenir, les plus jeunes ont plus besoin d'une preuve matérielle concrète (les murs, les constructions, le quartier...). Ceci explique la fréquence des aller-retours des plus jeunes.

Elle s'explique chez les plus âgés par une recherche de sécurité physique. Ils sont souvent à la recherche de cachette suite à des actes

---

<sup>44</sup> Par John Tama Pogma, psychologue clinicien et coordinateur du CHUSIP du SSPN.

délictueux dont ils sont accusés. On peut fortement corrélérer les retours en famille des plus âgés aux recherches ou aux rafles policières. Les aller-retours entre la rue et les familles sont souvent signalés par un échec dans l'utilisation des mécanismes acquis dans la rue pour la résolution des difficultés qui se présenteront à lui une fois dans la famille. Dans la rue, les enfants pour survivre adoptent plusieurs mécanismes tels que les petits larcins, brimade des plus petits, petits travaux parfois déshonorants. Une fois à la maison ils ont tendance facilement à adopter ces mécanismes qui sont souvent incompris par la famille qui vit mal cette nouvelle situation qui s'ajoute à celle qui serait à l'origine du départ de l'enfant dans la rue.

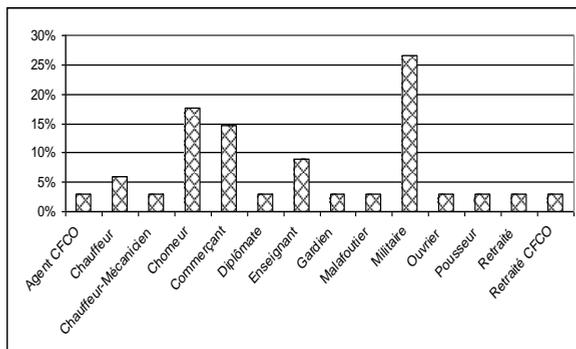
La complexité du travail à pouvoir réinscrire les enfants dans la dynamique fonctionnelle de leur famille est liée au déconditionnement des habitudes acquises par la plupart des jeunes dans les circonstances de la rue. Parmi ces habitudes, la prise des drogues par exemple.

Si la vie en rue témoigne ainsi, de fait, d'une rupture de vie familiale, elle ne présume pas toutefois d'une rupture de lien familial, dans la mesure où la majorité des enfants disent rentrer en famille de temps en temps. La recherche de sécurité, affective et/ou physique, semble motiver ces aller-retours. La question est donc davantage de comprendre pourquoi ils ne restent pas, pourquoi les allers donnent lieu à des retours.

## B. Pauvreté économique des familles ?

Le premier indicateur retenu est celui de la profession des parents. En effet, si la pauvreté peut être un facteur explicatif de l'arrivée en rue des enfants, il est important d'étudier les professions des parents des familles connues afin de valider ou d'invalider cette hypothèse.

**Graphique n°25 : Profession des pères des enfants des rues identifiés par le SSPN en 2008-2009.**



N = Profession des pères d'un échantillon de 10% d'enfants des rues identifiés par le Samusocial Pointe-Noire en 2008-2009. PR = 34 dossiers considérés sur les 338 dossiers constitués en 2008 et 2009.

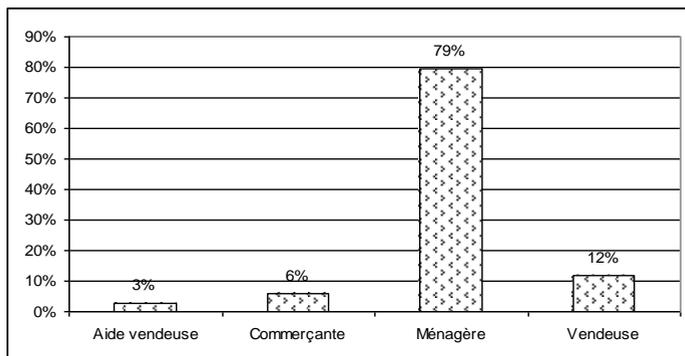
Source : *Elaboration propre à partir des données cumulées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

Le graphique n° 25 renseigne sur la profession d'un échantillon de 34 pères d'enfants identifiés par le SSPN et dont la situation familiale est bien connue. Il ressort de ce graphique que les professions des pères de famille sont diversifiées<sup>45</sup>. Nous remarquons toutefois que les militaires représentent une proportion importante ; cette profession représente le plus fort pourcentage d'actifs au Congo Brazzaville et le résultat du graphique n°25 reflète cette situation. Au regard de l'indicateur du niveau de ressources économiques, il convient de souligner que les militaires ont un revenu stable et appartiennent au seul département de la fonction publique où les avancements se font avec effet financier et où des reclassements sont effectués après la carrière militaire. Cette situation peut ainsi être interprétée comme une donnée contredisant un éventuel impact de la pauvreté économique familiale dans le phénomène des enfants de la rue à Pointe-Noire.

---

<sup>45</sup> Agent CFCO (chemin de fer Congo Océan), voie ferrée qui relie Brazzaville et Pointe-Noire ; Malafoutier : terme local désignant le collecteur de vin de palme.

**Graphique n°26: Profession des mères des enfants des rues identifiés par le SSPN en 2008-2009.**



N = Profession des mères d'un échantillon de 10% d'enfants des rues identifiés par le Samusocial Pointe-Noire en 2008-2009. PR = 34 dossiers considérés sur les 338 dossiers constitués en 2008 et 2009.

Source : *Elaboration propre à partir des données cumulées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

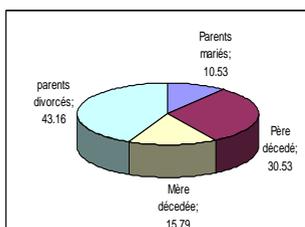
Les mères sont très majoritairement des ménagères, c'est à dire des femmes au foyer, sans activités génératrices de revenus. Seules 21% des femmes exercent une activité professionnelle rémunérée. L'échantillon des mères n'est pas le même que celui des pères. Il ne provient pas des mêmes familles. Il n'est donc pas possible de corrélérer la profession de la mère à celle du père.

L'absence de revenus économiques des mères est toutefois une variable à conserver pour l'analyse de la systémie familiale.

## C. Une vie de famille bouleversée

### 1) Composition familiale

**Graphique n°27 : situation matrimoniale des parents des enfants identifiés en 2008.**

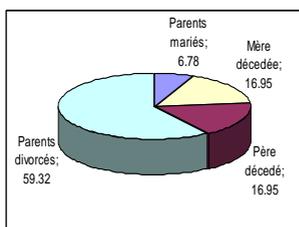


N=situation matrimoniale des parents

PR= 95 réponses obtenues sur les 145 enfants identifiés.

Source : *Elaboration propre à partir des données de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008).*

**Graphique n°28 : situation matrimoniale des parents des enfants identifiés en 2009.**



N= Situation matrimoniale des parents

PR= 59 réponses obtenues sur les 194 enfants identifiés.

Source : *Elaboration propre à partir des données de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2009).*

En 2008, plus de 43% des enfants des rues sont issus de familles dont le couple parental est divorcé<sup>46</sup> et en 2009, plus de 33% d'enfants sont

<sup>46</sup> L'utilisation du terme « divorcé » qui est utilisé dans les graphiques n'a pas de valeur légale. Il désigne ici tous les couples de parents biologiques qui se sont séparés, ayant été mariés ou non.

issus de familles devenues monoparentales (dans le sens de familles ayant perdu au moins un parent biologique)<sup>47</sup>.

Pour 89% au moins des enfants rencontrés par le Samusocial Pointe-Noire, la vie du couple formé par les parents biologiques a été bouleversée (mort de l'un des conjoints à 33% au moins pour 2009 ; divorce à 43% au moins pour 2008).

Nous pouvons ainsi avancer l'hypothèse selon laquelle le bouleversement de la cellule familiale initiale a une forte influence dans le phénomène des enfants de la rue à Pointe-Noire. Cela signifie également que le système de parenté élargie qui jouait jadis un rôle de « filet de protection sociale », en permettant l'accueil et la prise en charge des orphelins et des enfants dont les parents connaissaient des difficultés à assumer leur prise en charge, ne fonctionne plus efficacement. Si le facteur économique doit être intégré dans la compréhension du phénomène des enfants de la rue à Pointe-Noire, sa causalité devrait être toutefois davantage analysée au regard du processus de nucléarisation des familles<sup>48</sup> dans la société congolaise, que dans sa causalité directe sur l'arrivée d'enfants dans la rue.

Nous nous sommes ensuite intéressés à l'évolution de la vie familiale après le divorce des parents biologiques de l'enfant, dans la mesure où

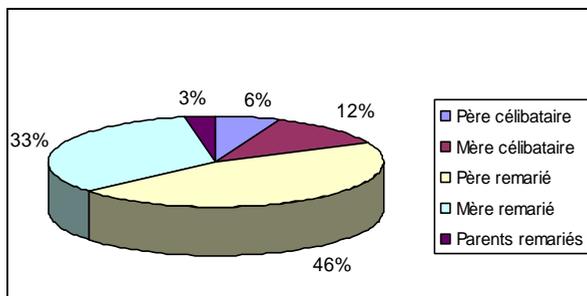
---

<sup>47</sup> Nous notons une légère diminution des enfants issus des familles monoparentales (père ou mère décédés) en 2009 par rapport à 2008. Cet écart semble être seulement le fait d'une plus grande rigueur des équipes du Samusocial Pointe-Noire dans le renseignement des fiches en 2009.

<sup>48</sup> Nucléarisation ou atomisation : ces deux termes désignent le passage de l'état de famille élargie au sein de laquelle on trouve les ascendants, les descendants et les parentés, à une famille constituée essentiellement du père, de la mère et des enfants biologiques.

le divorce représente la situation dominante selon les données agrégées 2008-2009. Il convient de préciser, au préalable, que les situations évoquées par les graphiques ci-dessous ne sont pas exhaustives, mais rendent compte des données dont nous disposons pour les années 2008 et 2009.

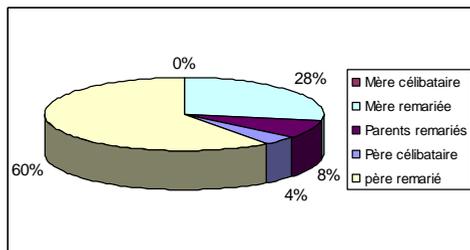
**Graphique n°29 : situation des parents divorcés des enfants identifiés en 2008.**



N= Différents cas de figures des parents divorcés; PR= 33 réponses obtenues sur les 41 couples identifiés comme divorcés.

Source : *Elaboration propre à partir des données de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008).*

### Graphique n°30 : Situation des parents divorcés des enfants identifiés en 2009.



N= Différents cas de figures des parents divorcés PR = 25 réponses obtenues sur les 35 couples identifiés comme divorcés.

Source : *Elaboration propre à partir des données de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2009).*

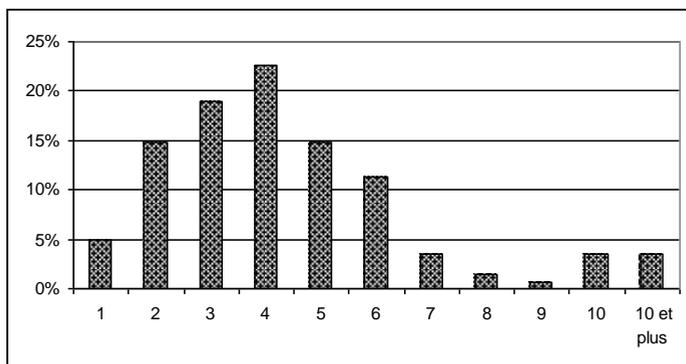
Dans leur très grande majorité, les enfants ont un père qui s'est remarié après le divorce. Il importe de souligner que le père, pour des raisons culturelles, obtient souvent, après un divorce, la garde des enfants en âge d'être scolarisés (soit plus de 7 ans) et les mères conservent généralement la garde des enfants plus jeunes.

Nous avançons ainsi l'hypothèse selon laquelle la recomposition familiale subséquente à un divorce, participe au phénomène des enfants de la rue à Pointe-Noire. Les enfants issus d'une précédente union semblent avoir des difficultés à trouver leur place au sein de la nouvelle famille reconstituée, une piste d'analyse confirmée par le rang de ces enfants dans la fratrie.

## 2) La fratrie

Nous considérons ici comme fratrie tous les frères et sœurs ayant un parent biologique commun. A titre indicatif, le taux de fécondité au Congo Brazzaville est de 4,39 enfants par femme en 2008.

**Graphique n° 31 : Nombre de frères et sœurs des enfants identifiés en 2008 et 2009.**



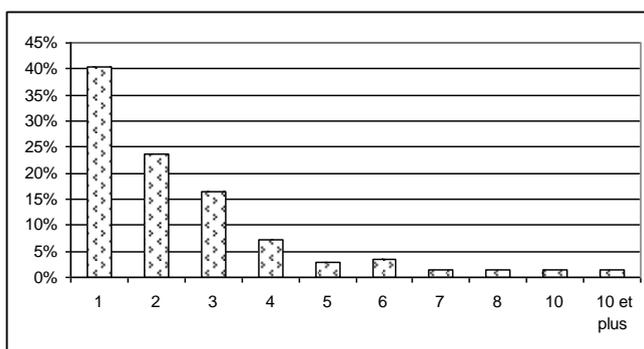
N = Nombre de frères et sœurs de la fratrie; PR = 142 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés en 2008 et 2009.

Source : *Elaboration propre à partir des données agrégées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

Les enfants ont, en majorité, entre 2 et 5 frères ou sœurs (inclus les demi frères ou sœurs), le groupe le plus représenté étant celui des 4 frères ou sœurs. Ils ne sont pas issus des familles les plus nombreuses. Les raisons économiques qui pousseraient les enfants en rue pour assurer leur subsistance ne se révèlent donc pas prépondérantes,

compte tenu des résultats du graphique ci-dessus. En effet, en considérant que plus une famille est grande, plus la subsistance de la famille est en péril, les enfants de la rue devraient être ceux issus des familles les plus nombreuses en termes d'enfants à charge.

**Graphique n°32 : Rang occupé dans la fratrie par les enfants identifiés en 2008 et 2009**



N = Rang occupé par les enfants au sein de la fratrie; PR = 139 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés en 2008 et 2009.

Source : *Elaboration propre à partir des données agrégées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

Les enfants occupant les trois premiers rangs au sein de leur fratrie représentent 78% en termes de réponses obtenues, avec 40% d'aînés.

Ainsi, la position occupée par un enfant au sein de sa fratrie influencerait sensiblement sur le phénomène des enfants de la rue à Pointe-Noire. Plusieurs pistes d'analyse peuvent être explorées.

D'une part, la situation financière familiale, peut générer des stratégies économiques de déscolarisation des aînés dans l'objectif de leur contribution à l'économie familiale ; des enfants « dans la rue » qui finiraient toutefois par s'installer en rue, un processus que le seul paramètre économique ne suffit pas à étayer.

D'autre part, d'un point de vue culturel, les parents semblent reporter sur le premier né la responsabilité future de la famille, et son éducation est souvent plus rigoureuse et sévère. Ceci peut générer, pour l'enfant, une pression qui peut « exploser » à l'adolescence, en particulier lorsque sa vie familiale a été bouleversée par un décès ou un divorce et que la nouvelle vie familiale liée au remariage ne se passe pas bien. Rappelons, en effet, que les enfants arrivent en rue en début ou pleine période d'adolescence, une période qui peut avoir pour effet de réveiller, de révéler, des tensions dans les relations familiales.

### ***L'adolescence et ses conflits***<sup>49</sup>

L'adolescence est la phase du développement située entre le début de la puberté et l'âge adulte. Le processus de cette étape cruciale pour tout individu permet la résolution de conflits latents non résolus. Elle se manifeste par l'émergence, l'extériorisation, de ces conflits qui, de par leurs intensités, sont susceptibles de rompre l'équilibre dynamique de la famille. Plus l'enfant a des conflits latents à dépasser, plus la famille doit être ouverte à accepter leur résolution. Malheureusement, les conflits sont souvent d'autant plus profonds que la famille n'est pas disposée à les régler. L'enfant en phase d'adolescence devient alors "le bouc émissaire" des problèmes de sa structure familiale. La phase d'arrivée en rue est souvent concomitante à une phase de latence dans la famille au cours de laquelle la famille n'a pas de réponse à apporter aux demandes de l'enfant. La rue devient pour cet adulte en devenir un lieu propice pour s'exprimer et va capter l'enfant qui la choisit alors comme domicile. Les jeux de groupes entre enfants prennent alors une place plus importante chez le jeune et peuvent faciliter le rapprochement avec ses pairs d'âge jusqu'à lui permettre de se trouver une place dans un groupe, y compris un groupe d'enfants des rues.

Enfin, dans l'optique d'une analyse corrélative avec l'importance de la recomposition familiale, suite à un événement comme le divorce des

---

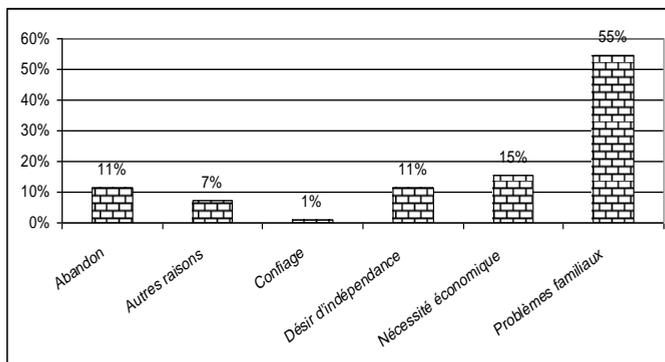
<sup>49</sup> Par John Tama Pogma, psychologue clinicien et coordinateur du CHUSIP du SSPN.

parents biologiques, les aînés de ces familles recomposées sont généralement ceux issus des précédentes unions, notamment du père, ce qui conforte l'hypothèse d'une difficulté liée à la place de ces enfants dans la nouvelle vie familiale, et subséquentement, leur départ du domicile familial.

Le bouleversement familial (décès parental, divorce, remariage) semble ainsi être un facteur déterminant dans le phénomène des enfants de la rue à Pointe-Noire, ainsi qu'en témoigne l'analyse des causes exprimées par les enfants relativement à leur arrivée en rue.

## D. Des problèmes familiaux

**Graphique n°33 : Causes d'arrivée en rue des enfants en 2008 et 2009.**



N = Causes d'arrivée en rue des enfants; PR = 269 réponses obtenues sur 338 enfants identifiés en 2008 et 2009.

Source : *Elaboration propre à partir des données agrégées de la BDD du Samusocial (Pointe-Noire, 2008-2009).*

Les résultats que nous présentons ici concernent la première raison d'arrivée en rue pour les deux années 2008-2009, la BDD du SSPN permettant de renseigner une seconde cause d'arrivée en rue. Après traitement, les résultats obtenus avec la seconde raison évoquée sont sensiblement les mêmes que pour la première. Nous avons jugé que la présenter ne saurait être pertinente.

Les problèmes familiaux constituent la cause principale d'arrivée en rue, soit 55% des enfants ayant exprimé une cause d'arrivée en rue. La nécessité économique vient en seconde position avec 15% de réponses. Le désir d'indépendance des enfants et l'abandon recueillent chacun 11% des réponses.

Les problèmes familiaux regroupent plusieurs situations évoquées par les enfants, notamment des violences physiques, verbales, des disputes incessantes avec, ou au sujet de, l'enfant ; toute situation qui renvoie à la « traïtance » de l'enfance par sa famille ou à sa place dans la famille.

Les études de cas présentées ci-après permettent d'affiner la compréhension du départ du domicile familial, et subséquemment de l'arrivée en rue, au regard de situations individuelles rencontrées par l'équipe du Samusocial Pointe-Noire.

## **E. Etudes de cas**

Pour le besoin de l'étude et ne pouvant pas prendre en compte toutes les situations susceptibles d'être à l'origine du départ de l'enfant de sa famille, nous présentons cinq études de cas significatives de la

complexité et de la diversité des histoires individuelles, mais également de la problématique commune, celle du délitement des liens entre l'enfant et sa famille qui mène parfois jusqu'à la rue.

Les études de cas sont fondées sur les dossiers individuels des enfants pris en charge par le Samusocial Pointe-Noire depuis sa création à nos jours. Pour chacune des études de cas, le plan de présentation est le suivant :

- Présentation de l'enfant : identité (modifiée), origine, âge, niveau de scolarisation, problème(s) et cause(s) d'arrivée en rue de l'enfant évoqué(s) par lui ;
- Reconstitution de son histoire (synthèse des dires de l'enfant et de sa famille) ;
- Analyse psychologique<sup>50</sup> ;
- Commentaires conclusifs.

### **Le cas de Lucas, enfant dit « sorcier ».**

Le prénommé Lucas est un enfant congolais, né à Kindamba, dans le département du Pool. Lors de son identification le 4 septembre 2008 au poste de police le Lumumba<sup>51</sup>, Lucas est âgé de 9 ans. Il s'exprime en Kitouba, langue nationale la plus parlée dans la ville de Pointe-Noire.

---

<sup>50</sup> Par John Tama Pogma, psychologue clinicien et coordinateur du CHUSIP du SSPN.

<sup>51</sup> Le poste de police de Lumumba est situé à la sortie du centre-ville, en périphérie du marché central de la ville de Pointe-Noire appelé grand marché.

Le jour de sa rencontre, l'enfant est vêtu de jeans et d'un pullover. Il porte des chaussures usées. D'une manière générale, son hygiène corporelle est bonne. De petite taille, Lucas est un garçon musclé par rapport à son âge.

Lors de sa première rencontre avec l'équipe du Samusocial Pointe-Noire, l'enfant parle très peu et s'avère être difficilement compréhensible mais rapidement l'équipe comprend que l'enfant a été accusé de sorcellerie.

### ***Reconstitution de son histoire :***

L'histoire reconstituée de l'enfant indique que Lucas est né d'une union entre cousins, culturellement considérée comme incestueuse. Le père biologique de Lucas n'a pas reconnu sa paternité. Lucas a grandi auprès de sa grand-mère maternelle dans le Mayombe<sup>52</sup> où il passe les 4 premières années de sa vie, puis avec sa mère dans le district de Kimongo à partir de l'âge de 5 ans. Ce changement de domicile est dû au décès de sa grand-mère. Dans le village où il vit avec sa mère et son parâtre, il est très rapidement accusé de sorcellerie, utilisant le totem du boa pour effrayer ses voisins, mais également pour tuer. Lucas est ainsi accusé d'avoir donné mystiquement la mort à sa grand-mère et à son demi-frère alors âgé de 6 mois. Cette situation installe un climat de peur et de méfiance de la part de la famille à l'égard de Lucas. L'enfant est rapidement menacé à la fois par la famille, mais aussi par les

---

<sup>52</sup> Le Mayombe est une chaîne de montagne couverte par une forêt tropicale sempervirente. C'est le troisième massif forestier du pays après la forêt du nord Congo et Le massif du Chaillu. Le Mayombe sépare les plateaux Batékés de la plaine côtière au sein de laquelle est bâtie la ville de Pointe-Noire.

voisins. La situation devenant critique pour l'enfant et pour la pérennité du foyer de sa mère, cette dernière le confie à son frère.

Lucas arrive à Pointe-Noire chez son oncle maternel qui devient son tuteur. Peu de temps après son arrivée à Pointe-Noire, l'enfant est à nouveau accusé par les voisins de sorcellerie, en raison des manifestations mystiques qui surviendraient la nuit dans le quartier et dont il serait l'auteur. Selon les voisins et l'oncle, il se transformerait en boa pendant la nuit pour avaler ses victimes. La même accusation que celle portée au village est faite en ville. Suite aux menaces faites par les familles voisines, l'oncle dit avoir déménagé une fois, mais dans son nouveau milieu de vie, les mêmes accusations ont été portées à l'endroit de l'enfant par les voisins. Ne pouvant plus le garder, l'oncle décide de le rendre à sa mère qui, après l'avoir récupéré, l'abandonne en plein marché central de Pointe-Noire.

Lucas est récupéré par la police qui le garde durant 3 jours. Un signalement est fait au Samusocial Pointe-Noire qui décide de le mettre à l'abri dans la clinique utilisée pour les urgences sociales et/ou médicales. Une fois en confiance avec l'équipe, l'enfant donne des informations sur sa famille qui permettent d'identifier son oncle. Dès la première visite, l'équipe du SSPN se heurte à un refus autoritaire de l'oncle de voir l'enfant revenir dans son foyer. De plus, l'équipe est prise à partie par les habitants du quartier menaçant de tuer l'enfant s'il revenait dans le quartier.

Le constat d'une incertitude réelle sur les possibilités de retour de l'enfant en famille et la conviction qu'un travail de longue haleine doit être mené avec l'ensemble de la famille amènent les équipes à orienter Lucas vers un centre d'hébergement. Neuf mois plus tard, l'enfant

exprime le désir de revoir sa famille, mais toute approche allant dans ce sens est systématiquement rejetée par la famille.

***Analyse psychologique :***

L'attitude adoptée par des parents envers leurs enfants est parfois liée à leur conception faite sur la sorcellerie. Pour certaines familles, les enfants seraient victimes de la manifestation des esprits maléfiques qu'il faut "chasser". Les démarches des parents, dans l'espoir de trouver une solution au problème de leur enfant, fait maintenir le lien parents-enfants mais pourrait également conduire à une rupture totale. La notion de rupture progressive suit souvent un circuit progressif. Elle commence souvent par une rupture avec les parents proches qui se sentent au début menacés et par la suite la rupture s'étend à l'entourage. Pour d'autres familles, l'enfant est un danger potentiel pour lui-même. L'enfant est confondu à l'esprit mauvais qui sera en lui pour toujours et justifie un renvoi, une exclusion et parfois une impossibilité de retour en famille de l'enfant. Nous constatons dans la plupart des cas une ambivalence chez les parents qui trouvent que l'enfant est à la fois bon et mauvais par le fait qu'il serait possédé par des esprits. Cette accusation provient souvent d'une belle mère ou d'une belle tante chez qui l'enfant a vécu contre la volonté de l'un ou l'autre des parents. Ceci non seulement justifie l'attitude des parents, donne une explication à la situation parfois tendue entre les protagonistes et permet aux parents de se déculpabiliser. Il y a de ce fait utilisation de tout argument pour justifier la présence de l'enfant hors du cadre familial ce qui permet de les apaiser.

Les parents savent qu'il est de leur responsabilité de prendre soin de leur enfant et qu'un départ en rue ou simplement une séparation avec

l'enfant est traduit comme un échec d'éducation ou une irresponsabilité. A cet égard, le rôle du psychologue est de faire épancher la culpabilité pour la transformer en responsabilité.

La notion de sorcellerie est d'une grande complexité. Elle s'inscrit à la fois dans un contexte socioculturel mais aussi individuel. Elle se fonde à la fois sur un vécu, une recherche d'explication et un mécanisme qui pourrait également nécessiter un éclairage d'ordre psychologique. Un travail efficace doit prendre ces différents aspects en compte mais s'avère être très fastidieux. Il doit considérer les aspects de croyances et l'option d'un centre de transition s'avère adaptée pour de telles prises en charge.

#### ***Commentaires conclusifs :***

L'histoire de Lucas rend compte de l'évolution progressive d'une représentation malfaisante de l'enfant (liée à son origine incestueuse) vers une représentation d'enfant dit sorcier. Lucas est victime d'un problème d'appartenance, de filiation, car il est issu d'une union non autorisée par la tradition. La reconnaissance de paternité aurait constitué une honte pour la famille et un motif de discrédit. L'enfant devient donc l'objet de la honte. Seule sa grand-mère semble avoir été bienveillante pour lui. Son décès a projeté Lucas dans une exclusion familiale radicale.

L'histoire de Lucas est l'un des nombreux cas que le Samusocial Pointe-Noire a rencontré. Ce phénomène d'accusation d'enfants sorciers, met

en évidence une profonde crise des représentations sociales<sup>53</sup>. La société est passée d'une perception traditionnelle du phénomène sorcier (qui ne concernait en majorité que les adultes) à une perception « pseudo religieuse » alimentée par de nouveaux leaders religieux qui ont fait des séances d'exorcisme un véritable fonds de commerce. L'accusation de sorcellerie devient un prétexte pour discréditer, se séparer d'une personne jugée indésirable.

### **Le cas de Douck et une recomposition familiale problématique**

Douck est un enfant congolais, né à Oyo. Il a 16 ans et aurait été scolarisé jusqu'en classe de sixième. L'enfant est rencontré par le Samusocial Pointe-Noire à la gare centrale ferroviaire de Pointe-Noire, pendant une maraude de nuit. Sa tenue vestimentaire est sale, mais l'enfant est « joufflu » et d'un bon gabarit. Il s'exprime bien en Lingala et dans une moindre mesure en Kituba.

Pendant l'entretien avec les travailleurs sociaux du SSPN, l'enfant dit être arrivé en rue après le vol d'un téléphone et d'argent lorsqu'il se trouvait au village auprès de son frère.

#### ***Reconstitution de son histoire :***

Ses parents ont deux enfants ensemble, Douck et sa sœur. Ils divorcent lorsque Douck est à l'école primaire. Ils se partagent la garde des enfants. Le père accueille le garçon alors que la fille est gardée par la

---

<sup>53</sup> Voir les développements sur ce sujet, chapitre 1.

mère qui va s'installer avec son nouveau mari à l'intérieur du pays. L'enfant reste donc avec son père qui travaille en tant qu'agent des forces de l'ordre à Brazzaville. Trois marâtres vont se succéder dans le foyer de son père. Les deux premières le traitent bien et le gâtent. Elles le déposent, par exemple, chaque matin à l'école. Il s'entend très bien avec elles. Douck commet parfois des actes répréhensibles (vol d'argent, sortie prolongée, petits actes de vandalisme).

La troisième marâtre se démarque des précédentes par son indifférence vis-à-vis de l'enfant, lequel réagirait vis à vis de cette attitude par un comportement d'impolitesse. Le conflit s'aggrave lorsque la marâtre accuse l'enfant d'entretenir des bonnes relations avec les maîtresses de son père. La situation devenant intenable dans le foyer, le père de Douck décide de l'envoyer auprès de son grand frère, dans le village d'Oyo.

Sa scolarité est interrompue et il est placé en apprentissage de mécanique. Au village, l'enfant commet un vol de portable et d'argent et s'enfuit de la maison par crainte des punitions. De retour à Brazzaville, et de peur d'affronter son père, il s'embarque dans le train à destination de Pointe-Noire, accompagné d'un ami. Il va ainsi passer deux mois en rue, près de la gare centrale de Pointe-Noire. Il se nourrit grâce aux revenus des petits travaux de chargement et déchargement des wagons du train.

Lors de sa rencontre avec le SSPN, Douck émet le souhait de retourner en famille et accepte de venir au centre d'hébergement. Grâce aux informations qu'il a données sur sa famille, une recherche familiale est rapidement menée. Une médiation familiale commence avec son père et ses oncles qui s'investissent tous dans la recherche de solutions

appropriées pour l'enfant. Pendant cette période, Douck quitte le centre pour retourner en rue, mais revient très rapidement au centre. Son père accepte finalement, après de nombreux entretiens avec l'équipe du SSPN soutenue par les oncles paternels, de reprendre l'enfant chez lui. A ce jour, Douck vit toujours chez son père à Brazzaville.

***Analyse psychologique :***

On ne peut nier que la présence des deux parents au foyer (présence à la fois physique et psychologique) constitue un facteur stabilisant d'un enfant au sein de sa famille. Dans le contexte d'une recomposition familiale, on observe un choix tacite d'un parent à garder l'enfant. Le lien de l'enfant avec l'autre parent reste maintenu par l'intermédiaire de celui physiquement présent. Mais sa stabilité au sein de la famille est d'avantage conditionnée par l'acceptation du beau-père (père de substitution) ou de la belle-mère (mère de substitution). Le fait que le parent responsable décide de remettre à l'autre (le voir comme s'il le confiait à l'autre), signe un début de rupture progressive amorcée qui va être totale par la suite. La décision d'envoyer l'enfant auprès de l'autre parent est souvent prise comme une sanction qui accompagne les "mauvais actes" commis par l'enfant et ce d'autant plus qu'elle s'accompagne d'un désinvestissement tant éducatif que financier du parent qui s'en « débarrasse ». Cette attitude parfois soulageante pour le parent est souvent incomprise voire vécue comme une injustice pour l'enfant ce qui accroît la détérioration du lien parent-enfant. Le parent qui accueille l'enfant se retrouve souvent dans l'incapacité de le contenir. Le lien avec la famille va se voir menacé. Ce lien a d'abord été fragilisé par les conflits antérieurs avec le premier parent et va totalement se rompre. Le parent qui restait jusqu'à présent le seul

réfèrent pour l'enfant va se soustraire à cette fonction rendant un travail de retour en famille complexe. Les changements de domicile de l'enfant pour aller d'un parent à l'autre signalent souvent le début de rupture psychologique progressive qui s'opère entre l'enfant et ses parents.

***Commentaires conclusifs :***

L'arrivée en rue de Douck est précédée d'un ensemble de manifestations de son mal-être en famille qui trouve sans doute son origine dans la séparation entre sa mère et son père mais également entre lui-même et sa mère. Son mal-être s'accroît avec le temps et s'aggrave avec les histoires conjugales de son père. Les premières expériences de la rue se font à cette période et vont persister jusqu'à la fuite définitive, après un énième bouleversement familial (l'enfant étant envoyé chez son grand-oncle pour apprendre la mécanique). La raison du vol de l'argent et du portable devient un alibi pour justifier cette arrivée en rue. La rencontre avec les travailleurs du SSPN est décisive car Douck accepte immédiatement un hébergement en centre et évite ainsi les trop lourds dommages psychologiques liés à la durée de vie en rue. L'attitude positive des oncles paternels dans la recherche d'une solution pour leur neveu facilite et contribue grandement à la réussite de cette réunification familiale.

Comprendre le positionnement du père ou de la mère dans les cas des familles recomposées est essentiel. Ceux-ci évitent parfois de s'engager pleinement dans l'éducation des enfants issus d'une autre union, de peur d'être taxés de parents maltraitants. Les individus

extérieurs au couple jugent effectivement sévèrement les parents qui sont en conflit avec les enfants issus d'une autre union.<sup>54</sup> Ces considérations sont loin de favoriser une éducation appropriée aux comportements des enfants. Mais le parâtre ou la marâtre peuvent également être maltraitants. A cet égard, il est significatif que certains textes de musique<sup>55</sup> assimilent l'enfant issu d'un autre mariage à un « Elima » autrement dit « démon » présent dans le couple pour le détruire.

### **Le cas de Clao et la nécessité économique**

Clao est un enfant congolais né dans le département de la Lékoumou. Au moment de sa rencontre en 2007 avec le Samusocial Pointe-Noire, Clao a 11 ans et a été scolarisé jusqu'en classe de CE 1.

La première rencontre de l'enfant et du SSPN a lieu sur le site de Fond Tié-Tié. Il a une cheville enflée et se déplace péniblement. Au cours du premier entretien, Clao dit être en rue pour vendre des sachets plastiques et rapporter l'argent chaque soir à sa mère car la famille manque d'argent.

---

<sup>54</sup> L'éducation dans la société Congolaise tolère l'utilisation de la « chicotte » et autres punitions par les parents. Cependant, lorsque cela est appliqué par des personnes qui ne sont pas le parent, ces pratiques entraînent des regards accusateurs des gens extérieurs au couple, souvent le voisinage.

<sup>55</sup> Youlou Mabiala dans « Loufoulakari » ou encore Pierrette Adam's dans « Journal intime »

### ***Reconstitution de l'histoire de vie :***

Clao est né et vit dans une famille dont les deux parents biologiques vivent encore ensemble. La famille comprend quatre enfants. La famille est arrivée à Pointe-Noire il y a six mois. Le père est au chômage et la mère est vendeuse au marché.

Alors qu'il vivait avec ses parents au village, Clao a arrêté sa scolarité pendant trois ans faute d'enseignants. C'est à ce moment que Clao fait ses premières fugues, chaque fois plus longues et lointaines. Rencontré par le SSPN, il est suivi régulièrement notamment pour des problèmes de santé. Souvent blessé, il est hospitalisé à plusieurs reprises dans la clinique partenaire du SSPN. Dans ces mouvements d'aller-retours entre la rue, la famille et la clinique, il a toujours le soutien de sa famille qui vient à son chevet quand il est malade et hospitalisé à la clinique. Les parents, rencontrés par les équipes du Samusocial Pointe-Noire, expliquent que l'enfant ne supporte pas les réprimandes, les punitions. L'enfant dit, quant à lui, être victime de violences de la part de ses parents (bastonnades et châtements violents tels que du piment dans les yeux...). Les parents se disent désemparés, désarmés face à ses fugues. Ils pensent à un envoûtement de l'enfant, mais le père refuse d'y croire car il dit en avoir protégé l'enfant tout le temps que celui-ci a vécu sous son toit. Clao n'a en effet été séparé de son père qu'une seule fois, lors des événements politiques de juin 1997 au cours desquels l'enfant a vécu avec sa mère auprès de l'oncle maternel.

Ce lien familial fragile se rompt à la troisième fugue de l'enfant depuis l'arrivée de la famille à Pointe-Noire. Alors qu'il est à nouveau mis à l'abri à la clinique par le SSPN, le père ne rend pas visite à son fils

comme à l'accoutumée. Il l'explique par la nécessité pour lui d'aller chercher un emploi afin de nourrir sa famille.

Un retour en famille est organisé après son hospitalisation. Mais quelque temps plus tard, l'enfant est à nouveau rencontré en rue par l'équipe du SSPN. Il leur dit n'avoir pas à manger à la maison et exprime sa volonté de se prendre en charge lui-même, en rue. Une aide financière est alors apportée au père de Clao : il s'agit de l'aider à mettre en place une activité génératrice de revenus lui permettant de subvenir aux besoins de sa famille. Un trimestre plus tard, Clao est à nouveau dans la rue. Les parents décident alors d'envoyer l'enfant à Mossendjo auprès de ses grands-parents qui ont accepté de le prendre. A peine un trimestre plus tard, l'enfant revient à Pointe-Noire et évoque comme raison de son départ de Mossendjo la maltraitance de ses grands-parents.

Jusqu'à ce jour, l'enfant reste dans l'alternance rue-famille-centre. La situation de son père s'est pourtant légèrement améliorée. Il a un poste stable d'agent de sécurité dans une société de gardiennage.

### ***Analyse psychologique :***

L'argument financier est souvent récurrent dans les raisons évoquées par les enfants qui justifient leur arrivée en rue (vol d'argent, perte d'argent, accusation de vol). Cet argument est indissociable de la situation financière générale de la famille. Bien qu'il est utilisé dans le but d'une expression d'un déséquilibre plus profond dans la dynamique de fonctionnement de la famille et n'est qu'une explication assez superficielle de la cause d'arrivée en rue des enfants, il mérite d'être analysé surtout s'il est redondant au cours de la prise en charge.

La rupture progressive de Clao s'est accentuée sous la pression financière des parents, plus précisément celle de la mère qui a encouragé l'enfant à vendre des sachets dans la rue afin de contribuer financièrement aux besoins de la famille. Ce contexte précipite l'enfant dans une maturité précoce. Le lien avec l'enfant devient basé uniquement sur ses recettes journalières. Il est gratifié si la moisson est bonne et réprimandé si elle est maigre. Progressivement il va s'habituer à la vie en rue et se défaire des liens de sa famille.

Le lien que nous avons essayé de renouer avec l'enfant a été conditionné par la famille notamment par un octroi d'une activité génératrice de revenus qui malheureusement n'a pas été bien gérée. Durant toute la prise en charge, les parents n'ont cessé de poser des difficultés financières. Un suivi rapproché de cette famille nous a toutefois permis de constater qu'elle n'était pas pauvre au point de ne pas pouvoir supporter financièrement l'enfant. C'est surtout le rapport de la famille à l'argent, aux finances, qui est véritablement en cause. Ce n'est pas seulement l'octroi d'une AGR qui peut maintenir l'enfant en famille mais un travail sur le rapport de la famille à l'argent qu'il faut prioriser. Ce travail ne se réalise pas sur un temps relativement court. Il nécessite un travail sur le long terme comme dans bien d'autres cas.

#### ***Commentaires conclusifs :***

L'histoire de Clao révèle une situation d'installation progressive en rue qui débute en premier lieu par l'arrêt de sa scolarité et des fugues courtes qui vont s'intensifier au fur et à mesure des punitions sévères, violentes, qu'il subit en famille, et de son confiage à ses grands-parents, qui se passe mal.

La particularité de l'histoire de Clao est également qu'il ne s'établit pas une rupture radicale entre lui et sa famille. Si ses fugues sont réprimées, son travail de jour, de petite vente dans la rue, est sollicité. Et c'est progressivement sa vie en rue qui est, de fait, autorisée, par sa famille.

### **Le cas de Gédéon séparé brutalement de sa famille à cause de la guerre**

Gédéon est un jeune garçon né à Brazzaville et de nationalité congolaise. Il a été identifié, seul, en mai 2008 alors qu'il avait 13 ans. Au cours de l'entretien, l'enfant s'exprime avec aisance en Lingala mais également en Kitouba. L'enfant est de petite taille par rapport à son âge. Son hygiène corporelle et vestimentaire est inquiétante. Comme cause d'arrivée en rue, Gédéon indique la guerre qui l'aurait séparé de ses parents auprès de qui il vivait à Brazzaville.

#### ***Reconstitution de son histoire :***

Au début de la guerre, les membres de la famille de Gédéon, vivant dans le département de la Bouenza, ont dû brutalement se séparer. De son côté, l'enfant a pu rejoindre, seul, la ville de Pointe-Noire, loin des zones de combat. Il va ainsi expérimenter ses premiers moments de vie en rue. Sa mère, dans sa fuite, rencontre un autre homme et se retrouve enceinte. De cette grossesse naît un fils. De retour à Brazzaville à la fin de la guerre, le père de Gédéon, se sentant trahi, rompt tout lien avec sa femme. De retour à Brazzaville également, Gédéon ne se sent chez lui ni auprès de son père, ni auprès de sa mère.

Gédéon décide alors de repartir à Pointe-Noire. Il en est désormais à sa troisième année de vie en rue. Il a ainsi fréquenté un temps la maison d'écoute du centre Mvou Mvou, d'où il est parti à la suite du vol d'une radio cassette. Puis, avec un grand frère du quartier<sup>56</sup>, il trouve un travail de manœuvre dans les chantiers forestiers tenus par les sous-traitants d'une grande entreprise congolaise. Le travail étant trop rude<sup>57</sup> par rapport à ses capacités physiques (Gédéon n'a alors que 13 ans), il n'arrive pas à finir les tâches qui lui sont confiées et quitte le chantier pour revenir vivre dans la rue. Il va émettre le souhait d'intégrer un centre d'hébergement, géré par une structure pour jeunes mineurs à Pointe-Noire. Mais il en sera exclu quelques temps plus tard pour comportement violent et inhalation de colle.

La proposition d'une mise à l'abri dans un autre centre d'hébergement ne reçoit pas un écho favorable auprès de l'enfant qui pense que ce centre fait de la traite d'enfants. Il craint également d'être proche de la mer car il se souvient encore de la mort par noyade d'un de ses amis à la côte sauvage avec qui il était au moment de l'accident. Il reste finalement en rue où il va se déplacer d'un site vers un autre et sombrer davantage dans la toxicomanie.

---

<sup>56</sup> Dans la culture Congolaise tous les individus qui sont d'une promotion supérieure à l'individu référent sont considérés comme grand frère ou grande sœur, qu'il soit de la famille ou pas. Le terme grand frère désigne tout individu de la même génération mais étant supérieur en âge par rapport à l'individu considéré.

<sup>57</sup> Lorsqu'il n'y avait pas de décortiqueuses mécaniques pour nettoyer les eucalyptus coupés pour l'exportation, des individus étaient recrutés pour décaper les écorces des arbres. Chaque arbre d'eucalyptus long de 20 mètres au moins était payé à 300 francs CFA après l'opération de décortilage. Ce travail requiert une force importante et une grande endurance.

L'enfant est de moins en moins souvent aperçu en rue par les équipes du SSPN et sa prise de drogue, de plus en plus fréquente, l'enferme dans un mutisme presque absolu.

***Analyse psychologique :***

Le cas de cet enfant est une illustration parmi tant d'autres de bons nombres de cas d'enfants arrivés en rue à cause de la guerre. Ici l'on se trouve devant un contexte de séparation brutale avec, entre autres, des processus d'identification inachevés. Au cours de son évolution, un enfant aboutit à la perception d'une réalité se distinguant à la fois des autres, d'autrui et du milieu extérieur. Un enfant cherche toujours à s'identifier et à idéaliser ses parents mais également les autres adultes de son entourage. Ceci s'explique par ses besoins physiologiques et psychologiques qui vont dépendre directement de ces personnes idéalisées. L'enfant est directement dépendant de son entourage qui à ses yeux a une importance primordiale. Il va tenter, durant toute son enfance, et parfois plus tardivement, d'imiter, jusqu'à parfois créer une forme de fusion, de s'appropriier les caractéristiques physiques et physiologiques de ses éducateurs. Cette phase ne va souvent pas pouvoir se réaliser pour les enfants des rues. Ceci rend complexe le suivi qui se donnerait comme objectif d'accompagner l'enfant à reconstruire son passé, fondement indispensable d'une projection sur l'avenir (une réinsertion familiale au meilleur des cas). Il s'observe en rue des tableaux où l'enfant est en continuelle et inlassable recherche de supports pour son équilibre (comme une forte consommation des drogues...). Leur instabilité rend très difficile la réalisation de projets de sortie de rue. Ces difficultés sont d'autant plus marquées lors du passage de l'adolescence avec ses corollaires.

L'aspect progressif de la rupture ressort également dans ce cas. Dans son histoire, Gédéon a tenté de maintenir le lien avec les membres de sa famille. Il est reparti à la recherche de sa famille qui malheureusement n'était plus inscrite dans une dynamique d'évolution (réacceptation de tous les membres au-delà de l'évolution particulière de chacun : mère revenue avec une grossesse par exemple). Nous devons nuancer la terminologie utilisée entre « séparation » et « rupture ». La séparation est physique et peut être occasionnée par la guerre alors que la rupture familiale est psychologique et souvent, voire toujours, progressive, avec des tentatives et efforts de maintien du lien. Les situations de séparation peuvent facilement se solder par un retour en famille réussi. En revanche, les schémas similaires à celui-ci sont loin d'avoir une issue aussi rapide. Un rapprochement familial est loin d'être une réinsertion familiale réussie. Et le corollaire d'une telle initiative trop hâtive est susceptible d'installer "un syndrome d'arrachement". Il provoque un état général de mal être avec de très grandes difficultés d'adaptation pour un enfant qui subit un retrait brusque de son environnement de rue. Il est souvent caractérisé par une attitude de méfiance du nouveau cadre dans lequel il se retrouve qui impose à l'enfant des retours en rue très fréquents, ou encore un agrippement à un objet symbolique qui a très souvent joué un rôle sécurisant pour l'enfant. Ceci peut être banal, une pièce de monnaie par exemple ou encore un tissu ramassé en rue...

***Commentaires conclusifs :***

Entre 1994 et 1997, le Congo Brazzaville a connu deux guerres civiles successives, qui ont contraint les habitants à quitter leur domicile et

souvent provoqué l'éclatement des familles, avec confiage des enfants à une tierce personne. Gédéon n'a pas été confié. Il a été brutalement séparé de ses parents et s'est retrouvé en rue. Lorsqu'il retrouve ses parents, ceux-ci se séparent. Nous ignorons les circonstances réelles de la grossesse de sa mère pendant sa fuite... Gédéon essaye de s'en sortir mais n'y arrive pas, ou n'y arrive plus.

### **Le cas d'Ekoc et les violences intra familiales**

Ekoc est un jeune Brazzavillois de 8 ans. Il est congolais d'origine et s'exprime bien en Kítuba au moment de l'entretien avec le SSPN. Il dit avoir été scolarisé jusqu'en classe de CE1. Le jour de la rencontre au commissariat, il est propre et bien habillé. Ekoc dit être en rue pour avoir été chassé par son père un mois seulement après son arrivée à Pointe-Noire. Cependant, dans son récit, il parle d'une mère qui se trouverait à Brazzaville.

#### ***Reconstitution de son histoire :***

Ekoc est né de parents très jeunes puisqu'au moment de sa naissance, le père est en classe de troisième et la mère en classe de quatrième. Huit ans après, le père embrassera finalement une carrière de militaire et la mère travaillera en tant que vendeuse. A l'époque de la rencontre, la famille tenta sans succès de s'opposer à cette union en raison du caractère violent du jeune homme. Vivant séparément, les deux jeunes parents auront finalement un premier enfant, Ekoc. Jusqu'à 6 ans, l'enfant grandira auprès de sa mère et de sa tante. Il sera par la suite envoyé auprès de sa grand-mère à Makoua qui s'en occupera pendant quelques mois.

L'affectation du père à Pointe-Noire est l'occasion pour celui-ci de récupérer sa femme et son fils. Il envoie sa femme chercher l'enfant à Makoua auprès de la grand-mère. Cette situation attriste toute la famille maternelle de l'enfant qui voit mal comment ce couple serait en mesure de s'occuper de l'éducation d'un enfant. La famille d'Ekoc s'installe à Pointe-Noire. Ekoc devient rapidement victime de battues sévères orchestrées par son père. Ces battues occasionnent sur l'enfant de nombreuses cicatrices. Le père finit par chasser l'enfant qu'il accusera d'insubordination envers sa mère.

L'enfant est recueilli par la police d'un commissariat de la ville qui l'a trouvé en rue et le garde pendant un mois au commissariat. Les policiers prennent enfin contact avec le SSPN qui vient rencontrer l'enfant et procéder à la recherche familiale.

Les équipes du SSPN retrouvent la maison familiale de l'enfant. C'est une sorte de cabane en bois rafistolée par des planches de récupération. La maison est bâtie dans une zone de marécage où l'inondation sévit à chaque pluie. La famille vit une situation financière difficile malgré le fait que le père est sergent dans les forces armées congolaises. Il est connu pour sa consommation excessive du chanvre et de l'alcool.

Les premiers contacts avec les parents sont difficiles, et révèlent des parents fuyants, peu impliqués dans le retour de leur enfant. Par la suite l'attitude démissionnaire des parents va perdurer, le père s'arrangeant toujours pour manquer les rendez-vous avec le SSPN. La santé de l'enfant et sa situation actuelle ne semblent pas au cœur des préoccupations ni de la mère ni du père.

Devant cette difficulté de réinsertion de l'enfant au sein de sa famille instable et en difficulté, l'enfant est finalement placé dans un orphelinat où il recommence une nouvelle vie. Notons toutefois qu'Ekoc maintient toujours son désir de retourner en famille mais se heurte régulièrement au refus et à l'indifférence de ses parents.

***Analyse psychologique :***

Le tableau ci-dessus fait ressortir la nuance entre le « rôle » et le « statut » dans une structure familiale. Le statut de parent biologique à lui seul ne confère pas une stabilité pour l'enfant au sein de sa famille. Il faut qu'à ce statut s'accompagne un rôle moral et psychologique des parents auprès de l'enfant. L'immatunité parentale au niveau des deux membres du couple ou encore un refus de la maternité et/ou de la paternité sont des raisons qui peuvent expliquer le désinvestissement des parents dans leur rôle au tout jeune âge de l'enfant. Le fait de confier l'enfant à sa tante signale le début d'une séparation physique et d'une rupture progressive avec les deux parents biologiques. La tante s'est alors substituée à la mère biologique de l'enfant. L'enfant va alors prendre comme identifiant ses nouveaux parents substitutifs de ses parents biologiques, pourtant les « vrais parents ».

Le départ de l'enfant en rue s'est fait au moment où les parents biologiques ont voulu se repositionner comme parents et dans le statut et dans le rôle. Ceci a été vécu de façon violente chez l'enfant qui n'a pu supporter et a considéré ses parents illégitimes.

***Commentaires conclusifs :***

Dans l'histoire d'Ekoc, la violence paternelle est sans aucun doute l'élément déclencheur du départ du domicile familial et de l'arrivée en

rue. Mais au-delà, la vie d'Ekoc a été « malmenée », depuis sa naissance, et même avant sa naissance. L'union de ses parents n'est pas acceptée par la famille maternelle, son arrivée au monde n'est pas attendue. Ses parents, en raison de leur jeune âge au moment de sa naissance, sont jugés immatures et incapables d'assumer l'éducation d'un enfant. Ekoc est ainsi confié à la famille maternelle. Le déplacement du père à Pointe-Noire est l'occasion de finalement réunir provisoirement la famille mais la brutalité du père ne faisant qu'empirer, Ekoc est chassé du foyer familial.

## **Conclusion du chapitre 5**

Une large majorité d'enfants rencontrés par le Samusocial Pointe-Noire a connu un bouleversement dans leur vie familiale, par le décès d'un parent, ou par le divorce des parents, et par une nouvelle interaction familiale dans laquelle il ne semble pas trouver de place. Beaucoup d'enfants rentrent en famille de temps en temps, et reviennent en rue. Il s'agit donc bien d'une question relative à la place des enfants dans leur famille, qui est au cœur de la problématique des enfants de la rue à Pointe-Noire. Les études de cas présentées font toutes ressortir la maltraitance psychologique et physique subie par des enfants, accusés de sorcellerie, rejetés par un beau parent, séparés violemment de leurs parents, économiquement exploités ou victimes de violences physiques intra familiales. Ils ne sont pas abandonnés, mais laissés pour compte d'une vie familiale. Non pris en charge par des mécanismes de protection de l'enfance, pouvant intervenir en amont dans les

situations familiales conflictuelles, ils sont laissés pour compte d'une responsabilité collective, sociale. Les enfants n'arrivent pas en rue, ils quittent un milieu de vie qui les exclut, et se retrouvent en rue, par défaut de choix.



## **Conclusion générale et pistes de réflexion pour des recommandations**

Cette première étude réalisée sur le « terrain » d'intervention du Samusocial Pointe-Noire a été axée sur une analyse de la population rencontrée par le Samusocial Pointe-Noire en termes de caractéristiques socio-démographiques, de modalités de vie dans la rue et de causes de départ du milieu de vie familial. Elle a été conçue comme une première recherche, destinée à identifier des « points saillants » en tant que pistes de futures études micro thématiques davantage, et spécifiquement, approfondies.

La recherche s'est particulièrement appuyée sur les données quotidiennement collectées par l'équipe du Samusocial Pointe-Noire dans leurs activités de prise en charge des enfants rencontrés lors des tournées de rue de nuit, suivis en journée en rue ou en centre d'hébergement. Le recueil de données est ainsi issu des paroles des enfants, et notamment celles enregistrées dans la base de données du Samusocial Pointe-Noire sur la période 2008-2009 ; des groupes focaux et des entretiens individuels ont complété ce corpus de données. Sans l'implication indirecte, et parfois directe, de l'équipe du Samusocial Pointe-Noire dans la recherche, nous n'aurions pas pu avoir accès à des paroles d'enfants permises par le rapport de confiance établi au travers de la longue relation que l'équipe entretient avec les enfants. C'est aussi grâce à la fine connaissance de l'équipe des codes et langage propres aux enfants de la rue à Pointe-Noire qu'une interprétation juste de leur propos a pu être donnée dans le recueil d'outils qualitatifs. Enfin, c'est toute leur expérience professionnelle qui nous a permis de collecter des études analytiques.

Ainsi, c'est dans le cadre d'une recherche fondée sur une interaction de méthodes quantitatives et qualitatives et selon une logique interdisciplinaire, que nous avons réalisé cette étude dans l'objectif de mieux connaître la population des enfants des rues à Pointe-Noire et pouvoir formuler, à l'intention de tous les acteurs, des pistes de réflexion pour des recommandations en termes de politiques et stratégies d'intervention.

Comment ce qui apparaît d'emblée comme un non-lieu de vie peut-il être un espace vital pour l'enfant dit « de la rue » ? C'est à partir de cette problématique que nous avons construit notre corpus de recherche en formulant au préalable les hypothèses suivantes :

- L'espace-rue est territorial : les enfants des rues sont davantage des enfants « de territoires dans la ville », les territoires sont choisis et conditionnent le lien social des enfants (la formation de groupes d'enfants des rues et les relations entretenues avec la société en général).
- La vie en rue n'empêche pas le lien enfant-famille mais la vie familiale conditionne le lien enfant-rue.

### ***Principaux résultats***

Selon les indicateurs socio-démographiques issus de la base de données du Samusocial Pointe-Noire, pour la période 2008-2009, la population rencontrée par le Samusocial Pointe-Noire se présente de la manière suivante :

- 94% de garçons

- 58% d'entre eux âgés de 12 à 15 ans et 26% de 16-18 ans
- 77% nés en République du Congo dont 33% à Brazzaville et 15% à Pointe-Noire
- 57% parlant en Monokutuba et 37% en Lingala
- 77% de scolarisation en cycle primaire

Cette population vit en rue selon des modalités qui relèvent de l'ordre de la stratégie de survie, incarnée par le rapport à l'espace de la ville ; un rapport dont l'exploration a mis en exergue la logique territoriale des enfants de la rue à Pointe-Noire.

Les enfants de la rue à Pointe-Noire se concentrent, en effet, dans des endroits spécifiques sur le territoire de la ville de Pointe-Noire, avec deux sites principaux (le centre-ville et le site dit de Fond Tié-Tié), qui révèlent, de ce fait, la territorialisation des enfants de la rue dans la ville. Cette logique territoriale est intrinsèquement liée aux stratégies économiques de survie. Les sites des enfants sont, en effet, choisis en fonction des pratiques et moyens économiques qui leur sont accessibles, notamment en fonction de leur âge (principalement mendicité, travaux d'entretien, vente). La territorialisation répond ainsi à un enjeu de stratégie de survie, et elle génère, de fait, une collectivité, celui du groupe d'enfants vivant sur le même territoire. Ils n'arrivent pas en groupe, mais seuls, et intègrent un groupe qui n'est autre que l'ensemble des enfants ayant investi le même territoire en raison de son offre économique. Ni l'âge ni le pays de provenance ne sont des critères constitutifs des groupes. Le territoire de regroupement d'enfants quantitativement le plus important est aussi celui de la circulation la plus importante de drogues à Pointe-Noire, ce qui suggère une autre dimension, celle de l'accrochage territorial.

Les enfants n'arrivent pas en rue, ils quittent un milieu de vie qui les exclut, et se retrouvent en rue, par défaut de choix. Il ressort de notre analyse qu'une large majorité d'enfants dont la vie familiale a été bouleversée, par le décès d'un parent, ou par le divorce des parents, et par une nouvelle interaction familiale dans laquelle il ne semble pas trouver de place. Beaucoup d'enfants rentrent en famille de temps en temps, et reviennent en rue. Les études de cas présentées font toutes ressortir la violence psychologique subie par des enfants, accusés de sorcellerie, rejetés par un beau parent, séparés violemment de leurs parents, économiquement exploités ou physiquement maltraités au sein de leurs familles. Les enfants vivent en rue parce qu'ils ne peuvent pas ou plus vivre dans leur famille. C'est précisément cette question familiale qu'interroge profondément le phénomène des enfants de la rue.

### **Une mutation de la systémie familiale : pistes de réflexion pour des recommandations**

En République du Congo, la famille élargie qui jouait un rôle essentiel dans la protection des enfants, que ce soit dans la prise en charge des enfants orphelins ou l'accueil temporaire des enfants dont les parents vivaient une période difficile, économique ou conjugale, connaît une profonde altération de ses capacités de solidarité et d'entraide. Les guerres et les crises économiques ont considérablement affaibli ce système familial et le phénomène des enfants de la rue en est un symptôme autant qu'une conséquence. La nucléarisation des familles a notamment modifié le rôle traditionnel dévolu à l'oncle maternel dans la prise en charge des enfants. Dans certaines coutumes congolaises, en effet, et notamment celles du sud du pays, deux personnes sont responsables de l'enfant qui arrive au monde : le père biologique et

l'oncle maternel. Aujourd'hui, de nombreux oncles refusent cette responsabilité ou ne l'assument pas. Ce constat vaut également dans le cadre de la pratique traditionnelle du confiage des enfants à des membres de la famille élargie, notamment pendant des périodes de difficultés parentales. En raison du délitement de la famille élargie, le confiage est désormais davantage perçu comme une charge subie que comme un service rendu, et en dehors de tout contrôle parental. Cela peut générer des situations dans lesquelles l'enfant confié est négligé, voire exploité, en particulier dans un travail domestique. Ces enfants, ainsi mal confiés, peuvent s'enfuir et nous pouvons alors les retrouver en rue.

La nucléarisation des familles a également fait disparaître le système traditionnel qui servait jadis à régler les conflits de couple dans le cadre de la famille élargie. Or, le système juridique moderne ne peut intervenir dans la gestion des conflits que lorsqu'il y a eu mariage civil à la mairie, ce qui ne semble pas la pratique courante. A défaut, aucun tiers n'intervient alors dans la perspective de garantir la préservation des intérêts des enfants dans des situations de rupture conjugale. La séparation du couple parental a un impact certain sur l'économie familiale et la scolarisation des enfants, dans des pays où, en outre, n'existent pas de filets de protection sociale pour les familles précarisées. Le positionnement du père ou de la mère dans les cas des familles recomposées est un facteur aggravant supplémentaire. Comme dans le cas de Douck, l'enfant d'une précédente union peut être considéré comme une menace pour le nouveau conjoint. Dans cette situation, son départ de la maison est inéluctable.

Cette mutation de la systémie familiale a enfin un impact direct pour les jeunes parents qui bénéficiaient traditionnellement de l'entraide

communautaire dans l'éducation des enfants. Les enfants grandissaient tous ensemble, au Mouanza pour les garçons, les filles avec leur mère à la cuisine. Aujourd'hui ils doivent souvent assumer seuls, leur nouvelle charge familiale, sans en avoir nécessairement les moyens économiques. Si cela pose la question d'une politique de planification familiale, cela suggère également de penser des formes d'aide aux familles en situation précaire, dans ce contexte de mutation de la systémie familiale qui n'intègre plus assez la famille élargie comme composante d'un mécanisme de solidarité collective et de soutien à la parentalité.

Les accusations de sorcellerie à l'encontre des enfants, et adressées par les familles elles-mêmes, incarnent un point paroxystique de cette mutation, et révèlent une crise plus profonde des croyances et des valeurs dans la société congolaise. L'enfant jadis considéré comme le centre du processus de transmission des valeurs, de l'histoire, des traditions, est aujourd'hui au centre d'une crise sociétale qui a remis en cause le fondement même de la fonction familiale de protection et d'éducation des enfants.

Nos recommandations appellent à la concertation et à la mobilisation de tous les acteurs responsables de la protection de l'enfance autour des axes suivants :

- la prévention : il s'agit de développer la politique familiale et la politique de protection de l'enfance dans une perspective préventive du phénomène des enfants de la rue par des mécanismes de soutien à la parentalité et d'alerte des situations familiales de mise en danger d'enfants, déclenchant, le cas échéant, des procédures d'intervention

directe dans les familles afin de garantir la préservation de l'intégrité physique et psychologique des enfants ; il convient, en outre, de porter particulièrement attention aux familles qui connaissent des événements déstabilisants, comme la séparation et la recomposition, afin de garantir l'intérêt supérieur de l'enfant dans ces situations de bouleversement des interactions familiales.

- la protection : protéger d'une part, les enfants victimes de violences intra familiales par la mise en œuvre de procédures incluant, le cas échéant, leur mise à l'abri aux fins de protection ; protéger, d'autre part, les enfants qui se retrouvent en rue par une conscientisation citoyenne afin de lutter contre leur stigmatisation et leur répression, et par l'accès à des structures dotées des capacités suffisantes pour assurer une prise en charge complexe, qui est fondamentalement celle d'enfants subissant une double exclusion, familiale et sociale. A cet égard, les structures gestionnaires de services devraient être davantage soutenues dans leurs actions, et dans la diversification des services, notamment par l'ouverture d'espaces d'accueil en journée, qui manquent à Pointe-Noire et qui sont pourtant un lieu de ressources essentiel pour des enfants et des jeunes qui s'enferment dans leur territoire. Par ailleurs, compte tenu de la diversité des provenances géographiques des enfants rencontrés par le Samusocial Pointe-Noire, aucune action d'accompagnement vers un éventuel renouement familial n'est envisageable sans la constitution d'un véritable réseau de relais dans les régions, ainsi qu'avec les acteurs à Kinshasa.

- la formation de professionnels : l'intervention auprès des enfants et jeunes de la rue requiert des ressources humaines aptes à appréhender la complexité des situations rencontrées et à assumer les difficultés de la relation d'aide avec des personnes profondément blessées, traumatisées, et qui finissent par s'auto exclure de tout lien social, voire humain ; le développement des métiers dits « du social » est un pré requis trop souvent oublié.

Certaines de ces recommandations sont inscrites dans les dispositions de la loi de juin 2010 sur la protection de l'enfance en République du Congo, dite loi Potignon, du nom de la député à l'origine de la proposition. Il conviendrait de pouvoir garantir leur effectivité pleine et entière.

Nos pistes de réflexion concernent, enfin, des propositions en termes d'études thématiques, à partir des points saillants relevés par la présente recherche :

- explorer davantage la problématique familiale en se détachant du prisme de la précarité économique qui ne s'est pas révélée déterminante dans nos résultats ;
- approfondir la question des addictions qui se présente incontestablement comme une béquille pour survivre, et sans doute, compte tenu du climat de violences régnant sur certains sites à Pointe-Noire, une armure de protection contre une répression disproportionnée ;

- interroger la question spécifique des jeunes filles en rupture familiale et sociale, au-delà de leurs différences de modes de survie ;
- étudier les situations des enfants vivant dans la rue en raison d'accusations de sorcellerie afin de mieux connaître les processus de l'exclusion familiale.



## **Bibliographie indicative**

Aptekar, L., "Street children in the Developing World: a review of their condition", *Cross cultural Research*, 1994

Ballet, J., Dumbi, C., Lallau, B., *Enfants sorciers à Kinshasa (RDC) et développement des Eglises du Réveil*, Mondes en Développement Vol 37 n°146, 2009

Biaya, T. K., "Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine (Addis Abeba, Dakar et Kinshasa) ", *Politique africaine*, n°80, 2000

Chabal, Daloz, *L'Afrique est partie. Du désordre comme instrument politique*, Paris Economica, 1999

Cimpric, A., *Les enfants accusés de sorcellerie, Etude anthropologique des pratiques contemporaines relatives aux enfants en Afrique*, UNICEF Bureau Afrique de l'ouest et du centre (BRAOC), Dakar , avril 2010, [www.unicef.org/wcaro/wcaro\\_Enfants-accuses-de-sorcellerie-en-Afrique.pdf](http://www.unicef.org/wcaro/wcaro_Enfants-accuses-de-sorcellerie-en-Afrique.pdf)

Combier, A., *Les enfants de la rue en Mauritanie. L'initiative de Nouakchott*, L'Harmattan, 1994

Cosgrove, J.G., *Towards a working definition of Street children*, Street Kids International, 1990

Dallape, F., "Enfants de la rue, enfants perdus? Une expérience à Nairobi ", *Série Etude et recherche*, n°128, ENDA, 1990.

Davis, M., *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, Paris, La Découverte, 2006

De Boeck, F., *Le "deuxième monde" et "les enfants sorciers"*, Politique africaine, n°80, 2000

De Boeck, F., *Etre Shege à Kinshasa : Les enfants, la rue et le monde occulte*, in Trefon (Ed.), p. 173-192, 2004

Dépelteau, *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, De Boeck Université, 2000

Douville, O., *De l'adolescence errante*, Pleins Feux, 2008

Douville, O., *"Enfants et adolescents en danger dans la rue à Bamako (Mali), questions cliniques et anthropologiques à partir d'une pratique"*, Psychopathologie Africaine, 2003-2004, XXXII, 1

Dramé, F., *Nandité. Enquête sur les enfants des rues à Dakar*, Samusocial International & Samusocial Sénégal, 2010, [www.samusocial-international.typepad.com](http://www.samusocial-international.typepad.com)

Englund, H., *"Witchcraft and the Limits of Mass mediation in Malawi"*, Journal of the Royal Anthropological Institute, 13, 2007.

Ennew, J., *"Difficult Circumstances : Some Reflections on 'Street Children' in Africa"* Children, Youth and Environments 13(1), 2003.

Ennew, J., *Street and working children: a guide to planning*, Save the Children London, 1994

Geschiere, P., *La sorcellerie et la Politique en Afrique*, Karthala, 1995

Hérault, G., Adesamni, T. (sous la dir. ee), *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*, Ibadan, IFRA, 1997

Human Rights Watch, *Quel avenir? Les enfants de la rue en République Démocratique du Congo*, 2005

Institut International des Droits de l'Enfant, *Enfants en situations de rue*, 2008, [www.childsrighs.org](http://www.childsrighs.org)

IRC/UNICEF, Recensement et Enquête sur les enfants de la rue Brazzaville et Pointe-Noire, Brazzaville, Janvier 2003

Libali B. et al, Enquête sur la réinsertion sociale des enfants de la rue à Brazzaville, UNESCO et APTS, Brazzaville, mars 2000.

Lucchini, R., " *Carrière, identité et sortie de la rue: le cas de l'enfant de la rue* ", *Déviance et Société*, N°1, 2001

Lucchini, R., " L'enfant de la rue: réalité complexe et discours réducteurs ", *Déviance et Société*, Vol 22, N°4, 1998

Lucchini, R., *Sociologie de la survie: l'enfant dans la rue*, PUF, 1996

Lucchini, R., *Enfant de la rue - Identité, sociabilité, drogue*, Soulet Fribourg Editions Universitaires, 1993

Lusk, M.W., " Street children of Rio de Janeiro ", *International Social Work* n°35, 1992

Lusk, M. & Mason, D., "Fieldwork with Rio's Street Children." In Rizzini, I., *Children in Brazil Today: A Challenge for the Third Millennium*, Editora Universitaria Santa Ursula, 1994

Maiga, A., Wangre, N. J., *Enfants de la rue en Afrique. Le cas du Burkina Faso*, L'Harmattan, 2009

Marjuvia (collectif "Marginalisation des jeunes dans les villes africaines"), *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique Noire*, Fayard, 1994

Marguerat, Y. & Poitou, D., *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*, Fayard, 1994

Mengué, M. T., *Les enfants des rues au Cameroun, de l'étonnement à l'action*, Unicef, 2003

Meunier, J., *Les gamins de Bogota* », Paris, J-CI Lattès, 1977

Morelle, M., *La rue des enfants, les enfants des rues Yaoundé et Antananarivo*, CNRS Editions, 2007

Morelle, M., "La rue dans la ville africaine", *Annales de Géographie*, n°650, 2006

Nkouika G., Libali B., Mafoukila C., « *Les déterminants du phénomène des enfants de la rue* », UERPOD, Brazzaville, 2000 - Nkouika, G., in *Actes du Colloque International de Dakar : Enfant d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours*, Paris PUF, 2002, Tome1, pp. 440-449.

Nzapada D., *Esther, « enfant-sorcier » à Kinshasa*, 1<sup>er</sup> novembre 2007  
[www.ccm.asso.fr/spip.php?article1741](http://www.ccm.asso.fr/spip.php?article1741)

Pirot, B., *Enfants des rues d'Afrique centrale, Douala et Kinshasa*, L'Harmattan, 2004

- Rivard, J., *Des pratiques autour des jeunes/enfants des rues: une perspective internationale*, Erudit, 2004
- Rizzini, I., *Children in Brazil Today: A Challenge for the Third Millennium*, Editora Universitaria Santa Ursula, 1994
- Rizzini, I., "Street children: an excluded generation in Latin America", *Childhood: A Global Journal of Child Research*, v3 n2, 1996
- Samusocial International & Samusocial Mali, Ouvrage collectif, "Nous venons tous d'une maison", 2010, [www.samusocial-international.typepad.com](http://www.samusocial-international.typepad.com)
- Sanchez, P. & Le Méner, E. & Yaro, I., *Les mondes des Bacoramans. Etude interactionniste sur les enfants des rues à Ouagadougou*, Samusocial International & Samusocial Burkina Faso, 2008
- Stoecklin, D., *Enfants des rues en Chine*, Karthala, 2000
- Tessier, S., *Langages et cultures des enfants des rues*, Karthala, 1995
- Tessier, S., (sous la direction de), *A la recherche des enfants des rues*, Karthala, 1998
- Tessier, S. (sous la direction de), *L'enfant des rues*, L'Harmattan, 2005
- Tonda, J., *La violence de l'imaginaire des enfants sorciers*, Cahiers d'études africaines, 2008
- Tumwaka, P. M., *La violence faite à l'enfant dit sorcier à Kinshasa*, Institut national de la statistique, Kinshasa, 14 novembre 2002, [www.erudit.org/livre/aidelf/2002/001297co.pdf](http://www.erudit.org/livre/aidelf/2002/001297co.pdf)

**Achévé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie STIPA, France**  
**Dépôt légal : juin 2011, Paris, France**





# Enfants et jeunes de la rue à Pointe-Noire

## SURVIVRE DANS LA RUE A UNE RUPTURE DE VIE FAMILIALE

Le Samusocial Pointe-Noire intervient auprès des enfants de la rue depuis avril 2006. Le recueil de données que ses équipes ont constitué quotidiennement, en collectant les informations relatives tant à leurs activités qu'aux situations individuelles rencontrées, fournit un corpus de données quantitatives et qualitatives présentant un intérêt fondamental pour la recherche sur le phénomène des enfants de la rue à Pointe-Noire. La présente étude est essentiellement issue de ce matériau et résulte d'un travail collectif et pluridisciplinaire dont la vocation première est de contribuer à une réflexion commune des différents acteurs, afin de mieux penser, ou repenser, une problématique complexe touchant aux fondamentaux de la protection de l'enfance.

Comment ce qui apparaît d'emblée comme un non-lieu de vie peut-il être devenu un espace vital pour des enfants ? Les stratégies déployées pour survivre en rue produisent un lien particulier à la ville que cette recherche a exploré pour mieux rendre compte des logiques intrinsèques à la vie en rue. Dans cette exploration, la question des raisons de la vie en rue s'est avérée cruciale pour étayer rétrospectivement l'idée même de la survie.

Cette étude a créé l'opportunité d'un séminaire de restitution organisé à Brazzaville le 17 juin 2011, sous l'égide de la Ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, et réunissant tous les acteurs concernés. Aussi, au-delà de ses résultats et conclusions, l'étude a permis un cadre de concertation pour renforcer l'inscription du phénomène des enfants de la rue à l'agenda politique de la République du Congo.